Étude de la situation économique et du financement des métiers d'art au Québec

Remis à :

Mariouche Gagné, directrice générale

Conseil des métiers d'art du Québec

Par :

Pierre Emmanuel Paradis, économiste et associé fondateur

Maude Martin, analyste politique

Jean-Charles Denis, économiste principal

Oumaima Zaki, analyste politique

El Hadji Nimaga, économiste

Guyllaume Faucher, économiste et directeur

15 décembre 2025

APPECO
ANALYSE STRATÉGIQUE • ANALYTICS

L'économie au service de votre réussite. Depuis plus de 10 ans !

Équipe de réalisation

AppEco

Pierre Emmanuel Paradis	Économiste et associé fondateur
Maude Martin	Analyste politique
Jean-Charles Denis	Économiste principal
Oumaima Zaki	Analyste politique
El Hadji Nimaga	Économiste
Guyllaume Faucher	Économiste et directeur

Conseil des métiers d'art du Québec

Mariouche Gagné	Directrice générale
Dominique Poulin	Directrice, développement professionnel
Émilie Taillade-Bruce	Directrice, Finances et administration

Remerciements

AppEco remercie l'ensemble des personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de cette étude. En plus des personnes identifiées ci-haut, cela inclut notamment Louise Chapados, Julien Silvestre, Jonathan Burnham, Jérôme Rocipon, Catherine Charron, Sophie Aubut, Camille Bourgeois et Aline Jegou (présentement ou anciennement du Conseil des métiers d'art du Québec), Annie Fontaine, Éveline Favretti et Pierre Tanguay (SODEC), Marianne Thibeault (Conseil des arts et des lettres du Québec), Maryse Filion et Yannick Gendron (ministère de la Culture et des Communications du Québec), Mohammed Masbah (Conseil des arts du Canada) et Fouad Matar et Jennifer Bayne (programme Exportation créative Canada).

Merci aussi aux membres de comités du Chantier des métiers d'art du CMAQ : Marc Douesnard, Bruno Andrus, Kino Guérin, Bénédite Séguin (artisane, artisans et artistes), Isabelle Sentenne (Centre des textiles contemporains de Montréal), Murielle Gagnon (MUMAQ – Musée des métiers d'art du Québec) et Jennifer Wicks (Fédération canadienne des métiers d'art).

Sincères remerciements aux artisan(e)s et artistes en métiers d'art qui ont répondu à l'enquête, ainsi qu'aux participant(e)s des groupes de discussion. La liste complète des personnes et organismes consultés figure à l'Annexe VII – Personnes et organisations consultées. Toute erreur ou omission pouvant subsister est l'entière responsabilité des auteurs et autrices d'AppEco.

Le Conseil des métiers d'art du Québec remercie la SODEC de son soutien financier

SODEC Québec

Table des matières

Sommaire exécutif 8
1. Contexte et mandat 12
2. Méthodologie 15
2.1. Rencontres avec le CMAQ 15
2.2. Collecte des données et revue de la documentation interne 15
2.3. Portrait économique des métiers d'art 15
2.4. Analyse du financement 16
2.5. Consultations 16
3. Résultats 19
3.1. Portrait global 19
Principaux constats – Portrait global des statistiques publiques 23
3.2. Résultats d'enquête 24
Résumé des résultats de l'enquête 62
3.3. Portrait du financement 63
3.4. Résultats des groupes de discussion 78
Principaux constats – Groupes de discussion 85
4. Recommandations 86
5. Conclusion et limites 96
Références 98
Annexe I – Données additionnelles sur le financement des métiers d'art 100
Annexe II – Questionnaire auprès des artistes et artisan(e)s 104
Annexe III – Lettre d'invitation à l'enquête 128
Annexe IV – Questionnaire pour les groupes de discussion 129
Annexe V – Guide de discussion 134
Annexe VI – Résumé des groupes de discussion 135
Annexe VII – Personnes et organisations consultées 147

Liste des tableaux

Tableau 1. Portrait des artisan(e)s et des industries de la culture et des arts - Québec – 2021 19
Tableau 2. Portrait démographique des répondant(e)s (n = 258) 24
Tableau 3. Portrait socioculturel et professionnel des répondant(e)s (n = 258) 26
Tableau 4. Domaines d'études du plus haut niveau de scolarité atteint 27
Tableau 5. Disciplines du plus haut niveau de scolarité atteint (n = 236) 28
Tableau 6. Formation spécialisée en métiers d'art (n = 248) 28
Tableau 7. Spécialisation de métiers d'art des répondant(e)s (n = 258) 29
Tableau 8. Heures totales travaillées par semaine selon l'âge (n = 205) 34
Tableau 9. Portrait des espaces 35
Tableau 10. Statut de l'entreprise 36
Tableau 11. Portrait des boutiques (n = 28) 37
Tableau 12. Statistiques descriptives des revenus (n = 162) 38
Tableau 13. Statistiques descriptives des revenus - avec ou sans boutique 38
Tableau 14. Statistiques descriptives de la vente de pièces et/ou d'œuvres 39
Tableau 15. Part des revenus selon la provenance et le lieu (n = 224) 42
Tableau 16. Évolution des coûts et des revenus au cours des 3 dernières années (n = 212) 45
Tableau 17. Impact critique d'approvisionnement selon le métier 49
Tableau 18. Statistiques descriptives des revenus totaux (1 de 4) 50
Tableau 19. Statistiques descriptives des revenus totaux (2 de 4) 51
Tableau 20. Statistiques descriptives des revenus totaux (3 de 4) 52
Tableau 21. Statistiques descriptives des revenus totaux (4 de 4) 53
Tableau 22. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (1 de 4) 54
Tableau 23. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (2 de 4) 55
Tableau 24. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (3 de 4) 56
Tableau 25. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (4 de 4) 57
Tableau 26. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (1 de 4) 58
Tableau 27. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (2 de 4) 59
Tableau 28. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (3 de 4) 60
Tableau 29. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (4 de 4) 61
Tableau 30. Aide publique et privée – moyenne par répondant(e)s ayant reçu de l'aide 67

Tableau 31. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la discipline artistique de 2019-2020 à 2023-2024 (M$) 69

Tableau 32. Part du PIB et des dépenses de l'administration publique québécoise pour certaines disciplines artistiques 70

Tableau 33. Aide financière du MCC selon la discipline artistique de 2020-2021 à 2024-2025 (M$) 72

Tableau 34. Bourse, prix et subventions du CALQ selon la discipline artistique de 2019-2020 à 2024-2025 (M$) 74

Tableau 35. Financement de la SODEC selon la discipline (M$) – 2019-2020 à 2024-2025 (M$) 76

Tableau 36. Portrait des répondant(e)s des groupes de discussion (n = 22) 79

Tableau 37. Plateformes numériques utilisées – gestion et ventes (n = 20) 79

Tableau 38. Subventions publiques (n = 20) 80

Tableau 39. Mode de rémunération et commissions (n = 9) 81

Tableau 40. Types d'ententes contractuelles des organismes (n = 9) 81

Liste des figures

Figure 1. Écosystème des métiers d'art au Québec 13

Figure 2. Parcours entrepreneurial d'un(e) artisan(e) en métiers d'art 14

Figure 3. Étapes de travail 15

Figure 4. Déroulement de l'enquête 17

Figure 5. Produit intérieur brut des produits d'artisanat (PIB) et part sur l'ensemble des produits de la culture – Québec 21

Figure 6. Emplois liés à la production de produits d'artisanat et part du total en culture (base CSC) – Québec.... 22

Figure 7. Comparaison entre les répondant(e)s et les artisan(e)s du Recensement (2021) 25

Figure 8. Approche et fonction des métiers d'art (n = 212) 31

Figure 9. Part du temps consacré à l'utilisation de chaque matériel - moyenne (n = 181) 32

Figure 10. Tâche la plus importante en termes de temps qui y est consacré (n = 248) 33

Figure 11. Heures totales travaillées par semaine (n = 205) 34

Figure 12. Part des revenus selon la provenance (n = 251) 40

Figure 13. Origines des ventes selon le lieu (n = 174) 41

Figure 14. Part des dépenses en matériaux selon la région (n = 251) 42

Figure 15. Évolution des revenus au cours des 3 dernières années (n = 228) 43

Figure 16. Évolution des revenus au cours des 3 dernières années selon l'âge 44

Figure 17. Évolution des coûts au cours des 3 dernières années (n = 223) 44

Figure 18. Imprévisibilité des revenus selon le type (n = 234) 46

Figure 19. Imprévisibilité des coûts selon le type (n = 247) 47

Figure 20. Évaluation des impacts d'approvisionnement (n = 244) 48

Figure 21. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la discipline artistique – somme de 2019 à 2024 (M$) 68

Figure 22. Parts du PIB et de l'emploi de l'artisanat sur l'ensemble des produits de la culture et part de dépenses de l'administration publique québécoise en métiers d'art sur l'ensemble des dépenses en culture de 2010 à 2023 70

Figure 23. Aide financière directe du MCC selon la discipline artistique - somme de 2020-2021 à 2024-2025 (M$) 71

Figure 24. Bourse, prix et subventions du CALQ selon la discipline artistique – somme de 2019-2020 à 2024-2025 (M$) 73

Figure 25. Bourse, prix et subventions du CALQ par bénéficiaire selon la discipline artistique – moyenne de 2019-2020 à 2024-2025 (M$) 74

Figure 26. Financement direct de la SODEC selon la discipline - somme de 2019-2020 à 2024-2025 (M$)..... 75

Figure 27. Financement de la SODEC par subvention selon la discipline – 2019-2020 à 2024-2025 (M$) 75
Figure 28. Nombre de subventions de la SODEC et du CALQ en métiers d'art et part sur l'ensemble 77
Figure 29. Situation financière des activités liées à la production des œuvres (n = 11) 80
Figure 30. Situation financière liée aux activités principales de l'organisme (n = 9) 80

Sommaire exécutif

Les métiers d'art occupent une place essentielle dans l'économie, la culture et l'identité du Québec. Aussi variées qu'uniques, les œuvres des artisan(e)s reflètent la richesse et la diversité de l'héritage et de l'esprit créatif des collectivités d'où elles sont issues. En complément, sur le plan strictement économique, les métiers d'art favorisent l'achat local et durable, ce qui est bénéfique aux entreprises et à l'emploi, en plus de participer au rayonnement touristique et à la vie culturelle dans les régions du Québec. Les artisan(e)s, les entreprises et les organismes œuvrant en métiers d'art génèrent des retombées économiques concrètes : la majorité des revenus des artisan(e)s provient du marché québécois et la grande part de leurs fournisseurs se situe également au Québec. Ce faisant, tous les participant(e)s de ce secteur ajoutent directement au produit intérieur brut (PIB) de la province.

Dans ce contexte, le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), qui regroupe environ 1 200 membres professionnels à travers la province, a mandaté AppEco pour mener une étude approfondie sur la situation économique et le financement du domaine des métiers d'art au Québec. Cette étude vise à produire un portrait rigoureux de la réalité des artisan(es), des artistes et des organismes, afin d'éclairer les enjeux actuels et futurs du secteur.

Méthodologie

L'analyse repose sur un ensemble d'étapes complémentaires : des rencontres régulières avec le CMAQ, la collecte et la revue de données existantes, la réalisation d'un portrait économique des métiers d'art et l'examen du financement public de 2013 à ce jour. Ces travaux ont été enrichis par une enquête auprès de 258 répondant(e)s et par six groupes de discussion réunissant 22 participant(e)s du milieu (représentant la moitié du bassin visé). Cela inclut deux groupes de discussion réalisés auprès de 6 participant(e)s de la relève, afin d'intégrer leur perspective. L'approche combinait ainsi des données quantitatives et qualitatives afin d'assurer une compréhension complète et fiable de la situation.

Principaux résultats – Portrait global

L'analyse a permis de dégager les tendances principales de la main-d'œuvre et de l'activité dans le secteur des métiers d'art. La main-d'œuvre se compose surtout de personnes âgées de 35 à 64 ans, ce qui reflète un certain vieillissement et une relève limitée, quoique dynamique. Les femmes représentent une légère majorité dans le secteur (56,1 %).

Le nombre d'emplois liés à l'artisanat a progressé de 23 % entre 2010 et 2023, mais l'activité reste marquée par la précarité et la faible proportion d'emplois à temps plein. Le terme *artisanat* est utilisé ici au sens du Recensement de la culture de Statistique Canada et comprend les produits manufacturés issus d'activités artistiques créatives comme la joaillerie, la poterie ou la coutellerie. Toutefois, cette classification distingue difficilement ces produits des biens manufacturés industriels ou commerciaux, faisant en sorte que certaines estimations liées à l'artisanat puissent être légèrement surestimées.

Le PIB des produits d'artisanat a presque doublé depuis 2010, représentant désormais plus de 4 % du PIB culturel du Québec.

Principaux résultats – Enquête

L'enquête a recueilli 258 réponses de la communauté des métiers d'art du Québec. Les répondant(e)s présentent un âge moyen élevé, avec près de 9 sur 10 âgé(e)s de plus de 35 ans et 20 % ayant 65 ans ou plus. Les femmes représentent 65 % des répondant(e)s et la population est majoritairement francophone (89 %) avec une faible diversité culturelle. La majorité des artisan(e)s ont suivi une formation spécialisée en métiers d'art, 46 % détiennent un baccalauréat ou plus et 19 % ont acquis une expérience à l'international. Les disciplines les plus représentées sont la céramique, la joaillerie, l'ébénisterie et le design de mode.

La majorité des artisan(e)s travaille à temps plein (moyenne : 41,4 h par semaine) et cumule entre 5 et 24 ans d'expérience (59,7 %), tandis que 19,4 % ont entre 25 et 34 ans d'expérience et 13,6 % comptent plus de 35 ans d'expérience. Les activités principales se concentrent sur la création et la production, tandis que la gestion, la vente et la promotion demeurent largement secondaires. La grande majorité privilégie une approche artisanale, soulignant l'importance du savoir-faire manuel et de la conception dans le secteur.

Les enjeux d'approvisionnement sont présents et affectent surtout les maroquiniers (66,7 %) et les joailliers (65,6 %), avec respectivement un manque de fournisseurs locaux et des coûts élevés et prix volatils. Les artistes verriers (58,8 %) et céramistes (51,5 %) sont également touchés, tandis que la forge d'art, la peinture décorative et l'ébénisterie subissent moins d'impacts (<30 %).

Le textile, les métaux, le bois et la céramique dominent les matériaux utilisés. Près de 80 % disposent d'un atelier, dont 62 % à domicile, et la plupart œuvrent sous forme d'entreprise individuelle ou de travailleur autonome. Seulement 23 % emploient du personnel, mais 37 % font appel à de la main-d'œuvre ponctuelle. Les boutiques (tous matériaux confondus) restent minoritaires, mais elles constituent un canal direct essentiel, avec un revenu médian plus élevé pour ceux qui en possèdent une (130 k$ contre 45 k$ pour les autres), principalement grâce aux ventes directes d'œuvres.

Les revenus médians du secteur s'élèvent à 46 k$, mais la variation est importante (10^{e} percentile : 8 k$, 90^{e} percentile : 157 k$), et la majorité ne tire aucun revenu de l'enseignement ou de l'aide publique. Ces résultats montrent une forte inégalité des revenus et soulignent l'importance des ventes directes et de l'accès à des points de vente pour la stabilité économique des artisan(e)s.

Principaux résultats – Financement

Le financement public des métiers d'art demeure faible : total d'environ 30 M$ entre 2019 et 2023, soit 10 à 15 fois moins que les disciplines dominantes comme le théâtre, la musique ou le cinéma. Même par rapport aux disciplines plus « comparables » (p. ex., arts visuels, littérature), les métiers d'art tirent de l'arrière. Au-delà des comparaisons, un constat principal : le financement public des métiers d'art représente moins de 1 % du financement offert en culture, alors que sa contribution économique avoisine les 4 % du total – une iniquité nette et à corriger.

Les montants accordés par bénéficiaire (organismes et individus) restent modestes (moyennes 2019-2024 : 18 k$ au CALQ et 13 k$ à la SODEC), ce qui limite la portée du soutien, surtout pour

les projets nécessitant des investissements élevés. Si ces sommes ont enregistré une croissance notable au cours des dernières années (CALQ : 45 %, SODEC : 70 %), une partie de ces hausses sont dues aux mesures temporaires liées à la pandémie. Néanmoins, le niveau structurel de financement demeure insuffisant pour répondre aux besoins du secteur.

Bien entendu, certains facteurs économiques fondamentaux expliquent l'écart entre métiers d'art et les autres domaines artistiques, notamment la taille moyenne limitée des entreprises et les opportunités limitées d'économies d'échelle, de même que la difficulté des artisan(e)s à cadrer dans les critères demandés.

En guise de solutions, deux principales avenues ressortent de l'analyse et des consultations. D'abord, les artisan(e)s et les organismes du secteur bénéficieraient grandement d'une hausse générale des budgets existants. Ensuite, des financements ciblés devraient être pensés pour les artisan(e)s ou les entreprises dont la production pourrait être vendue ou diffusée à plus grande échelle, exportée, ou les deux.

Enjeux et défis structurels

Le domaine des métiers d'art fait face à de nombreux obstacles qui freinent sa croissance et menacent sa pérennité. L'analyse a mis en évidence un sous-financement chronique de la part des principaux organismes publics comparativement aux autres disciplines artistiques.

Ce sous-financement se fait surtout sentir au milieu et à la fin de la carrière. Les artisan(e)s en début de carrière, encore encadré(e)s par l'école, se disent informé(e)s et soutenu(e)s pour accéder aux opportunités de financement. Par ailleurs, tout au long de leur carrière, les artisan(e)s doivent souvent se réinventer pour répondre aux critères des bourses, ce qui ajoute des fardeaux administratifs complexes, exigeant beaucoup de temps et d'efforts. Certains artisan(e)s ne postulent pas pour du financement, car ils ne savent pas s'ils font réellement partie du bassin visé ou trouvent les démarches trop complexes. Par souci de ne pas perdre leur temps, ils passent parfois à côté d'opportunités.

Le tissu entrepreneurial reste très fragmenté, car il se compose surtout de microentreprises indépendantes. La majorité des artisan(e)s travaillent seuls, sans structure de soutien, ce qui limite la mise en commun des ressources et la capacité collective de développement. Le vieillissement de la main-d'œuvre (dans l'enquête, les 55 ans et plus composent près de 40 % des répondant(e)s et le tiers compte 25 ans d'expérience ou plus), les coûts d'exploitation en hausse – notamment le loyer – et la concurrence parfois déloyale des importations (p. ex., Shein, Temu) sont les principaux facteurs contribuant à accentuer la fragilité économique du secteur.

Opportunités

Ces défis coexistent toutefois avec des perspectives favorables. La demande pour des produits locaux, authentiques et durables est en croissance, tout comme l'attrait du tourisme culturel et l'ouverture de nouveaux marchés numériques. Le secteur pourrait aussi miser sur la transmission intergénérationnelle des savoir-faire et sur des collaborations intersectorielles, par exemple avec des organismes de promotion touristique comme les associations touristiques régionales (« ATR ») associées du Québec, afin d'accroître sa visibilité et diversifier ses revenus.

Recommandations prioritaires

Pour répondre à ces enjeux et tirer parti des opportunités, six recommandations prioritaires se dégagent :

1. Mettre en place des mesures financières bonifiées et ciblées.
2. Offrir un soutien direct à la rentabilité et aux coûts d'exploitation.
3. Améliorer l'accès aux marchés locaux, internationaux et à la diffusion.
4. Développer des réseaux et partenariats intersectoriels.
5. Soutenir la relève et la transmission des savoir-faire.
6. Assurer une structuration durable et une planification stratégique à long terme.

Enfin, au surplus de ces six propositions, AppEco soutient le projet de Quartier des métiers d'art promu par le CMAQ. Cette initiative d'envergure condenserait les forces vives des métiers d'art en un seul quartier majeur et multifonctionnel. Cela représenterait une opportunité unique de dynamiser l'efficacité opérationnelle et financière des artisan(e)s, tout en créant un espace prestigieux dont les Montréalais(e)s pourraient s'enorgueillir.

La vitalité des métiers d'art repose sur des choix stratégiques à faire dès maintenant. En soutenant davantage leur financement, leur rentabilité (au sens économique du terme, donc suffisant pour assurer la pérennité de leur exploitation) et la relève (notamment celle dynamique et pouvant être diffusée à plus grande échelle), le Québec pourra préserver un secteur unique qui allie identité culturelle, innovation et retombées économiques durables.

1. Contexte et mandat

Les métiers d'art occupent une place fondamentale dans notre tissu culturel, témoignant à la fois de la richesse de l'identité québécoise et de sa diversité régionale. Au-delà de leur contribution artistique, les métiers d'art constituent un vecteur de développement économique, ancré dans toutes les régions de la province. Toutefois, ce secteur demeure complexe à appréhender. En outre, il n'existe pas d'étude ou de statistiques récentes dressant un portrait global des caractéristiques économiques du secteur, ni de ses enjeux opérationnels et financiers.

Définition des métiers d'art

Il importe d'abord de prendre le temps de définir clairement ce que sont les « métiers d'art » - ce qui n'est pas uniforme, selon la source ou l'organisme consulté. Certaines instances les associent aux arts visuels ou à l'artisanat artistique, tandis que d'autres insistent sur la transformation de la matière et la dimension professionnelle de la pratique.[1] Pour les fins de la présente étude, nous retenons la définition inscrite dans la Loi S-32.1, qui fait autorité au Québec[2] :

> *« Une production d'œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression, et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière. » (Éditeur officiel du Québec, 1988, art. 2)*

Reconnue par plusieurs acteurs institutionnels, cette définition fournit une base claire et opérationnelle pour établir un portrait économique du secteur et analyser le soutien financier reçu. Cela dit, la SODEC, le CALQ et le MCC utilisent chacun(e) leur définition des « métiers d'art » pour qualifier les candidat(e)s à leurs programmes. Ces différences de définition ou catégorisation sont indiquées dans chacune des sections propres aux organismes.

Au Québec, le CMAQ a la responsabilité comme association nationale reconnue d'établir des conditions d'admissibilité des artisan(e)s fondées sur des exigences de pratique professionnelle[3]. Pour comprendre l'ampleur et la diversité des approches et des pratiques, le CMAQ emploie le Modèle des métiers d'art de Bruno Andrus (2019), dans lequel la distinction entre artisanat et métiers d'art demeure essentielle. L'artisanat renvoie à la création d'objets utilitaires ou décoratifs réalisés à la main, sans nécessairement exiger une maîtrise poussée des techniques de transformation des matériaux. Les métiers d'art, pour leur part, impliquent la conception d'objets utilitaires, décoratifs ou d'expression qui reposent sur la maîtrise approfondie de procédés techniques et artistiques spécifiques.

À l'échelle canadienne, Statistique Canada définit les artisan(e)s comme des personnes qui, grâce à leurs aptitudes créatives et à leur talent artistique, conçoivent et fabriquent divers objets d'artisanat (bijoux, vitraux, poteries, textiles, instruments de musique, etc.), ou enseignent des techniques d'artisanat. La majorité d'entre eux sont travailleurs autonomes, et leurs activités combinent souvent création, production et formation (Statistique

[1] À titre d'exemple, le CAC inclut les métiers d'art dans la catégorie des arts visuels, aux côtés de pratiques comme la photographie, les arts de la performance ou le commissariat indépendant (Conseil des arts du Canada, s.d.). Le programme Exportation créative Canada (ECC), pour sa part, les regroupe sous l'artisanat artistique, défini comme la production d'œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, réalisées à la main ou à l'aide d'outils, pour autant que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure prépondérante (Patrimoine canadien, 2025). Enfin, le CMAQ adopte une définition plus ancrée dans la transformation de la matière (CMAQ, s.d.).

[2] Loi abrogée en 2022, mais pas de changement à la définition.

[3] Loi S-32.1, clause 10,1. Lien Internet : s-32.1 - Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène

Canada, 2025). La description complète de ce groupe professionnel est accessible en ligne sur le site de Statistique Canada.

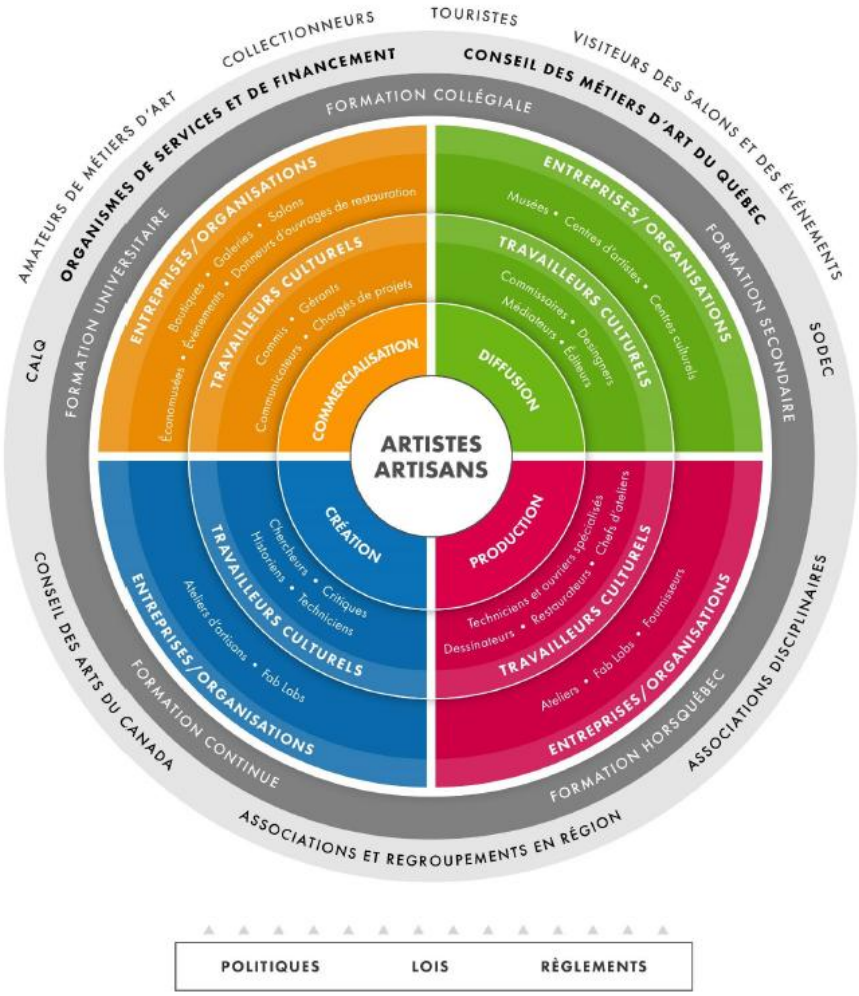
Au Québec, Compétence Culture et le Conseil des métiers d'art du Québec (2023) définissent l'artisan(e) professionnel(le) comme une personne qui démontre son savoir-faire par la qualité de ses créations, restaurations ou commandes, et qui peut exercer des fonctions connexes comme la réparation, la restauration, les services ou l'enseignement. La reconnaissance par ses pairs complète cette qualification professionnelle.

Écosystème des métiers d'art

Comparativement à d'autres secteurs artistiques, les métiers d'art sont difficiles à évaluer ou à comparer, car ils forment un écosystème unique aux dynamiques propres. Ils se caractérisent par une grande diversité de matières et de pratiques, une forte proportion de travailleurs autonomes, ainsi qu'une chaîne de production courte où plusieurs artisan(e)s assument à la fois les rôles de créateur, producteur, diffuseur et gestionnaire.

La figure suivante donne une vue d'ensemble de l'écosystème des métiers d'art, en situant les différentes fonctions et les principaux intervenants qui contribuent à la vitalité du secteur.

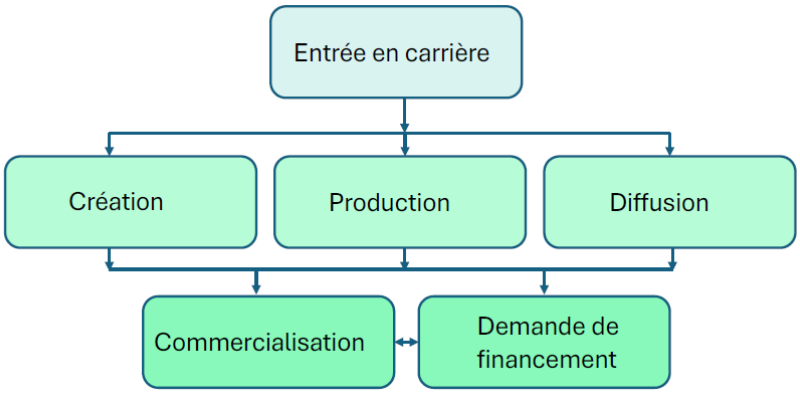
Figure 1. Écosystème des métiers d'art au Québec



Source : CMAQ, *Mise à jour de l'étude de besoins*, 2022.

L'écosystème ainsi présenté se reflète dans le parcours entrepreneurial d'un(e) artisan(e) en métiers d'art, où plusieurs fonctions – création, production, diffusion et commercialisation – s'exercent souvent en parallèle dès l'entrée en carrière. Ces fonctions se nourrissent mutuellement et ne suivent pas un ordre fixe, car la réalité du métier exige une gestion simultanée de plusieurs rôles. Les demandes de financement s'ajoutent à ce parcours et peuvent intervenir à chaque étape pour soutenir un projet, un développement professionnel ou une activité de diffusion. La Figure 2 illustre le parcours entrepreneurial et les fonctions clés d'un artisan en métiers d'art.

Figure 2. Parcours entrepreneurial d'un(e) artisan(e) en métiers d'art



Sur le plan du financement, les artisan(e), artistes et organismes œuvrant dans les métiers d'art ont accès à différents programmes offerts par des intervenants publics, tels que la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Conseil des arts du Canada (CAC), le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et divers organismes régionaux et municipaux. Malgré cette offre, le secteur demeure parmi ceux recevant le moins de financement, tant en valeur absolue qu'en nombre de bénéficiaires soutenus.

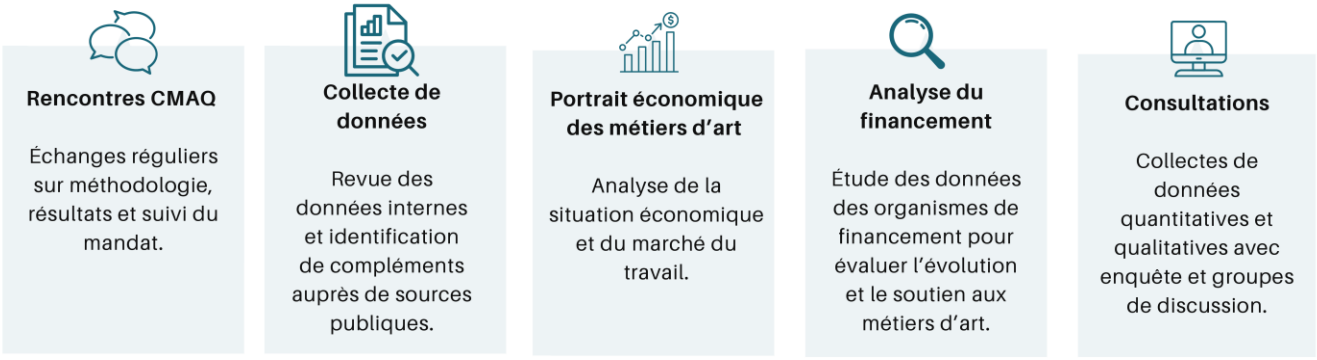
Mandat

Dans ce contexte, le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), qui regroupe plus de 1 200 membres, dont environ 1 000 professionnels à travers la province, a mandaté AppEco pour mener une étude approfondie sur la situation économique et le financement du domaine des métiers d'art au Québec. Cette étude vise à produire un portrait rigoureux de la réalité des artisan(e)s, des artistes et des organismes, afin d'éclairer les enjeux actuels et les développements futurs du secteur.

2. Méthodologie

Pour réaliser ce mandat, AppEco a effectué les étapes de travail suivantes :

Figure 3. Étapes de travail



2.1. Rencontres avec le CMAQ

Tout au long du mandat, tant pour le volet sur la situation économique que pour celui sur le financement, AppEco a communiqué avec le CMAQ afin d'échanger sur les rôles, les responsabilités et les attentes respectifs à chaque étape du travail. Pour la situation économique, les rencontres ont porté essentiellement sur la préparation et la conduite des sondages, ainsi que la revue des résultats et la rétroaction sur les rapports. En outre, AppEco a collaboré avec le CMAQ pour élaborer les divers outils de collecte de données : questionnaires d'enquête (voir l'Annexe II – Questionnaire auprès des artistes et artisan(e)s et l'Annexe IV – Questionnaire pour les groupes de discussion) et guides de discussion (voir l'Annexe V – Guide de discussion). En ce qui concerne le financement, en plus des questions de l'enquête portant sur le sujet, les réunions ont servi principalement à transmettre et revoir les données et la documentation existantes, à analyser les constats de recherche et à discuter les rapports soumis.

2.2. Collecte des données et revue de la documentation interne

AppEco a pris connaissance des données, études et documents déjà disponibles au CMAQ. Cela a permis d'entamer l'analyse à partir des informations existantes, puis d'identifier les compléments d'information auprès de sources de données publiques, en particulier : la SODEC, le CALQ, Statistique Canada, l'Institut de la statistique du Québec, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, le MCC, le CAC et Exportation créative Canada (ECC).

2.3. Portrait économique des métiers d'art

Cette partie de l'analyse a permis d'établir un portrait à jour de la situation économique et socioéconomique du domaine en combinant les données existantes et celles recueillies par l'enquête (section 3.2.5). L'écosystème des métiers d'art — regroupant la création, la production, la gestion d'entreprise, le développement professionnel (transmission, formation), la commercialisation et la diffusion — a été placé au centre de l'analyse. Une attention particulière a été portée à l'évolution du marché du travail et de la production.

2.4. Analyse du financement

Pour réaliser ce volet, AppEco a extrait et analysé les données publiques pertinentes disponibles auprès des organismes publics depuis 2013 jusqu'à ce jour. Entre autres, les subventionnaires présentant des données incomplètes ont été contactées pour obtenir l'information ciblée et à jour. L'évolution de la situation a été présentée, tant en ce qui concerne le nombre d'artisan(e)s et d'artistes soutenus que la valeur des sommes reçues. De plus, le financement des métiers d'art a été comparé à celui accordé aux autres disciplines artistiques. Également, des données sur la situation financière des artisan(e)s ont été obtenues par voie d'enquête, ainsi que lors des groupes de discussion.

Ce faisant, l'analyse a mis en lumière :

- la progression générale des sommes consacrées aux métiers d'art et de leurs bénéficiaires;
- la comparaison du financement avec la contribution économique des métiers d'art (emploi, % PIB); et
- l'importance comparative du financement moyen ($ par artisan(e)/entreprise) en métiers d'art versus les autres disciplines, à la fois dans l'ensemble et pour les domaines plus directement comparables.

Enfin, les groupes de discussion ont permis d'identifier les aspects de la pratique en métiers d'art où le financement manque le plus – une réalité malheureusement répandue.

Les constats principaux de cette analyse se trouvent à la section Portrait du financement. De plus, ses résultats détaillés par organisme subventionnaire et type d'appui sont présentés à l'Annexe I – Données additionnelles sur le financement des métiers d'art.

2.5. Consultations

Enquête

Une collecte de données a été réalisée à l'aide d'une interface dédiée sur la plateforme Alchemer, permettant aux répondant(e)s de remplir les questionnaires en ligne. Afin d'assurer la confidentialité des réponses, chaque répondant(e) a obtenu un code d'utilisateur et un mot de passe unique. Cette interface et le questionnaire ont été testés avec un sous-groupe de membres identifiés par le CMAQ lors d'un prétest (n = 5). Le prétest avait pour objectif d'évaluer la fonctionnalité de l'interface et la clarté des questions, ainsi que de recueillir des commentaires et d'apporter des ajustements, le cas échéant. Le questionnaire a été légèrement modifié avant le lancement de l'enquête. Le courriel d'invitation envoyé aux participants est disponible à l'Annexe III – Lettre d'invitation à l'enquête.

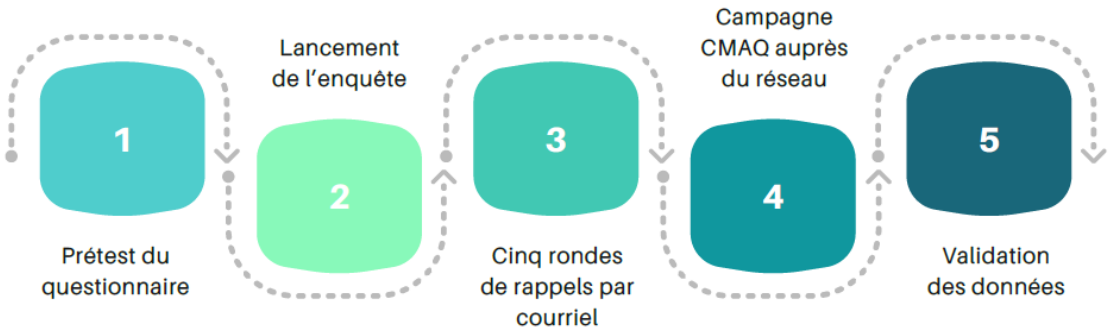
Les questionnaires ont été envoyés directement par AppEco aux personnes identifiées par le CMAQ, incluant majoritairement leurs membres. Pour maximiser le taux de réponse, cinq rondes de rappels par courriel ont été effectuées par AppEco auprès des non-répondant(e)s. En complément, le CMAQ a déployé plusieurs actions ciblées pour promouvoir l'enquête auprès de ses membres et de son réseau, notamment par l'envoi d'infolettres, des publications sur les réseaux sociaux, des rappels dans ses communications régulières ainsi qu'un appel à relayer l'initiative auprès de l'écosystème plus large des métiers d'art. Ces efforts de mobilisation ont grandement contribué à assurer une participation significative à l'enquête. Il faut souligner l'engagement remarquable du CMAQ dans cette démarche. La collecte de données a débuté le 17 juin 2025 pour se conclure le 8 juillet 2025. Au total, 258 personnes ont rempli le questionnaire en entier, soit une participation appréciable compte tenu de la durée du questionnaire, estimée à environ 30 minutes. Par rapport à une population consultée de 1 200 membres sur un

total d'environ 3 000 artisan(e)s à l'échelle québécoise, cela correspond à une marge d'erreur de 4,9 % à un degré de confiance de 90 %[4].

Une validation minutieuse des données recueillies a été réalisée afin d'assurer la fiabilité des réponses fournies. D'abord, la programmation du questionnaire sur Alchemer permettait d'intégrer plusieurs règles forçant les répondant(e)s à cocher l'un des choix proposés, ou encore à fournir des réponses numériques comprises dans des intervalles plausibles. Par la suite, à mesure que les réponses ont été reçues et analysées, d'autres tests de cohérence ont été effectués (p. ex., ratios entre le revenu total et certaines dépenses – p. ex., masse salariale, loyer, matériaux – afin de détecter des écarts majeurs ou invraisemblables) pour s'assurer une fois de plus de la validité des informations reçues. Un tri a dû être effectué au cours de l'analyse pour extraire les observations qui pouvaient sembler erronées. Comme le questionnaire était volontaire, les répondant(e)s pouvaient choisir de ne pas répondre à certaines questions. Le nombre de réponses (« n ») varie d'un indicateur à l'autre, selon le taux de complétion. Lors de la présentation des résultats, seuls les résultats valides pour l'indicateur ont été intégrés à l'analyse.

Le traitement des données s'est déroulé dans le respect de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25). Les renseignements personnels recueillis l'ont été exclusivement à des fins de recherche. Aucune information n'a été utilisée à des fins de sollicitation ni partagée avec des tiers. Les réponses sont demeurées strictement confidentielles, sans possibilité d'identifier un(e) répondant(e) individuel à partir des résultats consolidés. Enfin, la base de données complète demeure sous la garde exclusive d'AppEco.

Figure 4. Déroulement de l'enquête



Groupes de discussion

En complément de l'enquête, AppEco a également animé des groupes de discussion avec des artisan(e)s et des organismes œuvrant dans les métiers d'art, afin de recueillir des données plus qualitatives et ainsi élaborer un portrait plus complet du secteur. Dans un premier temps, trois groupes de discussion ont été tenus, réunissant 16 participant(e)s. Par la suite, deux groupes supplémentaires ont été organisés afin de recueillir la perspective de la relève des métiers d'art, regroupant six participant(e)s identifié(e)s comme tels par le CMAQ.

Les organismes participant aux groupes de discussion incluent :

- Artisans Canada

[4] Autrement dit, les proportions présentées dans les résultats de l'enquête sont celles (exactement) des répondants (n = 258) et celles de la population (n = 3 000) se trouvent à l'intérieur d'un intervalle de plus ou moins 4,9 % des proportions de l'échantillon, 9 fois sur 10. Par exemple, si la proportion de l'échantillon ayant 25 ans d'expérience ou plus est de 35,0 %, alors on peut affirmer que la proportion réelle se trouve entre 30,1 % et 39,9 %.

- Association des artistes en art contemporain Kamishkak'arts de Mashteuiatsh
- Boutique Articho
- Centre culturel du Vieux-Aylmer – Espace Pierre Debain
- Karkass
- La Méduse
- Les ateliers de la pierre du Québec
- Les Halles
- Materia, Musée des métiers d'art du Québec (MMAQ), École nationale d'ébénisterie du Québec (ÉNÉQ)
- Musée des métiers d'art du Québec (MUMAQ)
- Musée ilnu de Mashteuiatsh
- Quartier Artisan
- Société du réseau ÉCONOMUSÉE
- Regroupement des métiers d'art de la Mauricie
- Salon des artisans de Québec
- Une commissaire

Plusieurs représentants de ces organismes possèdent un parcours préalable en tant qu'artisan(e)s, ce qui a enrichi les discussions et la compréhension des enjeux du secteur.

Un résumé des réponses aux questions des groupes de discussion est disponible en Annexe VI – Résumé des groupes de discussion.

3. Résultats

3.1. Portrait global

Avant de présenter les résultats de l'enquête, il est utile de poser le contexte général dans lequel évoluent les métiers d'art au Québec. Ce portrait global offre un aperçu des artisan(e)s qui composent ce secteur, ainsi que de leur poids économique et culturel dans la province. Les données proviennent du Recensement de 2021 et du Compte satellite canadien de la culture (CSCC), un outil statistique de Statistique Canada qui mesure la contribution économique des activités culturelles et patrimoniales au PIB[5]. Ces informations permettent de mieux comprendre la réalité démographique, l'importance du PIB généré par l'artisanat et la place de ce secteur dans l'économie culturelle québécoise.

Le Tableau 1 présente un portrait statistique des 2 495 artisan(e)s recensés au Québec en 2021[6]. Ces données, issues du Recensement de Statistique Canada, offrent un aperçu de leur profil en termes de scolarité, d'âge, de genre et de situation d'activité.

Tableau 1. Portrait des artisan(e)s et des industries de la culture et des arts - Québec – 2021

	Artisan(e)s		Industries de la culture et des arts		Part - Artisan(e)s / industries culturelles
Total	***2 495***	***%***	***84 375***	*%*	***3,0%***
Selon le plus haut niveau de scolarité atteint					
Aucun certificat, diplôme ou grade	345	13,8%	3 340	4,0%	10,3%
Diplôme d'études secondaires	495	19,8%	10 950	13,0%	4,5%
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	340	13,6%	5 035	6,0%	6,8%
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	600	24,0%	21 120	25,0%	2,8%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	125	5,0%	4 120	4,9%	3,0%
Baccalauréat ou grade supérieure	580	23,2%	39 790	47,2%	1,5%
Selon l'âge					
15 à 24 ans	105	4,2%	7 500	8,9%	1,4%
25 à 54 ans	1 450	58,1%	60 250	71,4%	2,4%
55 à 64 ans	640	25,7%	11 570	13,7%	5,5%
65 ans et plus	295	11,8%	5 025	6,0%	5,9%
Selon le genre					
Hommes+	1 095	43,9%	46 935	55,6%	2,3%
Femmes+	1 400	56,1%	37 435	44,4%	3,7%

Source : Recensement 2021. Statistique Canada Tableaux 98-10-0449-01 et 98-10-0586-01. Note : Les industries incluses dans les Industries de la culture et des arts comprennent les secteurs SCIAN 5111 (Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires), 5112 (Éditeurs de logiciels), 5121 (Industries du film et de vidéo), 5122 (Industries de l'enregistrement sonore), 5151 (Radiodiffusion et télédiffusion), 5152 (Télévision payante et spécialisée), 7111 (Compagnies d'arts d'interprétation), 7113 (Promoteurs d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires), 7114 (Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques), 7115 (Artistes, auteurs et interprètes indépendants) et 7121 (Établissements du patrimoine).

[5] Lien Internet : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/1177-fra.htm

[6] La définition d'artisan(e)s est celle tel que défini par la Classification nationale des professions (CNP) de Statistique Canada, disponible à https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1322554&CVD=1322870&CPV=53124&CST=01052021&MLV=5&CLV=5

Le portrait met en évidence une formation surtout pratique et technique, une concentration des artisan(e)s dans la tranche des 35 à 64 ans, avec un vieillissement marqué de la main-d'œuvre. Le profil actuel reflète la structuration progressive de la formation depuis la mise en place du Plan national de formation en métiers d'art (PNFMA) en 1989, qui a établi des programmes collégiaux et des écoles-ateliers contribuant à la professionnalisation du domaine[7].

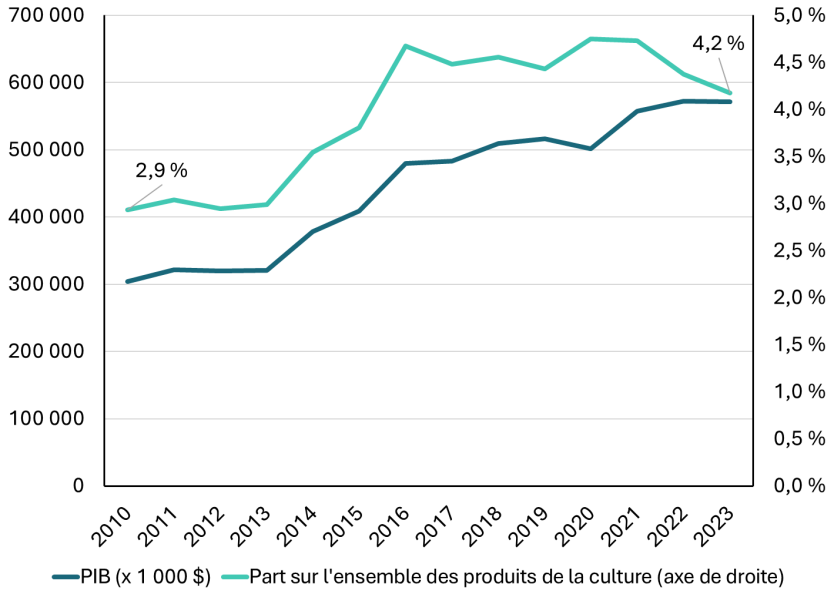
Il est important de souligner deux limites. D'abord, l'effectif total de 2 495 artisan(e)s sous-estime probablement le nombre réel de personnes s'adonnant à ces activités à l'échelle provinciale, ce qui peut refléter les défis méthodologiques liés à la définition et à l'identification statistique des métiers d'art. Ensuite, bien que le recensement de 2021 constitue la source la plus récente et exhaustive disponible d'informations factuelles à leur sujet, ces données ne reflètent pas nécessairement les transformations récentes du secteur depuis la pandémie (déjà installée à ce moment) et les nouvelles dynamiques du marché qui en ont découlé. Les coûts ont augmenté, en partie en raison de l'inflation de 2022-2023, ce qui se traduit par des dépenses plus élevées pour les matériaux, la main-d'œuvre et d'autres intrants. Les prochaines données comparables seront disponibles avec le recensement de 2026, dont la diffusion est prévue à partir de 2027.

La Figure 5 illustre l'évolution du PIB des produits d'artisanat[8] au Québec entre 2010 et 2023, comme publié dans le CSCC, ainsi que leur part dans l'ensemble des produits de la culture.

[7] Gouvernement du Québec. (1984, août). Plan national de formation en métiers d'art. Récupéré sur Ministère de l'Éducation du Québec.: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/Acces-information/reponses-transmises/2025/juillet-septembre/25-296_Diffusion.pdf

[8] Le CSCC donne une mesure de l'importance économique de la culture (y compris les arts et le patrimoine) et du sport au Canada en ce qui a trait à la production, au produit intérieur brut et à l'emploi pour une année de référence. Le CSCC est un produit qui découle à la fois du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC) 2011 et du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). Le CSCC énonce les principes directeurs en vue de définir et de reconnaître l'activité économique culturelle, tandis que le SCCM fournit le mécanisme et les données nécessaires pour calculer les estimations. Dans cette source, les produits d'artisanat sont définis comme suit : *Le sous-domaine « Artisanat » comprend les produits manufacturés qui proviennent d'activités artistiques créatives telles que les bijoux, la poterie et les couteaux.* Le lien suivant comprend davantage de détails : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/1341-fra.htm

Figure 5. Produit intérieur brut des produits d'artisanat (PIB) et part sur l'ensemble des produits de la culture – Québec



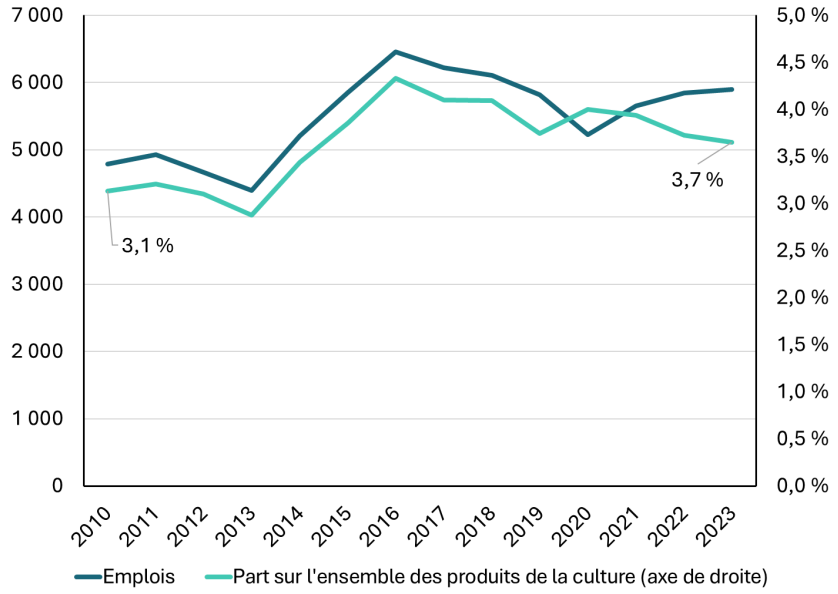
Source : Compte satellite de la culture – perspective du produit. Statistique Canada Tableau 36-10-0453-01.

Le PIB des produits de l'artisanat au Québec est passé de 304 M$ en 2010 à 571 M$ en 2023, soit une augmentation de près de 87 %. En parallèle, la part de l'artisanat dans le PIB total de la culture est passée de 2,9 % à 4,2 % au cours de cette période. Cette progression montre non seulement une croissance soutenue du secteur en termes absolus, mais aussi une augmentation de son poids relatif dans l'économie culturelle, soulignant ainsi le rôle croissant des métiers d'art dans le développement économique et culturel de la province.

Le calcul du PIB des produits d'artisanat exclut certains artisan(e)s aux pratiques hybrides ou combinant plusieurs disciplines, ce qui pourrait sous-estimer l'importance réelle du secteur.

L'évolution du nombre d'emplois liés à la production de produits d'artisanat et leur poids relatif dans le secteur culturel québécois entre 2010 et 2023 est retracée à la Figure 6.

Figure 6. Emplois liés à la production de produits d'artisanat et part du total en culture (base CSC) – Québec



Source : Compte satellite de la culture – perspective du produit. Statistique Canada Tableau 36-10-0452-01.

Le nombre d'emplois dans l'artisanat est passé de 4 789 en 2010 à 5 901 en 2023, représentant une hausse absolue de près de 23 %. Ce nombre d'emplois, plus élevé que celui des artisan(e)s présenté dans le Recensement, est comptabilisé selon la perspective du produit du CSCC, issue des tableaux d'entrées-sorties. La part de l'artisanat dans l'ensemble des emplois culturels a crû de 3,1 % en 2010 à 3,7 % en 2023, incluant certaines fluctuations et un maximum de 4,3 % (2016) durant l'intervalle. En outre, les deux résultats évoluaient en parallèle jusqu'en 2019 et divergent ensuite, soit depuis le début de la pandémie. Même si les métiers d'art représentent une modeste part de l'emploi culturel, celle-ci montre une tendance de lente croissance depuis une quinzaine d'années.

L'estimation inclut tous les emplois liés aux produits d'artisanat, peu importe l'industrie dans laquelle ils se trouvent. Sous cette approche, par exemple, un(e) employé(e) de commerce de détail vendant des produits d'artisanat, sans être artisan(e), serait inclus. Selon la perspective de l'industrie, c'est-à-dire en comptabilisant uniquement les emplois qui travaillent directement dans une des industries de l'artisanat (voir note précédente), le nombre d'emplois s'élève alors à environ 1 200 en 2023.

Ces données ne permettent toutefois pas de distinguer la nature des emplois (temps plein vs temps partiel, permanent vs contractuel) ni de capter certains emplois en métiers d'art pouvant avoir été catégorisés ailleurs (p. ex., architecture, patrimoine). Aussi, il existe des activités réalisées par des artisan(e)s autodidactes, ou encore du travail informel, donc non classées comme professionnelles, mais néanmoins présentes dans l'économie.

Principaux constats – Portrait global des statistiques publiques

1. Profil des artisan(e)s

- Concentration des artisan(e)s dans la tranche 35-64 ans, un groupe couvrant un large spectre d'expériences et illustrant le vieillissement du secteur.
- Les femmes sont légèrement majoritaires dans le secteur (56,1 %).

2. Conditions de travail et emploi

- Entre 2010 et 2023, le nombre d'emplois liés à l'artisanat est passé de 4 789 à 5 901 (+23 %), mais la part relative dans l'ensemble des emplois culturels reste stable autour de 3-4 %.

3. Contribution économique

- Le PIB des produits d'artisanat a presque doublé entre 2010 et 2023, passant de 304 M$ à 571 M$ (+87 %).
- Part relative dans le PIB culturel passée de 2,9 % à 4,2 %, témoignant d'un rôle croissant des métiers d'art dans l'économie culturelle du Québec, tout en tenant compte de la structure particulière du secteur, caractérisé par de nombreuses petites entreprises et une grande diversité de statuts d'emploi.

4. Limites et précautions à considérer

- Taille de l'échantillon d'artisan(e)s dans le Recensement de Statistique Canada 2021 (2 495 répondant(e)s) limitée, ce qui reflète les défis méthodologiques liés à la définition statistique des métiers d'art.
- Données de 2021 ne reflètent pas nécessairement les transformations récentes (postpandémie, nouvelles dynamiques du marché).
- PIB et emplois peuvent sous-estimer l'activité réelle : exclusions d'artisan(e)s hybrides, et absence de distinction entre temps plein, temps partiel ou contractuel.

3.2. Résultats d'enquête

La section suivante présente les principaux résultats de l'enquête menée auprès des membres du CMAQ et à la communauté des métiers d'art en général. Les réponses validées ont été intégrées à l'analyse afin d'assurer la fiabilité des informations. Ces résultats sont organisés selon les sous-sections suivantes : Profil des répondant(e)s, Espaces et infrastructure, Entreprises et activités, Dynamique économique et Perspectives.

Profil des répondant(e)s

Le profil sociodémographique des répondant(e)s à l'enquête, selon l'âge, le genre, les langues parlées, la langue maternelle et l'appartenance aux communautés autochtones, est détaillé au Tableau 2.

Tableau 2. Portrait démographique des répondant(e)s (n = 258)

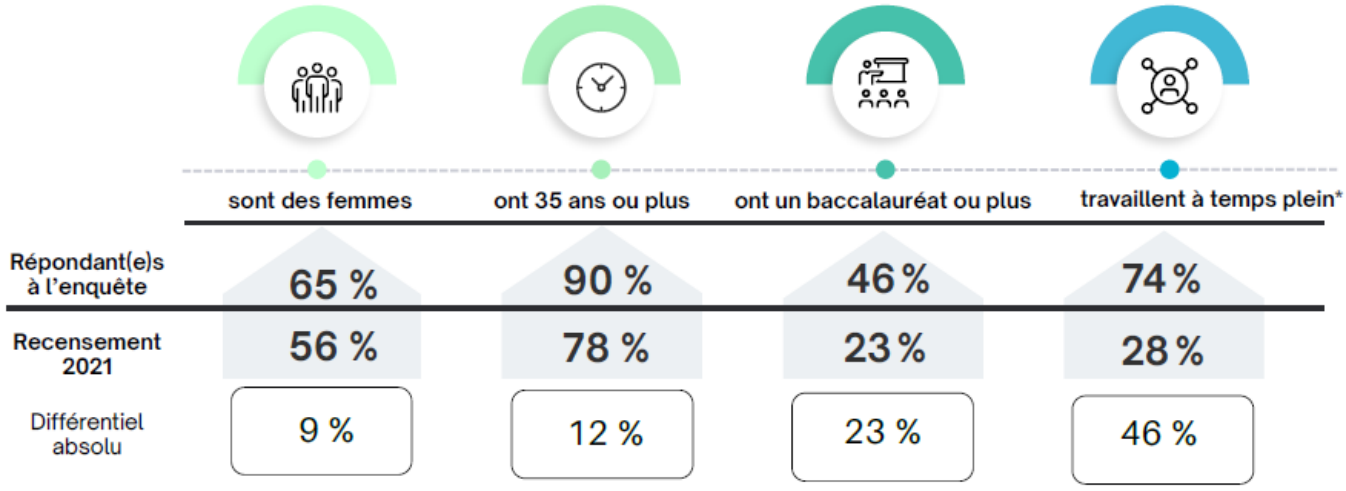
	n	%		n	%
Âge			*Langues parlées*		
18 à 24	1	0,4%	Français	252	97,7%
25 à 34	20	7,8%	Anglais	192	74,4%
35 à 44	73	28,3%	Langues autochtones	4	1,6%
45 à 54	60	23,3%	Autres	40	15,5%
55 à 64	43	16,7%			
65 et plus	53	20,5%	*Langue maternelle*		
N.D.	8	3,1%	Français	229	88,8%
			Anglais	13	5,0%
Genre			Autre(s)	16	6,2%
Homme	85	32,9%			
Femme	167	64,7%	*Membres de communautés autochtones*		
Non binaire	2	0,8%	Oui	3	1,2%
Autre(s)	1	0,4%	Non	251	97,3%
Je préfère ne pas répondre	3	1,2%	Je préfère ne pas répondre	4	1,6%

Note : Les résultats fondés sur moins de 30 répondants doivent être interprétés avec prudence, puisque ce seuil correspond au nombre minimal requis pour tirer des constats fiables.

La majorité des répondant(e)s sont âgés de 35 à 44 ans (28,3 %), avec une proportion notable de 45 à 54 ans (23,3 %). On note aussi une proportion importante de personnes de 65 ans et plus (20,5 %), ce qui reflète un certain vieillissement de la population interrogée. Les femmes représentent près des deux tiers des répondant(e)s (64,7 %), tandis que les hommes constituent 32,9 %. La grande majorité des répondant(e)s parle et a pour langue maternelle le français, et très peu d'entre eux déclarent appartenir à une communauté autochtone (1,2 %). La diversité de genre et linguistique est faible, avec quelques réponses non binaires ou autres et un petit pourcentage parlant une autre langue que le français ou l'anglais.

La Figure 7 compare quelques caractéristiques des répondant(e)s à l'enquête avec celles des artisan(e)s du Recensement 2021 du Tableau 1.

Figure 7. Comparaison entre les répondant(e)s et les artisan(e)s du Recensement (2021)



Note : Les définitions de « travail à temps plein » diffèrent : l'enquête porte sur le nombre moyen d'heures travaillées ou étudiées par semaine, alors que le Recensement mesure le travail à temps plein toute l'année.

La proportion de femmes est assez proche dans les deux sources, bien qu'un peu plus élevée parmi les répondant(e)s à l'enquête (65 % contre 56 %). La part des personnes de 35 ans et plus est également plus élevée dans l'enquête (90 % versus 78 %). Pour le niveau de scolarité, près de la moitié des répondant(e)s possèdent un baccalauréat ou plus (46 %), comparativement à une proportion deux fois moindre (23 %) dans le Recensement. En ce qui concerne le travail à temps plein, 74 % des répondant(e)s à l'enquête déclarent travailler à temps plein, contre 28 % dans le Recensement. Vu que la population sondée a été fournie par le CMAQ, qui accrédite les compétences des artisan(e)s, il est logique qu'une plus grande proportion œuvre à temps plein dans le domaine sur lequel ils ou elles sont interrogé(e)s. D'autre part, il faut noter que les définitions diffèrent légèrement : dans l'enquête, la question portait sur le nombre moyen d'heures travaillées ou étudiées par semaine, tandis que dans le Recensement, il s'agissait de travailler toute l'année à temps plein. Cette différence méthodologique peut en partie expliquer l'écart observé.

Les écarts entre notre échantillon et les données du Recensement 2021 peuvent également s'expliquer par d'autres facteurs : d'une part, Statistique Canada utilise des classifications professionnelles précises qui excluent certains métiers pouvant être considérés comme des artisan(e)s au sein du CMAQ, par exemple certaines catégories de bijoutiers, ébénistes, peintres ou sculpteurs. D'autre part, le portrait postpandémique du secteur en 2025 pourrait avoir évolué depuis 2021, influençant la composition démographique et professionnelle des répondant(e)s. Ces éléments suggèrent que les différences observées ne sont pas nécessairement des anomalies, mais reflètent plutôt des variations méthodologiques et des changements naturels dans le secteur.

On retrouve au Tableau 3 le portrait sociodémographique des répondant(e)s selon leur identification à un groupe, leur niveau de scolarité, leur région administrative et leurs années d'expérience en arts.

Tableau 3. Portrait socioculturel et professionnel des répondant(e)s (n = 258)

	n	%		n	%
Identification à un groupe			*Plus haut niveau de scolarité atteint*		
2SLGBTQIA+	22	8,9%	Aucun diplôme	2	0,8%
Minorité culturelle	13	5,2%	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	18	7,0%
Minorité racisée	7	2,8%	Diplôme d'études professionnelles	22	8,5%
Minorité linguistique	9	3,6%	Apprenti ou diplôme de métier	5	1,9%
Personne en situation de handicap	8	3,2%	Diplôme d'études collégiales	62	24,0%
Personne malentendante ou sourde	1	0,4%	Universitaire, inférieur au baccalauréat	29	11,2%
Je préfère ne pas répondre	10	4,0%	Baccalauréat universitaire	71	27,5%
Aucun	185	74,6%	Maitrise ou 2e cycle universitaire	43	16,7%
Autre(s)	13	5,2%	Doctorat ou 3e cycle universitaire	4	1,6%
			N.D.	2	0,8%
Région administrative					
Montréal	104	40,3%	*Nombre d'années d'expérience en arts*		
Capitale-Nationale	31	12,0%	Moins de 5 ans	18	7,0%
Montérégie	27	10,5%	5 à 14 ans	76	29,5%
Estrie	20	7,8%	15 à 24 ans	78	30,2%
Laurentides	15	5,8%	25 à 34 ans	50	19,4%
Chaudière-Appalaches	10	3,9%	35 ans et plus	35	13,6%
Autres régions*	51	19,8%	N.D.	1	0,4%

Note : *Les autres régions incluent le Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Laval, Lanaudière, Centre-du-Québec ainsi que certain(e)s répondant(e)s n'ayant pas spécifiés la région.

La majorité des répondant(e)s ne s'identifie à aucun groupe particulier (75 %), tandis que les membres de communautés 2SLGBTQIA+, racisées, culturelles ou linguistiques représentent chacun une minorité. La population est bien diplômée, 45,8 % ayant un baccalauréat ou un diplôme de 2e ou 3e cycle universitaire, et seulement 7,8 % ayant un diplôme secondaire ou moins. La répartition géographique montre une forte concentration à Montréal (40,3 %). En termes d'expérience en arts, la majorité des répondant(e)s ont entre 5 et 24 ans d'expérience, tandis qu'une proportion notable cumule 25 ans ou plus.

Le Tableau 4 présente le domaine d'études du plus haut diplôme obtenu par les répondant(e)s, en distinguant les formations en arts et métiers d'art des autres domaines.

Tableau 4. Domaines d'études du plus haut niveau de scolarité atteint

	n	%
Diplôme d'études collégiales (n=62)		
Arts et métiers d'art	42	67,7%
Techniques artistiques	7	11,3%
Sciences humaines	3	4,8%
Autres domaines d'études*	10	16,1%
Diplôme universitaire (n=147)		
Arts et métiers d'art	65	44,2%
Sciences humaines	25	17,0%
Sciences de l'administration	19	12,9%
Sciences appliquées	13	8,8%
Sciences de l'éducation	9	6,1%
Sciences pures	6	4,1%
Études plurisectorielles	5	3,4%
Sciences de la santé	3	2,0%
N.D.	2	1,4%

Note : *Les autres domaines d'études incluent entre autres les sciences, arts et lettres, techniques administratives et techniques biologiques.

La plupart des répondant(e)s ayant un diplôme collégial ont étudié dans les arts et métiers d'art (67,7 %), tandis qu'une proportion plus modeste s'est spécialisée en techniques artistiques ou dans d'autres domaines. Les formations en arts et métiers d'art regroupent les programmes axés sur la conception, la création et la production d'objets faits à la main selon des savoir-faire artisanaux, tandis que les techniques artistiques portent davantage sur les compétences appliquées liées aux arts visuels, à la communication ou au design.

Parmi les répondant(e)s détenant un diplôme universitaire, 44,2 % se sont également orientés vers les arts et métiers d'art, suivis des sciences humaines (17,0 %) et des sciences de l'administration (12,9 %). Il est toutefois possible que certain(e)s aient d'abord étudié en métiers d'art avant de poursuivre des études dans un autre domaine afin de mieux gérer ou diversifier leur pratique.

Le Tableau 5 présente la répartition des répondant(e)s selon la discipline de leur plus haut niveau de scolarité.

Tableau 5. Disciplines du plus haut niveau de scolarité atteint (n = 236)

	n	%
Métiers d'art	153	64,8%
Arts visuels	51	21,6%
Design	40	16,9%
Graphisme	11	4,7%
Arts numériques	10	4,2%
Arts multidisciplinaires	8	3,4%
Cinéma et vidéo	8	3,4%
Recherche architecturale	5	2,1%
Littérature et conte	4	1,7%
Musique	4	1,7%
Autres	36	15,3%

Note : Un(e) répondant(e) peut avoir étudié plus d'une discipline. La somme des pourcentages est ainsi supérieure à 100 %. Les répondant(e)s ayant comme plus haut niveau de scolarité un diplôme d'études secondaires ou moins ne sont pas comptabilisés. Les autres disciplines incluent notamment les arts du cirque, la chanson, la danse et le théâtre.

Les deux tiers des répondant(e)s ont une formation directement liée aux métiers d'art (64,8 %), ce qui reflète une spécialisation alignée avec le secteur. Les arts visuels (21,6 %) et le design (16,9 %) constituent d'autres champs de formation connexes et fréquents, tandis que les autres disciplines artistiques demeurent plus marginales. Cette répartition met en évidence une main-d'œuvre principalement formée pour contribuer directement aux métiers d'art, avec certaines compétences complémentaires dans d'autres domaines créatifs.

On retrouve au Tableau 6 les formations spécialisées en métiers d'art suivies par les répondant(e)s.

Tableau 6. Formation spécialisée en métiers d'art (n = 248)

	n	%
Autodidacte	117	47,2%
École-atelier avec DEC	87	35,1%
Classes de maîtres ou cours de spécialisation	82	33,1%
Formation hors Québec	47	19,0%
Compagnonnage ou stage	40	16,1%
École-atelier sans DEC	26	10,5%
Matrise ou 2e cycle universitaire	11	4,4%
Formation professionnelle (niveau secondaire)	5	2,0%
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	3	1,2%
Autre(s) formation(s) ou apprentissage(s)	3	1,2%

Note : Plus d'une formation peut avoir été effectuée par les répondant(e)s. La somme est donc supérieure à 100 %.

Près de la moitié des répondant(e)s (47,2 %) disent s'être formés de façon autodidacte pour l'ensemble ou une partie de leur pratique, tandis qu'environ un tiers ont suivi une formation structurée en école-atelier avec diplôme d'école-atelier avec DEC (35,1 %) ou par des classes de maîtres ou cours de spécialisation (33,1 %). Une proportion notable a également acquis une expérience à l'extérieur du Québec (19,0 %) ou par le compagnonnage ou stage (16,1 %). Les formations plus institutionnelles, comme la maîtrise ou le DEP, demeurent marginales. Les

personnes de 55 ans et plus sont davantage autodidactes, soit 63 % pour les 55 à 64 ans et 56 % pour les 65 ans et plus.

Il faut toutefois préciser que cette question portait sur la formation spécialisée en métiers d'art, et non sur le plus haut diplôme obtenu. Certaines personnes peuvent donc avoir poursuivi des études universitaires dans d'autres domaines (p. ex. arts visuels, design, gestion), sans que cela remette en cause leur formation initiale ou principale en métiers d'art.

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte où les parcours universitaires menant directement à la pratique d'un métier d'art demeurent très limités au Québec. Aucune formation supérieure en français ne conduit à l'exercice d'un métier d'art, ce qui limite le développement de la recherche en création et les possibilités de financement liées à la recherche et à l'œuvre unique. L'Université Concordia constitue une exception partielle, offrant un baccalauréat et une maîtrise en céramique, en textile et en sculpture, mais uniquement en anglais, ce qui désavantage les personnes francophones au Québec qui ne maîtrisent pas l'anglais. Les artisan(e)s qui souhaitent poursuivre des études universitaires dans leur discipline se tournent souvent vers des établissements hors Québec.

Certaines formations universitaires, bien qu'elles ne mènent pas à la pratique artisanale, contribuent néanmoins à l'écosystème du secteur. Elles complètent parfois le parcours des artistes et artisan(e)s et forment une part importante des travailleurs culturels et gestionnaires du milieu. En matière d'architecture et de patrimoine, les programmes offerts dans les universités québécoises forment des architectes ou des consultants en patrimoine, mais non à la maîtrise des métiers d'art (CMAQ, 2022).

Le Tableau 7 dresse la liste des métiers d'art exercés par les répondant(e)s et leur fréquence respective.

Tableau 7. Spécialisation de métiers d'art des répondant(e)s (n = 258)

	n	%		n	%
Céramiste	33	12,8%	Facteur d'instruments	8	3,1%
Joaillier	33	12,8%	Menuisier d'art	6	2,3%
Ébéniste	30	11,6%	Tailleur de pierre	6	2,3%
Designer de mode	26	10,1%	Tricoteur	8	3,1%
Sculpteur	22	8,5%	Mosaïste	5	1,9%
Bijoutier	19	7,4%	Charpentier	4	1,6%
Couturier	21	8,1%	Feutrier	4	1,6%
Artiste verrier	18	7,0%	Jouettier	4	1,6%
Tisserand	22	8,5%	Relieur d'art	5	1,9%
Maroquinier	15	5,8%	Chausseur	3	1,2%
Créateur imprimeur textile	12	4,7%	Plâtrier ornemaniste	3	1,2%
Peintre décorateur	13	5,0%	Tourneur sur bois	2	0,8%
Forgeron d'art	13	5,0%	Autres	16	6,2%
Vitrailliste	8	3,1%			

Notes : Un(e) répondant(e) peut occuper plus d'un métier d'art. La somme est donc supérieure à 100 %. D'autres métiers n'apparaissant qu'une seule fois sont classés dans « Autres ».

L'enquête révèle que les métiers les plus représentés sont les céramistes et les joailliers (12,8 % chacun), suivis des ébénistes (11,6 %) et des designers de mode (10,1 %). La diversité de pratiques est notable, mais on observe aussi une fragmentation : plusieurs métiers spécialisés (ex. menuisier d'art, tailleur de pierre, etc.) comptent pour moins de 3 % chacun. Cela inclut certaines disciplines et métiers, notamment en architecture ou patrimoine, qui ne se retrouvent pas à ce tableau, mais ont été aggloméré(e)s dans la catégorie « Autres ».

Les écoles supérieures d'art spécialisées en métiers d'art

En 2024, l'Association des écoles supérieures d'art du Québec (« ADÉSAQ ») a mandaté AppEco de réaliser une étude économique sur ses institutions, menant aux principaux constats suivants[9] :

- Les écoles supérieures d'art (« ÉSA »), tant spécialisées en métiers d'art qu'en arts de la scène et audiovisuel, forment des artistes engagés et compétents, offrant des formations pratiques et spécialisées adaptées aux réalités du marché du travail. Les diplômés trouvent souvent un emploi rapidement, bénéficiant d'une reconnaissance locale et internationale. Tant les associations de travailleurs que les employeurs estiment que la qualité de la formation y est très bonne, de l'ordre de 8½ sur dix.
- Les ÉSA (tous domaines confondus, incluant le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, qui regroupe neuf campus) génèrent des retombées économiques significatives, estimées à 70 M$ et 870 emplois, grâce à des dépenses restant majoritairement au Québec, avec des multiplicateurs de PIB proches de 90 %. Les impôts sur la production et les cotisations salariales liés aux ÉSA dépassent 10 M$, sans inclure l'impact économique (considérable) des nombreux diplômés actifs dans les entreprises culturelles à titre d'artistes, de mentors et de gestionnaires.
- Parmi les principaux enjeux des ÉSA, il convient de citer la faible ou la non-indexation des sommes venant du gouvernement du Québec, ce qui engendre des tensions financières. Une majorité d'écoles aimerait agrandir leurs installations et accroître leur capacité en formation supérieure; cependant, des contraintes d'espace et des ressources limitées compliquent cette expansion. Entre autres, trois écoles sur quatre perçoivent leur situation financière comme « neutre » ou « difficile ». Plusieurs croient que leurs finances ne permettent pas de réaliser pleinement leur mission, limitant leur capacité à investir, à entretenir leurs installations et à mettre en œuvre des projets. La précarité salariale complique tous les aspects de la gestion des ressources humaines. L'étude concluait en recommandant une forte hausse du financement moyen par étudiant(e) en formation supérieure : substantielle dès l'an 1, mais aussi et surtout soutenue et indexée au fil des années.

Plus précisément, pour les écoles supérieures spécialisées en métiers d'art, les écoles-ateliers :

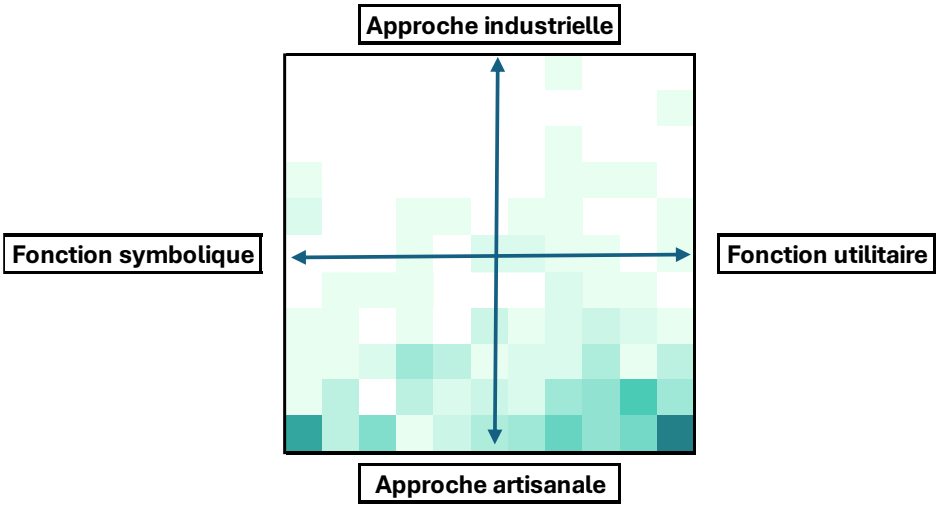
- Entre 2019 et 2023, l'école supérieure « moyenne » spécialisée en métiers d'art comptait 26 travailleur(se)s, dont 11 affectés à la formation supérieure ; accueillait près de 40 étudiant(e)s au total, dont 15 nouvelles inscriptions et 9 diplômé(e)s par année ; présentait en moyenne 4 événements par année attirant un total de près de 800 personnes.

[9] Source : ADÉSAQ. Lien Internet : https://adesaq.com/wp-content/uploads/2025/09/EtudeAppEco2024_ADESAQ-versionfinale.pdf

- Environ 80 % des personnes ayant reçu un diplôme étaient toujours actives en métiers d'art deux plus tard.
- En moyenne, ces écoles spécialisées en métiers d'art recevaient 0,8 M$ en revenus, dont 55 % de sources gouvernementales ; leurs dépenses courantes moyennes étaient de 0,65 M$, dont 60 % en rémunération et le reste en dépenses d'exploitations, et le solde (0,15 M$) était injecté en investissements ou réparations.
- Dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, l'Institut des métiers d'art (« IMA ») regroupe huit écoles-ateliers affiliées au Cégep du Vieux-Montréal et débouchant sur un diplôme d'études collégiales (« DEC ») en Techniques de métiers d'art. Leurs spécialisations sont la céramique, la construction textile, l'ébénisterie artisanale, l'impression textile, la joaillerie, la lutherie-guitare, la maroquinerie (cuir) et le verre. L'IMA est membre de l'ADÉSAQ[10].
- Ailleurs au Québec, le Centre de formation et de consultation en métiers d'art (« CFCMA ») est un organisme sans but lucratif affilié au Cégep Limoilou par un protocole de partage de responsabilités. Le CFCMA dispose d'ententes de partenariat avec des écoles-ateliers, lesquelles ont la responsabilité de dispenser le volet technique de la formation du DEC Techniques de métiers d'art. Sept options de DEC sont offertes, soit trois via la Maison des métiers d'art de Québec (céramique, construction textile et sculpture), ainsi que l'ébénisterie, la joaillerie et la lutherie (violon ou guitare)[11].

La Figure 8 illustre la répartition des répondant(e)s selon deux axes inspirés du modèle d'analyse des métiers d'art élaboré par le chercheur et artiste verrier Bruno Andrus en collaboration avec le CMAQ (Andrus & CMAQ, 2019).

Figure 8. Approche et fonction des métiers d'art (n = 212)



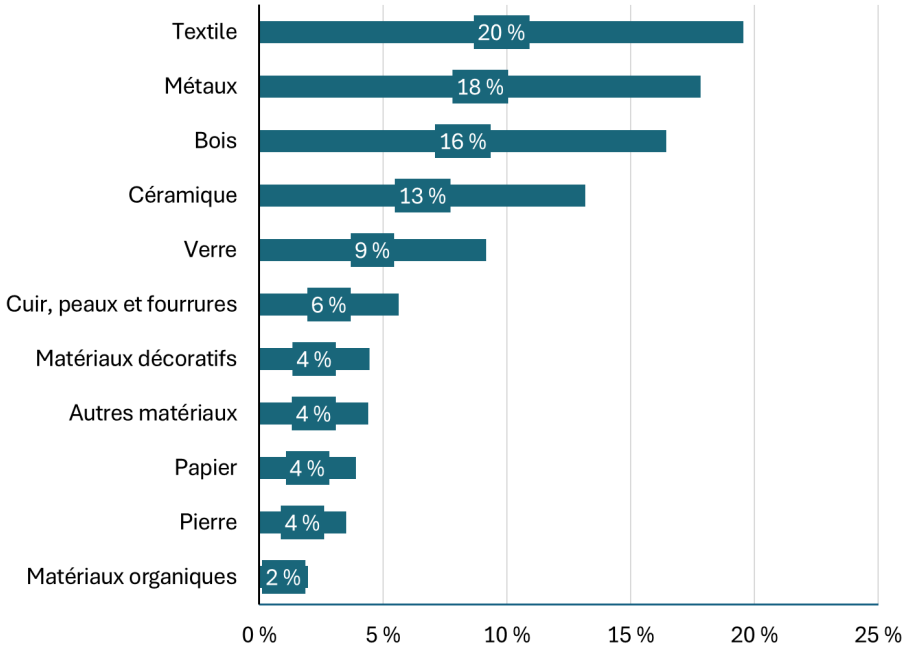
[10] Source : Site Internet de l'IMA : https://www.cvm.qc.ca/institut-des-metiers-art/
[11] Source : Site Internet du CFCMA : http://www.metierdart.com/

On observe une concentration marquée: le carré foncé à l'extrême gauche en bas, représentant l'approche artisanale/symbolique, regroupe 8 % des réponses des répondant(e)s, tandis que celui à l'extrême droite en bas, correspondant à l'approche artisanale/utilitaire, en rassemble 10,4 %. Au total, la première ligne en bas du graphique concentre 43,4 % des réponses, soulignant l'importance de ces procédés de fabrication dans le secteur. Les répondant(e)s se situent majoritairement dans la moitié du bas de la figure, donc en approche artisanale (91,5 %) tandis que la répartition gauche-droite est plus équilibrée, soit 36,3 % (symbolique, côté gauche) et 63,7 % (utilitaire, côté droit). Moins de 1 % indiquent que leurs activités cadrent dans une approche industrielle.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les artisan(e)s situent leurs pratiques principalement dans les fonctions symbolique ou utilitaire, en plus de privilégier largement l'approche artisanale pour leurs modes de production.

La Figure 9 présente la proportion moyenne du temps de travail que les répondant(e)s consacrent à la transformation de chaque matériau, ainsi que les matériaux les plus fréquemment utilisés dans leur pratique.

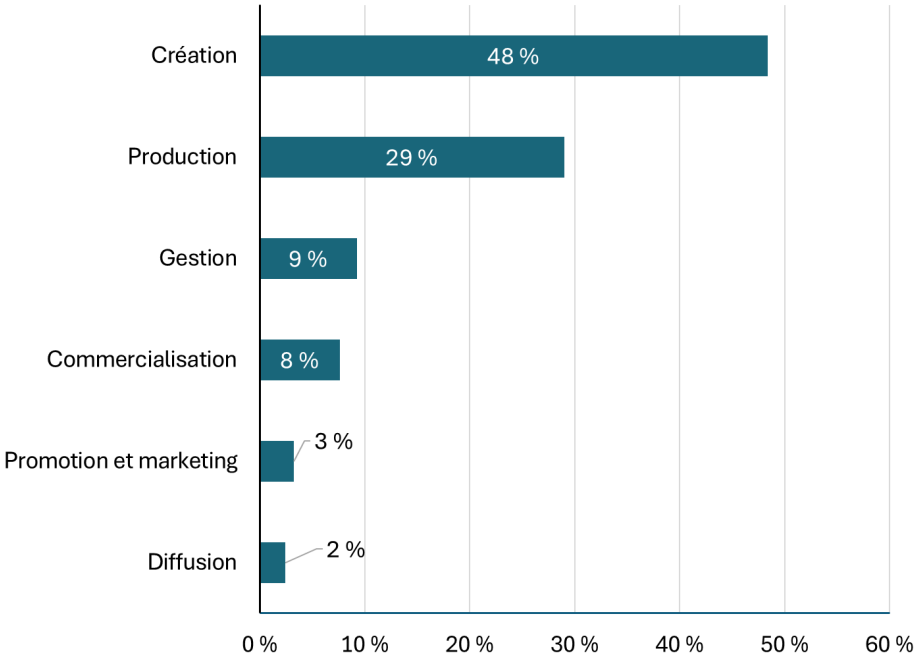
Figure 9. Part du temps consacré à l'utilisation de chaque matériel - moyenne (n = 181)



Parmi les matériaux utilisés, le textile (20 %) et les métaux (18 %) occupent la plus grande part du temps de travail des répondant(e)s, suivis du bois (16 %) et de la céramique (13 %). Le verre représente une proportion notable (9 %), tandis que le cuir, le papier et la pierre demeurent plus marginaux (entre 4 et 6 % chacun). Les matériaux organiques (2 %) sont utilisés de façon plus ponctuelle.

La répartition des tâches selon le temps consacré par les artisan(e)s est illustrée à la Figure 10.

Figure 10. Tâche la plus importante en termes de temps qui y est consacré (n = 248)

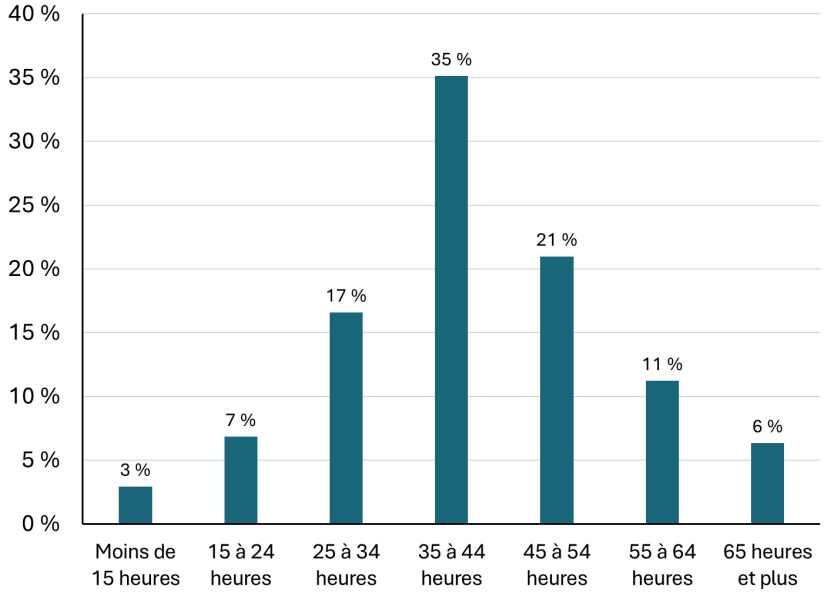


Les trois quarts du temps de travail sont consacrés à la création (48 %) et à la production (29 %). Les activités de gestion (9 %), de commercialisation, soit la vente des œuvres ou produits (8 %), ainsi que de promotion et marketing (3 %) occupent une place beaucoup plus réduite, tandis que la diffusion, liée plutôt à la présentation publique des œuvres (2 %), demeure marginale. Certes, le cœur des efforts des artisan(e)s est centré sur la conception et la réalisation des œuvres, mais cela limite leur capacité à optimiser et développer le volet entrepreneurial de leurs activités.

Cela peut informer les organismes subventionnaires sur les besoins en financement à chacune des étapes de travail des artisan(e)s, dans un contexte où il existe peu de structures ou de soutien pour épauler les artisan(e)s dans leurs tâches de création et de production. En effet, les artisan(e)s disposent de peu de temps pour assumer les autres fonctions, et peu d'organismes reçoivent un appui pour les soutenir dans ces tâches. Cette situation se traduit par une chaîne de création de valeur courte, où l'artisan(e) doit assurer seul(e) l'ensemble des tâches et endosser plusieurs rôles.

La Figure 11 présente le nombre total d'heures travaillées par semaine par les répondant(e)s.

Figure 11. Heures totales travaillées par semaine (n = 205)



La majorité des répondant(e)s travaillent à temps plein ou davantage. Environ un quart (27 %) consacrent moins de 35 heures par semaine à leur métier et peuvent donc être considérés comme travaillant à temps partiel. La tranche des 35 à 44 heures, correspondant à un temps plein classique, regroupe 35 % des répondant(e)s. Enfin, près de 38 % dépassent ce seuil, travaillant 45 heures ou plus par semaine, avec un petit groupe de 6 % qui consacre plus de 65 heures hebdomadaires à son activité.

Pour mieux comprendre la répartition du temps de travail selon l'âge, le Tableau 8 présente les heures totales hebdomadaires consacrées aux métiers d'art par tranche d'âge des répondant(e)s.

Tableau 8. Heures totales travaillées par semaine selon l'âge (n = 205)

	n	Moyenne	Médiane
Total	*205*	*41,4*	*40,0*
18 à 24 ans	1	40,0	40,0
25 à 34 ans	18	43,9	40,0
35 à 44 ans	58	42,3	40,0
45 à 54 ans	41	42,2	40,0
55 à 64 ans	34	45,4	47,5
65 ans et plus	47	34,9	35,0

La moyenne hebdomadaire est de 41,4 heures et la médiane de 40 heures, ce qui signifie que la moitié des répondant(e)s travaille 40 heures ou moins et l'autre moitié 40 heures ou plus[12]. Les tranches d'âge intermédiaires (25 à 54 ans) affichent des moyennes légèrement supérieures à 42 heures, tandis que les 55 à 64 ans déclarent le temps de travail moyen le plus élevé (45,4 heures), avec une médiane de 47,5 heures, suggérant que certain(e)s

[12] Un écart prononcé entre moyenne et médiane refléterait la présence de quelques personnes ou d'un sous-groupe qui consacrent un nombre particulièrement élevé d'heures à son métier, ce qui tirerait la moyenne vers le haut. À l'inverse, lorsque la moyenne et la médiane sont proches, comme c'est le cas ici (40 et 41 heures), c'est que les résultats du groupe sont relativement symétriques, donc environ autant de répondant(e)s se trouvent en dessous et au-dessus de la moyenne.

consacrent un temps significatif à leur pratique. Les répondant(e)s de 65 ans et plus travaillent en moyenne moins d'heures (34,9 heures), reflétant possiblement un engagement à temps partiel ou progressif vers la retraite.

Il convient de noter que le groupe des 18-24 ans ne comprend qu'un(e) répondant(e), limitant l'interprétabilité de ces résultats spécifiques.

La section suivante se concentre sur les réponses relatives aux espaces de travail et aux infrastructures utilisés par les artisan(e)s.

Espaces et infrastructure

Le Tableau 9 brosse le portrait des espaces de travail des répondant(e)s, en précisant le type d'espace, la localisation, la propriété du bâtiment et la situation de l'atelier par rapport à la résidence[13].

Tableau 9. Portrait des espaces

	n	%		n	%
Type d'espace (n=258)			*Région administrative (n=233)*		
Atelier	206	79,8%	Montréal	95	40,8%
Studio	61	23,6%	Capitale-Nationale	28	12,0%
Atelier-boutique	45	17,4%	Montérégie	27	11,6%
Entrepôt	38	14,7%	Estrie	20	8,6%
Bureau	68	26,4%	Laurentides	11	4,7%
Aucun de ces espaces	24	9,3%	Chaudière-Appalaches	9	3,9%
			Lanaudière	8	3,4%
Propriétaire du bâtiment où est l'espace (n=234)			Outaouais	8	3,4%
Oui	127	54,3%	Mauricie	7	3,0%
Non	107	45,7%	Laval	6	2,6%
			Bas-Saint-Laurent	4	1,7%
Espace situé à la résidence personnelle (n=235)			Centre-du-Québec	3	1,3%
Oui	146	62,1%	Saguenay-Lac-Saint-Jean	3	1,3%
Non	89	37,9%	Autres régions **	4	1,7%
Lieu de l'atelier (n=219)					
Édifice regroupant des ateliers d'artistes	34	15,5%			
Atelier partagé	17	7,8%			
Bâtiment industriel	36	16,4%			
Autres*	151	68,9%			

Note : * La majorité des autres espaces sont des ateliers situés aux résidences personnelles des répondant(e)s. ** Les autres régions incluent l'Abitibi-Témiscamingue et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les espaces de travail des répondant(e)s sont majoritairement situés dans un atelier (79,8 %) et à domicile (62,1 %). Les bureaux, studios et ateliers-boutiques sont moins fréquents, et les bâtiments sont parfois détenus par les répondant(e)s eux-mêmes (54,3 %). Les ateliers se concentrent surtout à Montréal (40,8 %), suivie de la Capitale-Nationale et de la Montérégie. Les lieux varient, incluant des résidences, des bâtiments industriels, des

[13] Les notions d'atelier et de studio comportent plusieurs aspects communs. Selon le Larousse en ligne (larousse.fr), « Atelier » se définit entre autres comme « Local où travaille manuellement quelqu'un pour son métier artisanal ou pour son plaisir (...) Ensemble des collaborateurs, aides ou élèves d'un artiste ; unité d'enseignement, ensemble des élèves d'un même maître dans une école d'art, une académie (...) » ; alors que « Studio » se définit entre autres comme « (...) local, atelier réservé à la pratique d'un art, d'une technique considérée comme un art : Studio d'art graphique, de photographie. ». Par conséquent, les deux peuvent être considérés comme des espaces dédiés où s'opère la création et/ou la production des œuvres.

édifices regroupant des ateliers ou d'autres types d'espaces. Parmi ceux ne disposant pas d'espace, près de la moitié cite le coût trop élevé d'un studio, et 50 % travaillent à domicile ou ailleurs, soulignant à la fois la diversité des environnements et les contraintes financières ou pratiques pour accéder à un atelier dédié à leur pratique.

Entreprises et activités

On retrouve au Tableau 10 les informations sur le statut des entreprises des répondant(e)s, incluant la gestion et le type d'entité juridique**.**

Tableau 10. Statut de l'entreprise

	n	%
Statut de gestion de l'entreprise (n = 258)		
Je suis l'unique propriétaire de mon entreprise	212	82,2%
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)	14	5,4%
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e.s)	16	6,2%
Non applicable	16	6,2%
Statut de l'entité (n = 242)		
Entreprise individuelle ou travailleur autonome	185	76,4%
Entreprise incorporée	48	19,8%
Société en nom collectif	4	1,7%
Autres*	5	2,1%

Note : * Les autres entités incluent les sociétés par actions, les OSBL et les coopératives.

L'analyse révèle la prédominance du modèle entrepreneurial individuel parmi les entreprises du secteur. La grande majorité des répondant(e)s (82,2 %) déclarent être l'unique propriétaire de leur entreprise, tandis qu'une faible proportion (environ 11,6 %) partage la gestion avec des partenaires d'affaires, s'avérant souvent être leur conjoint(e). Sur le plan juridique, près des trois quarts (76,4 %) opèrent à titre d'entreprise individuelle ou de travailleur autonome, alors qu'une entreprise sur cinq est incorporée.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, les données indiquent une structure d'affaires généralement de petite taille : seulement 23 % des entreprises comptent des employé(e)s ou des stagiaires, et un peu plus du tiers (37,7 %) font appel à de la main-d'œuvre ponctuelle, à forfait ou à la pièce. Ces résultats confirment le caractère largement indépendant et peu structuré des entreprises du secteur, où l'organisation repose surtout sur l'entrepreneur(e) elle-même ou lui-même.

Le Tableau 11 présente quelques caractéristiques des boutiques, soit leur lieu, la région, les produits vendus et la période d'ouverture.

Tableau 11. Portrait des boutiques (n = 28)

	n	%		n	%
*Lieu de la boutique**			*Région administrative des boutiques**		
Résidence personnelle	5	17,9%	Montréal	12	42,9%
Espace partagé ou coopératif	1	3,6%	Capitale-Nationale	7	25,0%
Immeuble en propriété	7	25,0%	Estrie	4	14,3%
Local commercial	15	53,6%	Autres régions**	6	0,21429
En ligne uniquement	1	3,6%			
Autres lieux	5	17,9%	*Produits vendus à la boutique**		
			Production personnelle	27	96,4%
Ouverture de la boutique			Production d'autres artistes en métiers d'art	18	64,3%
Ouvert à l'année	23	82,1%	Production autres qu'en métiers d'arts	6	21,4%
Ouvert ponctuellement	2	7,1%	Autre(s)	2	7,1%
Ouvert en saison	3	10,7%			
Nombre de mois - moyenne	6,2	-			

Note : * Plus d'une réponse est possible. La somme est donc supérieure à 100 %. ** Les autres régions incluent l'Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Laurentides, Montérégie et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les boutiques des artisan(e)s, dont la superficie moyenne est de 885 pieds carrés, sont principalement situées dans des locaux commerciaux (53,6 %) ou dans des immeubles en propriété (25,0 %), alors que 17,9 % opèrent directement à partir de la résidence personnelle. Géographiquement, Montréal concentre la plus forte proportion de boutiques (42,9 %), suivie de la Capitale-Nationale (25,0 %) et de l'Estrie (14,3 %).

La majorité des boutiques (82,1 %) demeurent ouvertes à l'année, tandis qu'une minorité fonctionne de manière saisonnière (10,7 %) ou ponctuelle (7,1 %), avec une durée moyenne d'ouverture de 6,2 mois par an. En ce qui concerne l'offre, la quasi-totalité (96,4 %) vend la production personnelle des artisan(e)s. Toutefois, près des deux tiers (64,3 %) complètent leur offre avec des créations d'autres artisan(e)s en métiers d'art, et une minorité diversifie encore davantage en proposant des produits hors métiers d'art (21,4 %).

Ces résultats mettent en évidence l'importance des boutiques comme canal de diffusion directe, centré sur la production des répondant(e)s elles/eux-mêmes, tout en s'ouvrant à la complémentarité et à la collaboration avec d'autres créateurs ou créatrices.

La section suivante aborde la dynamique économique des entreprises en métiers d'art.

Dynamique économique

Le Tableau 12 présente les statistiques descriptives des revenus[14] déclarés par 162 répondant(e)s. Il illustre la répartition des différentes sources de revenus et leur contribution au revenu total du secteur.

Le 10e percentile correspond au seuil en dessous duquel se trouvent 10 % des répondant(e)s ayant les revenus les plus faibles. Le 90e percentile indique le seuil au-dessus duquel se situent les 10 % les plus rémunérés. Ces deux valeurs permettent de saisir l'étendue et les écarts entre les revenus.

[14] Le terme « revenus » désigne les revenus bruts des artisan(e)s. Lorsque les coûts en sont soustraits, il est alors question de « revenus nets ». Ces derniers ont été déclarés comme tel par les répondant(e)s lors de l'enquête.

Tableau 12. Statistiques descriptives des revenus (n = 162)

	Total	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Revenus totaux	**17 483 666 $**	**107 924 $**	**45 621 $**	**7 685 $**	**157 082 $**
Vente de pièces et/ou d'œuvre	10 918 893 $	67 401 $	9 015 $	0 $	103 400 $
Revenus provenant d'autres activités ou contrats en métiers d'art	2 145 894 $	13 246 $	0 $	0 $	20 000 $
Aide publique	1 675 020 $	10 340 $	0 $	0 $	19 900 $
Revenus provenant d'emplois ou d'activités extérieures aux métiers d'art	1 367 205 $	8 440 $	0 $	0 $	30 000 $
Enseignement et médiation en métiers d'art	747 816 $	4 616 $	0 $	0 $	10 000 $
Aide privée	328 800 $	2 030 $	0 $	0 $	0 $
Salaire personnel si vous êtes salarié.e de votre entreprise	228 000 $	1 407 $	0 $	0 $	0 $
Droits d'auteurs	72 038 $	445 $	0 $	0 $	295 $

Les résultats illustrent une certaine inégalité des revenus dans le secteur des métiers d'art. Le revenu total médian s'élève à 45 621 $, bien en deçà de la moyenne (107 924 $), ce qui indique que quelques revenus très élevés tirent la moyenne vers le haut. Les ventes de pièces et d'œuvres constituent la principale source de revenus, mais leur médiane de 9 015 $ montre que la majorité des artisan(e)s en tirent des montants modestes. Les autres sources de revenus (comme les contrats en métiers d'art, l'aide publique [soutien ou subvention] ou l'enseignement) affichent une médiane de 0 $, signe que plusieurs répondant(e)s n'y ont pas accès.

Le 10^{e} percentile (7 685 $) et le 90^{e} percentile (157 082 $) illustrent des écarts importants entre les revenus les plus faibles et les plus élevés, soulignant la grande diversité des situations économiques dans le secteur.

Le prochain tableau présente les statistiques descriptives des revenus selon que les artisan(e)s possèdent ou non une boutique (Tableau 13). Cette distinction permet de mieux comprendre l'impact que peut avoir un point de vente physique sur les revenus totaux et sur la structure des sources de revenus.

Tableau 13. Statistiques descriptives des revenus - avec ou sans boutique

	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Avec boutique (n=17)				
Revenus totaux	282 803 $	130 000 $	6 600 $	375 528 $
Vente de pièces et/ou d'œuvre	267 287 $	104 000 $	800 $	346 068 $
Aide publique	8 213 $	2 000 $	0 $	19 800 $
Autres revenus	7 303 $	1 000 $	0 $	19 400 $
Sans boutique (n=143)				
Revenus totaux	87 274 $	45 000 $	7 801 $	125 800 $
Vente de pièces et/ou d'œuvre	43 984 $	7 733 $	0 $	84 721 $
Aide publique	10 375 $	0 $	0 $	17 600 $
Autres revenus	32 915 $	14 963 $	0 $	69 863 $

Les données montrent que les répondant(e)s qui possèdent une boutique affichent des revenus nettement plus élevés que ceux et celles qui n'en ont pas. Leur revenu total médian atteint 130 000 $, comparativement à 45 000 $ pour les personnes sans boutique. Cette différence s'explique surtout par la vente de pièces et d'œuvres, qui constitue la principale source de revenus dans les deux groupes, mais dont la médiane est beaucoup plus élevée chez les personnes avec boutique (104 000 $ contre 7 733 $). Les revenus provenant de l'aide publique et des autres sources demeurent marginaux dans les deux cas.

Les écarts entre les percentiles montrent aussi une plus grande variabilité des revenus parmi les artisan(e)s propriétaires de boutique, certains générant des revenus très élevés tandis que d'autres se situent à des niveaux beaucoup plus modestes. Avec 17 répondant(e)s dans le groupe « avec boutique » contre 143 dans le groupe « sans boutique », les résultats pour les propriétaires de boutique doivent être interprétés avec prudence. Cette analyse met néanmoins en lumière l'écart marqué des modèles économiques et des réalités financières pour ces deux types de fonctionnement opposés.

L'analyse suivante compare les revenus totaux et par lieu de vente des artisan(e)s selon qu'ils possèdent ou non une boutique (Tableau 14).

Tableau 14. Statistiques descriptives de la vente de pièces et/ou d'œuvres

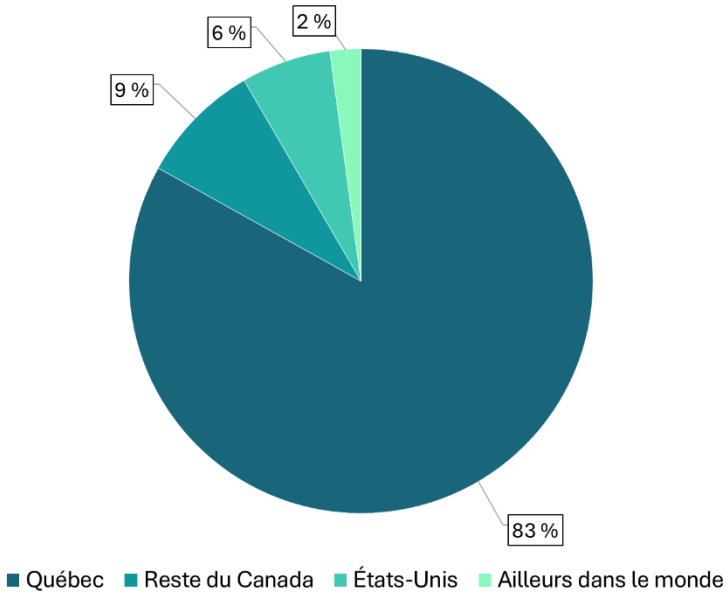
	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Avec boutique (n=17)				
Total	267 287 $	104 000 $	800 $	346 068 $
Selon le lieu de ventes (n=17)				
Ventes à des foires, salons et expositions	13 939 $	850 $	0 $	37 099 $
Ventes à des grossistes	15 124 $	1 308 $	0 $	45 864 $
Ventes à votre propre boutique, atelier ou maison	214 148 $	54 000 $	99 $	235 160 $
Ventes internet	21 383 $	6 000 $	0 $	53 214 $
Autres	2 693 $	0 $	0 $	2 738 $
Sans boutique (n=116)				
Total	54 222 $	12 983 $	2 000 $	90 683 $
Selon le lieu de ventes (n=113)				
Ventes à des foires, salons et expositions	9 377 $	3 600 $	0 $	25 320 $
Ventes à des grossistes	5 908 $	0 $	0 $	9 235 $
Ventes à votre propre boutique, atelier ou maison	19 400 $	600 $	0 $	24 355 $
Ventes internet	18 052 $	208 $	0 $	28 000 $
Autres	2 863 $	0 $	0 $	5 151 $

Les artisan(e)s avec boutique affichent des revenus totaux médians nettement plus élevés liés à la vente de pièces ou d'œuvres (104 000 $) que ceux sans boutique (12 983 $), ce qui reflète l'importance de la vente directe via leur propre espace. La majorité de leurs revenus provient de cette vente en boutique, tandis que les autres canaux, comme les foires, les grossistes ou les ventes en ligne, contribuent moins de manière significative. Chez les artisan(e)s sans boutique, les revenus issus de la vente de pièces ou d'œuvres sont plus modestes et répartis plus uniformément entre les différents lieux de vente, avec une forte variabilité observée entre les percentiles. En outre, la moyenne des ventes par Internet avoisine celle des boutiques (18 052 $ vs 21 383 $), indiquant que cette avenue peut être profitable pour qui s'y investit efficacement[15]. Ces résultats confirment que posséder une boutique constitue un levier appréciable pour générer des revenus élevés, toutefois avec des coûts d'exploitation à la clé, ce qui exige certaines connaissances en la matière.

La Figure 12 montre la part des revenus des artisan(e)s selon leur provenance.

[15] Les médianes sont beaucoup plus faibles, indiquant une grande variabilité à cet égard.

Figure 12. Part des revenus selon la provenance (n = 251)

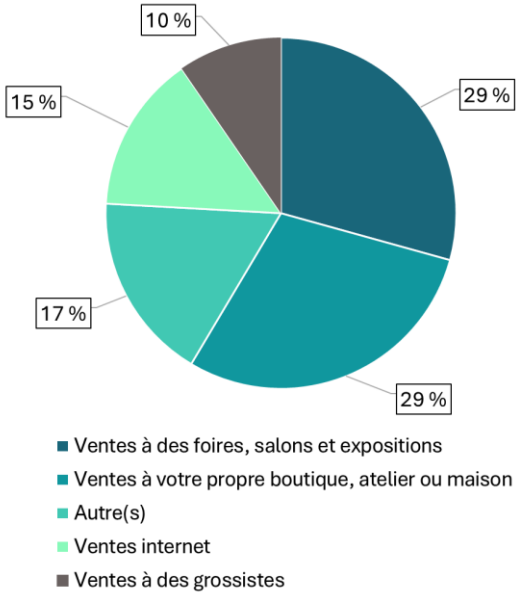


Les revenus des artisan(e)s proviennent très largement du Québec (83 % en moyenne). Cette forte dépendance au marché local démontre le rôle direct du secteur dans le soutien et la stimulation de l'économie québécoise, notamment en encourageant la consommation de proximité et en renforçant les circuits courts. Le reste du Canada (9 %) et les États-Unis (6 %) représentent des parts modestes, mais non négligeables, traduisant une certaine ouverture hors Québec, tandis que les marchés internationaux demeurent marginaux (2 %).

Ces résultats mettent en lumière à la fois la solidité et la vulnérabilité du secteur : d'un côté, l'ancrage local génère des retombées économiques importantes au Québec, créant et maintenant des emplois, mais de l'autre, la dépendance à ce marché unique souligne l'importance de diversifier les débouchés, notamment à l'échelle canadienne et internationale, afin d'accroître la résilience et le potentiel de croissance du secteur.

On retrouve à la Figure 13 la distribution des revenus des artisan(e)s selon les canaux de vente.

Figure 13. Origines des ventes selon le lieu (n = 174)



Note : La catégorie « Autre(s) » regroupe les commandes sur mesure, les ventes via galeries ou boutiques, les contrats corporatifs ou institutionnels, les ateliers et cours, ainsi que les projets artistiques ou subventions.

Les ventes réalisées lors de foires, salons et expositions représentent 29 % en moyenne, soulignant que ce canal constitue une source importante de revenus pour plusieurs artisan(e)s. Les ventes à la boutique personnelle, à l'atelier ou à la maison, représentent également 29 %, montrant que de nombreux artisan(e)s disposent de points de vente directs. La catégorie « Autre(s) » regroupe diverses sources de revenus indirectes, comme les commandes sur mesure, les ventes via galeries ou boutiques, les contrats corporatifs ou institutionnels, les ateliers et cours, ainsi que les projets artistiques ou subventions, et représente 17 % des revenus. Les ventes en ligne, quant à elles, s'élèvent à 15 %, indiquant un recours modéré aux plateformes numériques.

Les ventes aux grossistes (10 % du total) demeurent marginales et concernent principalement des produits reproductibles ou en séries limitées, ce qui explique leur faible part dans le chiffre d'affaires global. Dans le secteur des métiers d'art, la majorité des artisan(e)s privilégie les ventes directes, que ce soit lors de foires, à l'atelier ou en ligne.

Le Tableau 15 présente la part des revenus des artisan(e)s selon la provenance et le lieu de vente. Le total est de 100 %, faisant en sorte que le tableau représente la répartition globale de leurs revenus.

Tableau 15. Part des revenus selon la provenance et le lieu (n = 224)

	Québec	Reste du Canada	États-Unis	Ailleurs dans le monde	**Total**
Ventes à des foires, salons et expositions	24,7%	2,9%	1,2%	0,4%	**29,2%**
Ventes à votre propre boutique, atelier ou maison	25,9%	1,7%	0,7%	0,9%	**29,2%**
Autre(s)	16,0%	1,0%	0,1%	0,0%	**17,1%**
Ventes internet	8,8%	1,8%	3,5%	0,7%	**14,7%**
Ventes à des grossistes	6,8%	1,6%	1,0%	0,3%	**9,7%**
Total	**82,2%**	**9,1%**	**6,5%**	**2,2%**	**100,0%**

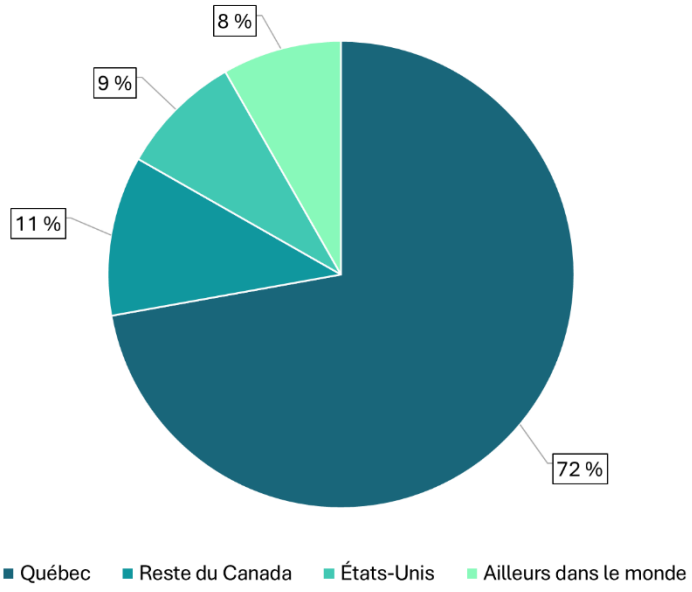
Note : « Autres » inclut majoritairement des produits vendus en consignation dans des boutiques.

La majeure partie des revenus des artisan(e)s provient du Québec, représentant 82,2 % du total, ce qui souligne un fort ancrage local et le rôle direct du secteur dans l'économie régionale. Les ventes réalisées lors de foires, salons et expositions ainsi que celles effectuées dans leur propre boutique ou atelier occupent chacune près de 29 % des revenus, illustrant l'importance des circuits directs pour la commercialisation des œuvres[16].

Les ventes en ligne contribuent à 14,7 % des revenus, avec une proportion notable provenant des États-Unis (3,5 %), indiquant une ouverture limitée, mais présente vers les marchés internationaux. Les ventes à des grossistes, dont la majorité au Québec, représentent environ 9,7 % des revenus, tandis que les marchés hors Québec restent marginaux, totalisant seulement 17,8 % du revenu global.

La répartition des dépenses en matériaux des artisan(e)s selon la région d'approvisionnement est illustrée ci-dessous.

Figure 14. Part des dépenses en matériaux selon la région (n = 251)



[16] Ce constat s'inscrit dans la continuité d'observations plus anciennes : déjà en 2013, une étude du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CHRSC) soulignait que la majorité des œuvres d'artisan(e)s professionnels au Canada étaient vendues sans intermédiaire, principalement dans le cadre de foires et salons. Plus de dix ans plus tard, ces canaux demeurent les vecteurs dominants des ventes d'œuvres (CHRSC, 2013).

La majorité des dépenses en matériaux des artisan(e)s est au Québec, avec une moyenne de 72 %, ce qui souligne l'importance du secteur pour stimuler l'économie locale et soutenir les fournisseurs et commerces québécois. En effet, les achats réalisés au Québec de matériaux et fournitures d'ici contribuent directement au PIB de la province. Les achats provenant du reste du Canada (11 %), des États-Unis (9 %) et d'autres pays (8 %) demeurent minoritaires, indiquant que le marché local demeure la principale source d'approvisionnement. Même si les matériaux viennent d'ailleurs (ce qui est parfois nécessaire), ils permettent néanmoins de soutenir la création d'œuvres d'ici – et, partant, la rémunération des artisan(e)s et la pérennité de leurs activités.

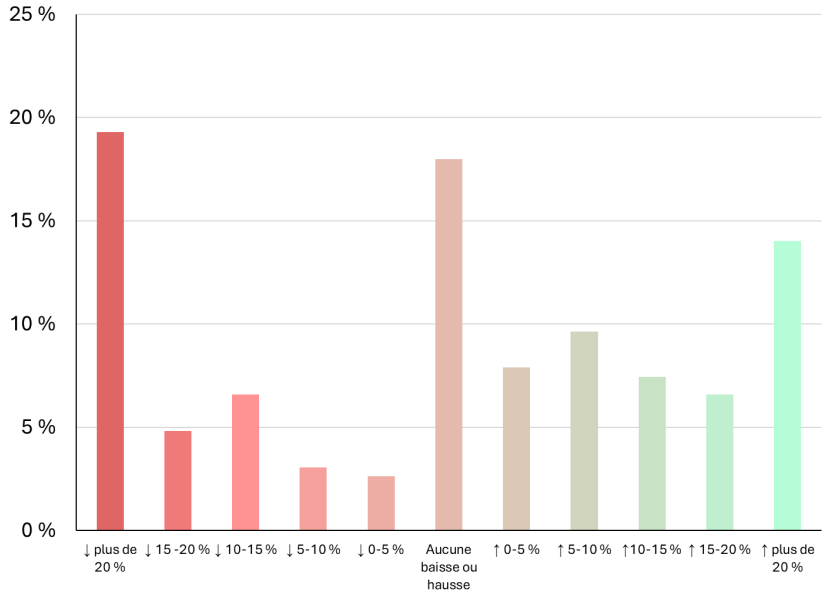
Cette concentration sur le marché local contribue à renforcer l'économie régionale et à limiter les coûts et les risques liés aux importations, notamment dans le contexte des tarifs américains qui peuvent rendre les matériaux importés plus coûteux ou incertains.

La prochaine section porte sur les perspectives des artisan(e)s concernant leurs revenus, leurs coûts et les enjeux liés à l'approvisionnement.

Perspectives

La perception des artisan(e)s concernant l'évolution de leurs revenus au cours des trois dernières années est illustrée à la Figure 15.

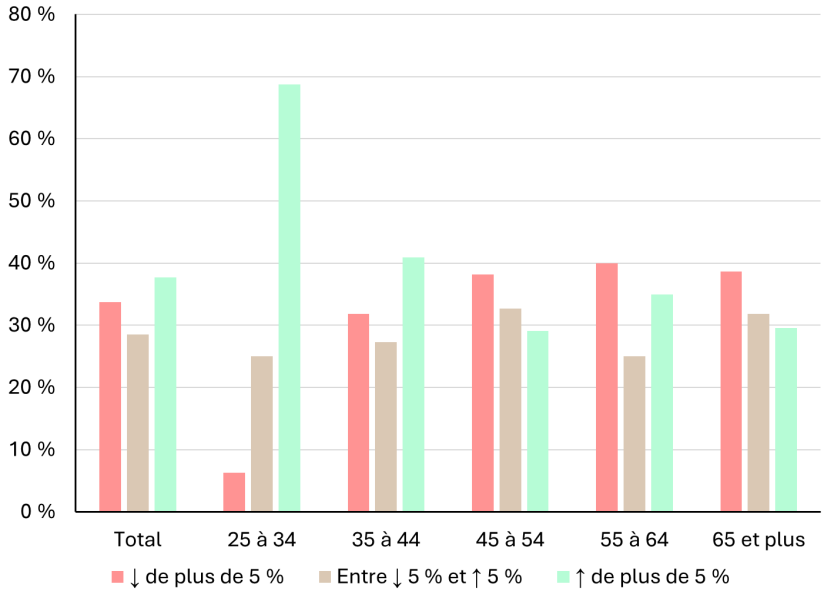
Figure 15. Évolution des revenus au cours des 3 dernières années (n = 228)



Au total, 36 % des répondant(e)s ont observé une baisse de leurs revenus, dont près de la moitié (19 % de l'ensemble des répondant(e)s) enregistrant une diminution de presque 20 %. À l'inverse, 45 % ont constaté une hausse, et 18 % n'ont noté ni baisse ni hausse significative.

Pour approfondir l'analyse, la Figure 16 présente l'évolution des revenus au cours des trois dernières années selon l'âge des répondant(e)s.

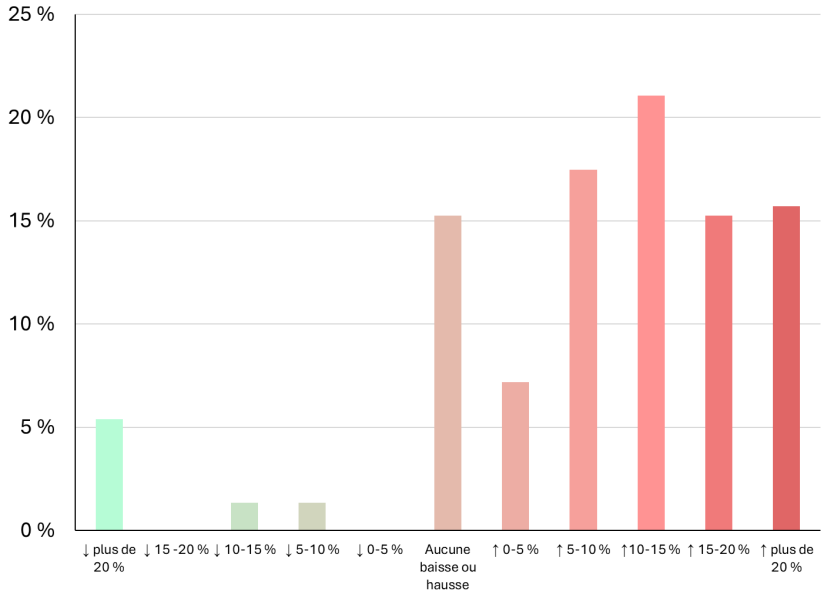
Figure 16. Évolution des revenus au cours des 3 dernières années selon l'âge



Les artisan(e)s de 25 à 34 ans se démarquent par une situation plus favorable, 68,8 % ayant enregistré une hausse de plus de 5 % de leurs revenus au cours des trois dernières années. Cette proportion diminue avec l'âge, passant à 40,9 % chez les 35 à 44 ans, 29,1 % chez les 45 à 54 ans, 35 % chez les 55 à 64 ans et 29,5 % chez les 65 ans et plus. À l'inverse, la part de ceux et celles ayant subi une baisse de revenus augmente dans les groupes plus âgés, atteignant environ 40 % chez les 45 ans et plus. Ces résultats suggèrent que les jeunes artisan(e)s ont davantage profité d'une croissance récente de leurs revenus, tandis que les générations plus âgées font face à une plus grande stabilité ou à un recul de leurs revenus.

Ensuite, l'analyse met en lumière la manière dont les artisan(e)s perçoivent l'évolution de leurs coûts au cours des trois dernières années à la Figure 17.

Figure 17. Évolution des coûts au cours des 3 dernières années (n = 223)



La grande majorité des répondant(e)s (77 %) ont observé une augmentation de leurs coûts, avec 52 % déclarant une hausse de 10 % ou plus, et 16 % notant une hausse supérieure à 20 %. Seule une minorité (7 %) a constaté une baisse, tandis que 15 % n'ont noté aucun changement significatif.

Ces résultats mettent en lumière la pression croissante sur les dépenses des artisan(e)s, ce qui peut réduire les marges et accentuer le besoin de stratégies d'optimisation des coûts, ainsi que de soutiens financiers, de mesures fiscales et de soutien à la compétitivité.

Le Tableau 16 croise l'évolution des revenus et des coûts au cours des trois dernières années. Les cellules en vert indiquent des situations favorables (revenus en hausse et coûts en baisse ou stables), celles en jaune représentent des situations intermédiaires, et celles en rouge signalent des conditions moins avantageuses (coûts en hausse combinés à une stabilité ou une baisse des revenus).

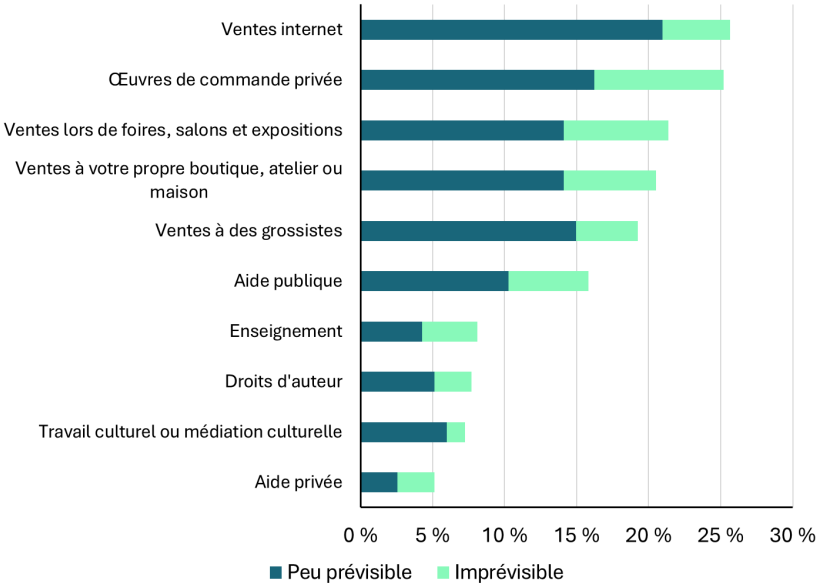
Tableau 16. Évolution des coûts et des revenus au cours des 3 dernières années (n = 212)

		Coûts		
		< -5 %	> -5 % et < 5 %	> 5%
Revenus	< -5 %	7,1%	6,1%	19,3%
	> -5 % et < 5 %	0,9%	10,8%	16,5%
	> 5%	0,0%	4,7%	34,4%

Un peu plus de la moitié des répondants (52 %, soit la diagonale jaune) se trouvent dans une situation relativement stable, c'est-à-dire une variation des revenus semblable à celle de leurs coûts. Entre autres, environ le tiers des répondant(e)s a connu à la fois une hausse des revenus et des coûts de plus de 5 %. Autrement, près de 42 % (zone rouge) ont subi des hausses de coûts plus grandes que celles de leurs ventes, signalant une détérioration de leur situation. De ce nombre, la majorité se trouvait dans une situation de coûts en hausse de plus de 5 %, indiquant que leurs ventes (=prix, quantité, ou les deux) n'ont pas suffi à les compenser. Enfin, seulement 5,6 % étaient dans la situation enviable inverse, donc des revenus croissant plus vite que leurs dépenses.

Il est raisonnable de s'interroger sur les causes de ces difficultés fréquentes, notamment en croisant le type de revenu avec leur prévisibilité perçue (Figure 18), puis en faisant le même exercice du côté des coûts par la suite.

Figure 18. Imprévisibilité des revenus selon le type (n = 234)



Les revenus liés au marché sont perçus comme les plus instables par les répondant(e)s. Les ventes par internet arrivent en tête avec 25,6 % des répondant(e)s les jugeant imprévisibles ou peu prévisibles, suivies des œuvres de commande privée (25,2 %), des ventes lors de foires, salons et expositions (21,4 %) et des ventes en boutique ou atelier (20,5 %). Les ventes aux grossistes présentent aussi un niveau élevé d'instabilité (19,3 %).

À l'inverse, les revenus issus de sources institutionnelles ou encadrées apparaissent plus stables : l'enseignement (8,1 %), les droits d'auteur (7,7 %) et le travail ou la médiation culturelle (7,3 %) affichent des taux d'instabilité bien plus faibles, tandis que l'aide privée (5,2 %) et l'aide publique (15,9 %) se situent entre les deux. Dans l'ensemble, les répondant(e)s perçoivent leurs revenus institutionnels comme plus prévisibles, même si, par exemple, les taux de succès pour les demandes de bourses au CAC restent faibles[17].

Ces résultats mettent en évidence la forte variabilité des revenus marchands des artisan(e)s, alors que les revenus institutionnels sont perçus comme relativement plus stables. Cette situation complique la planification financière et accroît la dépendance à des sources de revenus incertaines. Une solution potentielle consisterait à offrir un soutien pour l'élaboration de plans de commercialisation, afin que les artisan(e)s puissent consacrer davantage de temps à ces activités stratégiques et mieux stabiliser leurs revenus.

[17] Le faible taux de succès pour les demandes de subventions au CAC en 2024 était de 16,2 %. Durant cette période, le CAC a accordé 2 162 bourses pour 13 349 demandes, pour un total de 68 millions de dollars (Le Devoir, 2024).

La Figure 19 illustre la perception des artisan(e)s quant à la prévisibilité de leurs coûts selon le type.

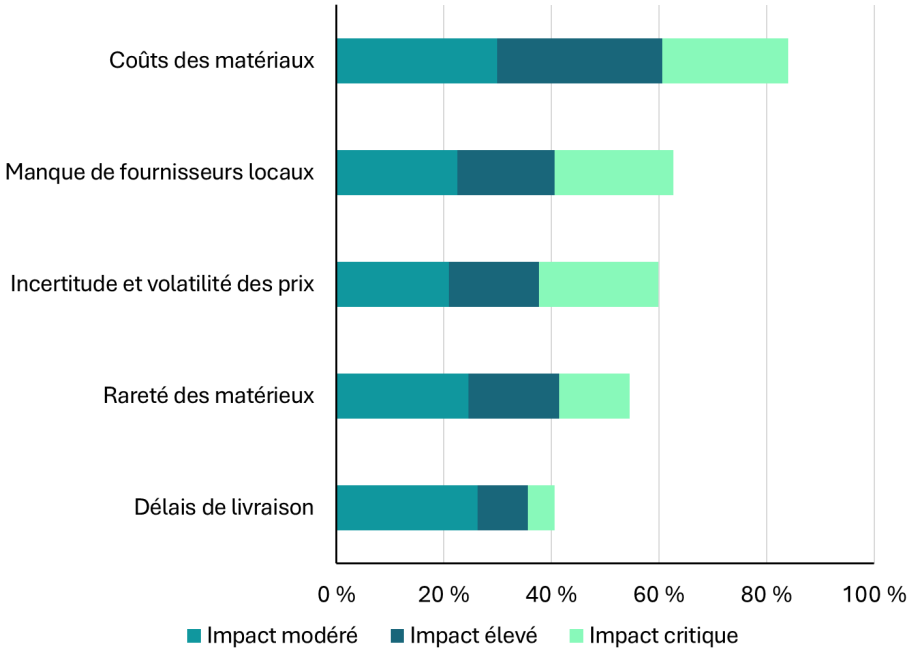
Figure 19. Imprévisibilité des coûts selon le type (n = 247)



Plusieurs dépenses d'exploitation comportent une part importante d'incertitude. Les plus touchées sont les déplacements professionnels (17,8 % peu prévisibles), les frais de vente et de diffusion (13,4 %), l'équipement et l'entretien (11,3 %) et les matériaux et fournitures (10,5 %). Même des coûts généralement considérés comme fixes, tels que l'espace de travail (4,9 % peu prévisible) ou les frais administratifs et assurances (6,1 %), présentent une certaine variabilité. Dans l'ensemble, l'imprévisibilité « totale » des coûts reste modérée, mais la proportion de coûts jugés « peu prévisibles » montre que les répondant(e)s font face à une instabilité notable dans la gestion de leurs dépenses d'exploitation, ce qui complique la planification financière.

L'évaluation des artisan(e)s sur les impacts liés à l'approvisionnement est illustrée ci-dessous.

Figure 20. Évaluation des impacts d'approvisionnement (n = 244)



L'évaluation des impacts liés à l'approvisionnement montre que les principaux impacts néfastes sont liés au coût des matériaux (plus de 80 % au total), suivi du manque de fournisseurs locaux (> 60 %) et l'incertitude relative aux prix (60 %). Lorsqu'on examine l'intensité perçue de ces impacts, près de 30 % des répondant(e)s jugent que la hausse du coût des matériaux a un impact modéré, c'est-à-dire qu'elle complique leur travail sans toutefois le rendre impossible. De façon comparable, 26 % estiment que les délais de livraison ont un effet modéré sur leurs activités. La rareté des matériaux (25 %), le manque de fournisseurs locaux (23 %) et l'incertitude des prix (21 %) exercent aussi une pression notable, bien que moins marquée. Ces résultats indiquent que les artisan(e)s doivent composer avec des contraintes d'approvisionnement réelles, qui affectent leurs coûts et leur capacité de planification.

Pour mieux comprendre comment les enjeux d'approvisionnement se manifestent selon les métiers, le tableau suivant présente la proportion d'artisan(e)s qui considèrent chaque catégorie d'approvisionnement comme critique pour leur pratique (Tableau 17**Error! Reference source not found.**). Cette lecture par métier permet de cerner les secteurs les plus vulnérables et de cibler les besoins d'intervention prioritaires.

Tableau 17. Impact critique d'approvisionnement selon le métier

	N	Coûts des matériaux	Rareté des matérieux	Délais de livraison	Manque de fournisseurs locaux	Incertitude et volatilité des prix	**Total - impact critique**
Maroquinier	15	0,0%	13,3%	6,7%	46,7%	20,0%	**66,7%**
Joaillier	32	43,8%	9,4%	9,4%	6,3%	46,9%	**65,6%**
Bijoutier	18	27,8%	22,2%	0,0%	11,1%	16,7%	**61,1%**
Créateur imprimeur textile	10	40,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	**60,0%**
Artiste verrier	17	47,1%	17,6%	0,0%	29,4%	35,3%	**58,8%**
Céramiste	33	21,2%	24,2%	6,1%	33,3%	33,3%	**51,5%**
Couturier	20	20,0%	20,0%	5,0%	20,0%	35,0%	**50,0%**
Designer de mode	25	20,0%	16,0%	8,0%	20,0%	24,0%	**48,0%**
Tisserand	19	31,6%	0,0%	5,3%	21,1%	0,0%	**47,4%**
Sculpteur	20	15,0%	5,0%	0,0%	10,0%	15,0%	**35,0%**
Ébéniste	28	7,1%	7,1%	0,0%	14,3%	17,9%	**28,6%**
Peintre décorateur	12	8,3%	16,7%	8,3%	25,0%	8,3%	**25,0%**
Forgeron d'art	12	0,0%	8,3%	0,0%	8,3%	16,7%	**16,7%**

Note : Seuls les métiers avec 10 observations et plus sont présentés.

Les difficultés d'approvisionnement touchent plus durement les maroquiniers et les joailliers, avec respectivement 66,7 % et 65,6 % ayant déclaré au moins un impact critique. Chez les maroquiniers, le manque de fournisseurs locaux constitue le principal enjeu (46,7 %), tandis que les joailliers se démarquent par les coûts élevés des matériaux (43,8 %) et la volatilité des prix (46,9 %). Les artistes verriers (58,8 %) et les créateurs imprimeurs textile (60,0 %) rapportent également une forte exposition à ces problèmes, notamment en lien avec les coûts des matériaux. À l'inverse, les métiers comme la forge d'art, la peinture décorative et l'ébénisterie semblent moins touchés, avec moins de 30 % d'impacts critiques.

Les tableaux suivants sont fournis à titre de référence et visent à approfondir l'analyse de l'enquête en présentant diverses statistiques descriptives (moyenne, médiane, 10^{e} et 90^{e} centiles). Vu leur nombre de répondant(e)s différents à chaque catégorie (noté par « N obs »), les résultats ne sont pas nécessairement comparables d'un tableau à l'autre. Leur objectif est de présenter l'effet des clés de différenciation des artisan(e)s ayant répondu à l'enquête sur leur rendement financier, notamment selon leurs caractéristiques personnelles, leur expérience, la nature des matériaux travaillés et leur modèle d'affaires :

- les revenus totaux (bruts) : il s'agit des revenus totaux gagnés par l'entremise des activités liées aux métiers d'art, incluant à la fois les ventes d'objets, soit directement ou en ligne, et les autres revenus venant de sources publiques et privées. Ces revenus sont ventilés selon les différentes caractéristiques des personnes sondées par l'enquête : âge, expérience, formation, spécialisation, heures travaillées, avec et sans boutique, etc.
- les revenus nets : il s'agit de la différence entre les revenus et les coûts d'exploitation liés aux métiers d'art. Vu la proportion élevée de petites ou très petites entreprises, certain(e)s n'ont pas inclus de salaire, ou de frais liés au loyer lorsque leur pratique est réalisée à domicile, ce qui explique les revenus nets relativement élevés ; et
- le ratio coûts/revenus : ce résultat est identique aux revenus nets, mais exprimé sous forme de pourcentage (coûts/revenus). Pour la même raison (petite échelle des exploitations), ces ratios moyens

sont plutôt faibles – moyenne 56 %, soit des revenus moyens de 148 k$, des coûts moyens avoisinant 82 k$ et un revenu net d'environ 66 k$. Les cellules vertes indiquent des coûts plus faibles que les revenus, les jaunes montrent des pourcentages élevés, mais inférieurs à 1, et les rouges sont des situations où les coûts dépassent les revenus.

Tableau 18. Statistiques descriptives des revenus totaux (1 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Total	**233**	**214 681 $**	**46 000 $**	**6 000 $**	**244 000 $**
Âge					
18 à 24 ans	1	-	-	-	-
25 à 34 ans	18	789 470 $	49 067 $	17 048 $	458 000 $
35 à 44 ans	67	262 987 $	57 000 $	9 200 $	283 440 $
45 à 54 ans	54	168 542 $	56 000 $	10 607 $	260 614 $
55 à 64 ans	42	167 610 $	57 813 $	21 489 $	677 509 $
65 ans et plus	45	29 430 $	19 744 $	3 000 $	80 000 $
Genre					
Homme	74	255 657 $	61 500 $	10 000 $	611 620 $
Femme	154	198 800 $	41 373 $	5 150 $	186 900 $
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Aucun diplôme	1	-	-	-	-
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	15	332 523 $	71 814 $	7 200 $	218 800 $
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	19	116 052 $	87 000 $	35 336 $	236 000 $
Apprenti ou diplôme de métier	5	281 773 $	46 000 $	17 319 $	755 000 $
Diplôme d'études collégiales (DEC général, technique ou AEC)	59	170 165 $	50 000 $	8 379 $	370 987 $
Universitaire, inférieur au baccalauréat	27	56 389 $	36 110 $	5 300 $	100 000 $
Baccalauréat universitaire	64	226 579 $	40 373 $	2 040 $	148 110 $
Maitrise ou 2e cycle universitaire	37	403 315 $	45 000 $	6 132 $	136 956 $
Doctorat ou 3e cycle universitaire	4	90 761 $	74 000 $	29 050 $	165 880 $

Tableau 19. Statistiques descriptives des revenus totaux (2 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Discipline du plus haut niveau de scolarité atteint					
Métiers d'art	140	273 425 $	45 850 $	6 980 $	353 792 $
Arts visuels	46	90 934 $	35 883 $	1 350 $	132 293 $
Design	33	144 311 $	52 000 $	10 612 $	452 200 $
Autre(s)	27	80 730 $	45 000 $	14 355 $	145 730 $
Graphisme	10	122 700 $	32 500 $	9 000 $	194 500 $
Arts multidisciplinaires	8	31 230 $	18 581 $	1 110 $	69 400 $
Arts numériques	8	31 292 $	26 500 $	2 782 $	63 810 $
Cinéma et vidéo	8	63 180 $	6 987 $	840 $	169 220 $
Recherche architecturale	5	195 066 $	46 000 $	33 599 $	494 000 $
Littérature et conte	4	21 875 $	18 750 $	6 500 $	39 750 $
Musique	4	93 276 $	91 530 $	4 968 $	182 980 $
Danse	2	-	-	-	-
Chanson	1	-	-	-	-
Théâtre	1	-	-	-	-
Arts du cirque	1	-	-	-	-
Formation spécialisé en arts					
Autodidacte	105	350 107 $	50 000 $	5 700 $	327 960 $
Classes de maîtres ou cours de spécialisation	75	331 426 $	46 000 $	6 000 $	268 000 $
Compagnonnage ou stage	37	615 367 $	90 000 $	11 546 $	860 320 $
École-atelier avec DEC	77	116 405 $	40 000 $	5 000 $	196 600 $
École-atelier sans DEC	25	247 663 $	45 000 $	5 400 $	448 243 $
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	2	-	-	-	-
Formation hors Québec	44	469 749 $	48 483 $	14 191 $	270 000 $
Formation professionnelle (niveau secondaire)	4	28 693 $	25 387 $	5 800 $	54 232 $
Matrise ou 2e cycle universitaire	10	104 709 $	25 397 $	10 000 $	317 400 $
Doctorat ou 3e cycle universitaire	0	-	-	-	-
Autre(s) formation(s) ou apprentissage(s)	3	132 766 $	110 000 $	96 638 $	178 000 $
École-atelier sans DEC	0	-	-	-	-
Formation universitaire	1	-	-	-	-

Tableau 20. Statistiques descriptives des revenus totaux (3 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Nombre d'années d'expérience en métiers d'arts					
Moins de 5 ans	18	24 503 $	16 750 $	990 $	68 300 $
5 à 14 ans	73	298 256 $	45 700 $	7 656 $	184 400 $
15 à 24 ans	69	234 343 $	48 000 $	7 050 $	310 509 $
25 à 34 ans	42	185 031 $	58 828 $	13 280 $	720 309 $
35 ans et plus	30	128 815 $	40 773 $	9 000 $	220 000 $
Matériel principal utilisé					
Métaux	32	336 759 $	65 000 $	7 613 $	363 755 $
Textile	32	63 209 $	32 605 $	4 000 $	138 600 $
Bois	25	228 935 $	80 000 $	10 307 $	814 456 $
Céramique	24	576 282 $	45 350 $	14 650 $	92 350 $
Verre	17	59 091 $	40 000 $	12 195 $	135 338 $
Cuir, peaux et fourrures	10	44 306 $	37 500 $	12 253 $	93 500 $
Matériaux décoratifs (p.ex. peinture décorative)	8	146 199 $	57 797 $	14 900 $	321 600 $
Papier	6	24 361 $	32 583 $	3 000 $	37 500 $
Autre(s)	6	79 264 $	59 000 $	10 500 $	168 293 $
Pierre	3	93 333 $	45 000 $	37 000 $	169 000 $
Matériaux organiques (p.ex. osier, ivoire de mer, biomasse)	0	-	-	-	-
Heures travaillées par semaine					
Moins de 15 heures	5	34 619 $	17 000 $	2 300 $	80 238 $
15 à 24 heures	14	313 720 $	27 500 $	9 983 $	66 590 $
25 à 34 heures	31	27 496 $	23 793 $	4 220 $	70 769 $
35 à 44 heures	66	103 564 $	45 000 $	6 400 $	168 293 $
45 à 54 heures	40	172 643 $	60 000 $	18 800 $	217 200 $
55 à 64 heures	21	173 752 $	59 000 $	21 000 $	352 547 $
65 heures et plus	12	1 081 377 $	60 000 $	10 087 $	89 700 $

Tableau 21. Statistiques descriptives des revenus totaux (4 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Statut de gestion de l'entreprise					
Je suis l'unique propriétaire de mon entreprise	192	181 037 $	45 271 $	7 011 $	187 889 $
Non applicable	14	78 925 $	32 057 $	1 290 $	53 120 $
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)	12	236 271 $	105 000 $	25 414 $	679 183 $
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e	15	754 765 $	170 000 $	8 600 $	1 491 200 $
Statut de l'entité					
Entreprise individuelle ou travailleur autonome	167	152 081 $	40 000 $	7 067 $	122 000 $
Entreprise incorporée	43	521 076 $	170 000 $	4 800 $	1 118 837 $
Société en nom collectif	4	113 762 $	142 445 $	49 687 $	154 890 $
Société par actions	1	-	-	-	-
OSBL	1	-	-	-	-
Coopérative	1	-	-	-	-
Autre(s) (spécifiez)	2	-	-	-	-
Propriétaire d'une boutique					
Oui	25	1 026 670 $	138 846 $	13 200 $	2 057 674 $
Non	206	117 272 $	44 250 $	5 750 $	176 011 $
Évolution des revenus au cours des trois dernières années					
Baisse de plus de 20 %	38	173 510 $	32 250 $	8 500 $	116 900 $
Baisse de 15 à 20 %	11	181 578 $	70 000 $	8 724 $	272 000 $
Baisse de 10 à 15 %	10	37 363 $	35 548 $	3 600 $	71 900 $
Baisse de 5 à 10 %	7	111 538 $	70 769 $	34 800 $	216 200 $
Baisse de 0 à 5 %	5	60 965 $	29 332 $	4 997 $	132 800 $
Aucune baisse ou hausse	37	228 688 $	40 000 $	1 700 $	235 494 $
Hausse de 0 à 5 %	17	109 730 $	57 000 $	6 230 $	243 019 $
Hausse de 5 à 10 %	22	60 459 $	37 887 $	10 800 $	178 689 $
Hausse de 10 à 15 %	17	152 464 $	62 415 $	8 800 $	452 466 $
Hausse de 15 à 20 %	14	249 510 $	75 500 $	19 200 $	630 298 $
Hausse de plus de 20 %	31	118 784 $	57 655 $	16 682 $	208 000 $

Tableau 22. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (1 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Total	**180**	**65 786 $**	**24 800 $**	**0 $**	**82 265 $**
Âge					
18 à 24 ans	1	-	-	-	-
25 à 34 ans	18	129 758 $	20 065 $	4 523 $	84 500 $
35 à 44 ans	46	113 687 $	25 000 $	2 361 $	66 788 $
45 à 54 ans	47	39 057 $	34 000 $	500 $	83 934 $
55 à 64 ans	35	47 554 $	25 000 $	2 151 $	109 800 $
65 ans et plus	27	20 172 $	14 530 $	25 $	53 800 $
Genre					
Homme	53	39 852 $	25 000 $	2 000 $	99 600 $
Femme	123	78 893 $	24 610 $	0 $	72 627 $
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Aucun diplôme	0	-	-	-	-
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	12	370 213 $	35 600 $	1 100 $	120 500 $
Diplôme d’études professionnelles (DEP)	16	42 309 $	45 000 $	7 082 $	72 834 $
Apprenti ou diplôme de métier	4	38 625 $	27 250 $	7 350 $	79 000 $
Diplôme d'études collégiales (DEC général, technique ou AEC)	50	29 755 $	19 500 $	52 $	90 150 $
Universitaire, inférieur au baccalauréat	20	25 636 $	21 130 $	840 $	54 120 $
Baccalauréat universitaire	46	36 420 $	25 000 $	200 $	76 345 $
Maitrise ou 2e cycle universitaire	28	96 534 $	30 000 $	-150 $	81 440 $
Doctorat ou 3e cycle universitaire	4	23 929 $	20 509 $	10 855 $	39 740 $

Tableau 23. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (2 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Discipline du plus haut niveau de scolarité atteint					
Métiers d'art	110	52 684 $	25 000 $	0 $	91 628 $
Arts visuels	31	40 739 $	32 437 $	450 $	81 518 $
Design	27	39 517 $	25 000 $	5 624 $	84 000 $
Autre(s)	21	36 256 $	32 000 $	-176 $	67 600 $
Graphisme	5	51 770 $	37 650 $	9 880 $	102 000 $
Arts multidisciplinaires	6	28 382 $	21 059 $	-1 013 $	65 100 $
Arts numériques	6	23 992 $	26 008 $	6 117 $	39 850 $
Cinéma et vidéo	5	3 790 $	0 $	-5 364 $	14 299 $
Recherche architecturale	5	79 676 $	39 500 $	20 928 $	170 400 $
Littérature et conte	3	17 710 $	21 130 $	5 826 $	28 226 $
Musique	3	5 859 $	3 559 $	712 $	11 925 $
Danse	1	-	-	-	-
Chanson	0	-	-	-	-
Théâtre	1	-	-	-	-
Arts du cirque	1	-	-	-	-
Formation spécialisé en arts					
Autodidacte	81	105 664 $	22 000 $	0 $	86 268 $
Classes de maîtres ou cours de spécialisation	55	140 789 $	27 000 $	0 $	98 500 $
Compagnonnage ou stage	30	231 864 $	34 500 $	-4 506 $	115 048 $
École-atelier avec DEC	60	27 454 $	21 130 $	-99 $	68 325 $
École-atelier sans DEC	19	236 631 $	24 800 $	0 $	86 840 $
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	2	-	-	-	-
Formation hors Québec	26	266 780 $	34 750 $	165 $	162 000 $
Formation professionnelle (niveau secondaire)	1	-	-	-	-
Matrise ou 2e cycle universitaire	5	25 200 $	30 000 $	3 200 $	44 240 $
Doctorat ou 3e cycle universitaire	0	-	-	-	-
Autre(s) formation(s) ou apprentissage(s)	3	61 117 $	68 924 $	33 326 $	85 785 $
École-atelier sans DEC	0	-	-	-	-
Formation universitaire	1	-	-	-	-

Tableau 24. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (3 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Nombre d'années d'expérience en métiers d'arts					
Moins de 5 ans	14	19 261 $	9 400 $	-350 $	53 700 $
5 à 14 ans	57	131 817 $	25 000 $	402 $	84 600 $
15 à 24 ans	52	25 379 $	24 900 $	193 $	59 702 $
25 à 34 ans	36	52 301 $	30 699 $	7 840 $	95 656 $
35 ans et plus	20	38 067 $	24 500 $	0 $	95 000 $
Matériel principal utilisé					
Métaux	22	37 449 $	35 123 $	200 $	93 500 $
Textile	24	27 008 $	19 282 $	38 $	63 247 $
Bois	22	40 924 $	28 500 $	1 107 $	108 214 $
Céramique	21	114 291 $	27 000 $	3 965 $	44 300 $
Verre	13	27 446 $	15 000 $	3 905 $	62 840 $
Cuir, peaux et fourrures	9	10 307 $	14 200 $	-6 600 $	31 000 $
Matériaux décoratifs (p.ex. peinture décorative)	5	85 760 $	73 000 $	20 020 $	170 400 $
Papier	4	15 822 $	10 718 $	5 040 $	30 686 $
Autre(s)	4	10 296 $	6 293 $	-20 525 $	44 320 $
Pierre	1	-	-	-	-
Matériaux organiques (p.ex. osier, ivoire de mer, biomasse)	0	-	-	-	-
Heures travaillées par semaine					
Moins de 15 heures	2	-	-	-	-
15 à 24 heures	12	355 070 $	25 750 $	300 $	58 553 $
25 à 34 heures	20	13 874 $	7 000 $	180 $	37 280 $
35 à 44 heures	50	29 139 $	22 200 $	-49 $	81 000 $
45 à 54 heures	32	29 136 $	27 000 $	1 200 $	67 200 $
55 à 64 heures	17	36 205 $	27 500 $	-881 $	76 581 $
65 heures et plus	9	242 736 $	55 500 $	9 694 $	430 241 $

Tableau 25. Statistiques descriptives des revenus nets (revenus - coûts) (4 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Statut de gestion de l'entreprise					
Je suis l'unique propriétaire de mon entreprise	155	70 418 $	24 463 $	529 $	79 300 $
Non applicable	10	27 459 $	28 850 $	0 $	47 734 $
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)	7	36 138 $	39 500 $	11 400 $	58 030 $
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e	8	51 629 $	13 400 $	-51 000 $	209 069 $
Statut de l'entité					
Entreprise individuelle ou travailleur autonome	134	73 251 $	22 000 $	785 $	70 000 $
Entreprise incorporée	30	56 015 $	32 000 $	-6 790 $	126 748 $
Société en nom collectif	3	33 593 $	40 890 $	23 378 $	40 890 $
Société par actions	1	-	-	-	-
OSBL	0	-	-	-	-
Coopérative	1	-	-	-	-
Autre(s) (spécifiez)	1	-	-	-	-
Propriétaire d'une boutique					
Oui	19	136 389 $	27 000 $	7 282 $	128 951 $
Non	159	57 633 $	24 463 $	0 $	82 400 $
Évolution des revenus au cours des trois dernières années					
Baisse de plus de 20 %	27	173 620 $	15 246 $	0 $	45 800 $
Baisse de 15 à 20 %	10	48 614 $	27 187 $	389 $	126 748 $
Baisse de 10 à 15 %	6	12 451 $	21 000 $	-18 748 $	35 100 $
Baisse de 5 à 10 %	7	31 082 $	27 000 $	11 455 $	52 121 $
Baisse de 0 à 5 %	4	25 206 $	14 540 $	3 381 $	55 564 $
Aucune baisse ou hausse	28	25 589 $	23 413 $	-150 $	70 120 $
Hausse de 0 à 5 %	12	38 492 $	30 000 $	500 $	72 586 $
Hausse de 5 à 10 %	19	25 383 $	25 000 $	2 440 $	49 785 $
Hausse de 10 à 15 %	12	35 891 $	27 150 $	4 020 $	79 518 $
Hausse de 15 à 20 %	11	41 695 $	39 500 $	7 000 $	98 000 $
Hausse de plus de 20 %	27	41 032 $	25 000 $	1 834 $	86 000 $
Évolution des coûts au cours des trois dernières années					
Baisse de plus de 20 %	7	40 153 $	15 492 $	6 500 $	90 770 $
Baisse de 15 à 20 %	0	-	-	-	-
Baisse de 10 à 15 %	1	-	-	-	-
Baisse de 5 à 10 %	2	-	-	-	-
Baisse de 0 à 5 %	0	-	-	-	-
Aucune baisse ou hausse	20	31 028 $	22 500 $	0 $	67 200 $
Hausse de 0 à 5 %	12	32 177 $	21 388 $	6 733 $	49 486 $
Hausse de 5 à 10 %	29	25 537 $	21 130 $	-640 $	56 185 $
Hausse de 10 à 15 %	32	21 714 $	19 250 $	-126 $	55 810 $
Hausse de 15 à 20 %	28	175 808 $	25 000 $	167 $	78 100 $
Hausse de plus de 20 %	28	48 940 $	35 450 $	3 224 $	101 000 $

Tableau 26. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (1 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Total	**180**	**55,8%**	**52,4%**	**10,1%**	**100,0%**
Âge					
18 à 24 ans	1	-	-	-	-
25 à 34 ans	18	63,1%	56,7%	25,7%	97,0%
35 à 44 ans	46	57,7%	60,8%	7,9%	96,7%
45 à 54 ans	47	51,9%	49,3%	9,2%	97,1%
55 à 64 ans	35	55,5%	54,8%	17,0%	95,1%
65 ans et plus	27	54,4%	50,0%	9,7%	99,3%
Genre					
Homme	53	54,3%	50,4%	10,2%	92,1%
Femme	123	55,5%	53,6%	10,4%	99,8%
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Aucun diplôme	0	-	-	-	-
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	12	48,0%	52,9%	3,6%	86,3%
Diplôme d’études professionnelles (DEP)	16	50,3%	50,0%	8,8%	84,7%
Apprenti ou diplôme de métier	4	48,5%	42,4%	16,9%	85,0%
Diplôme d'études collégiales (DEC général, technique ou AEC)	50	63,1%	61,4%	21,4%	97,7%
Universitaire, inférieur au baccalauréat	20	48,1%	43,2%	15,8%	93,7%
Baccalauréat universitaire	46	54,3%	59,2%	7,5%	99,5%
Maitrise ou 2e cycle universitaire	28	57,7%	60,1%	7,1%	104,8%
Doctorat ou 3e cycle universitaire	4	59,9%	62,1%	34,0%	84,0%

Tableau 27. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (2 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Discipline du plus haut niveau de scolarité atteint					
Métiers d'art	110	55,7%	50,0%	11,3%	100,0%
Arts visuels	31	50,6%	50,4%	7,5%	99,0%
Design	27	57,6%	63,2%	18,7%	87,7%
Autre(s)	21	52,6%	50,7%	10,0%	100,0%
Graphisme	5	51,5%	63,2%	7,8%	87,8%
Arts multidisciplinaires	6	63,4%	44,4%	20,4%	125,5%
Arts numériques	6	44,2%	13,8%	1,1%	117,6%
Cinéma et vidéo	5	105,3%	100,0%	86,0%	131,7%
Recherche architecturale	5	34,7%	34,8%	8,0%	61,8%
Littérature et conte	3	38,8%	33,3%	25,2%	54,7%
Musique	3	88,4%	92,6%	76,7%	98,5%
Danse	1	-	-	-	-
Chanson	0	-	-	-	-
Théâtre	1	-	-	-	-
Arts du cirque	1	-	-	-	-
Formation spécialisé en arts					
Autodidacte	81	56,0%	57,1%	10,9%	100,0%
Classes de maîtres ou cours de spécialisation	55	61,2%	64,3%	9,9%	100,0%
Compagnonnage ou stage	30	62,9%	66,0%	15,2%	103,3%
École-atelier avec DEC	60	56,6%	48,7%	11,3%	100,2%
École-atelier sans DEC	19	60,4%	66,7%	21,7%	100,0%
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	2	-	-	-	-
Formation hors Québec	26	53,9%	57,7%	9,7%	101,7%
Formation professionnelle (niveau secondaire)	1	-	-	-	-
Matrise ou 2e cycle universitaire	5	61,5%	60,0%	27,7%	96,0%
Doctorat ou 3e cycle universitaire	0	-	-	-	-
Autre(s) formation(s) ou apprentissage(s)	3	52,2%	64,7%	27,5%	72,0%
École-atelier sans DEC	0	-	-	-	-
Formation universitaire	1	-	-	-	-

Tableau 28. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (3 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Nombre d'années d'expérience en métiers d'arts					
Moins de 5 ans	14	61,7%	44,9%	24,3%	114,0%
5 à 14 ans	57	53,9%	50,7%	8,6%	96,2%
15 à 24 ans	52	57,9%	50,2%	16,4%	96,1%
25 à 34 ans	36	54,2%	59,2%	11,6%	88,7%
35 ans et plus	20	52,7%	51,1%	9,3%	100,0%
Matériel principal utilisé					
Métaux	22	59,1%	62,1%	12,1%	98,6%
Textile	24	54,6%	54,0%	10,6%	99,1%
Bois	22	62,2%	65,9%	21,9%	92,3%
Céramique	21	49,5%	42,9%	17,6%	85,0%
Verre	13	51,0%	40,0%	9,8%	88,7%
Cuir, peaux et fourrures	9	74,5%	61,1%	45,1%	106,7%
Matériaux décoratifs (p.ex. peinture décorative)	5	47,9%	47,1%	28,2%	66,5%
Papier	4	42,9%	44,8%	9,6%	74,6%
Autre(s)	4	77,1%	88,0%	34,5%	111,0%
Pierre	1	-	-	-	-
Matériaux organiques (p.ex. osier, ivoire de mer, biomasse)	0	-	-	-	-
Heures travaillées par semaine					
Moins de 15 heures	2	-	-	-	-
15 à 24 heures	12	35,9%	23,4%	0,4%	98,3%
25 à 34 heures	20	64,7%	64,9%	36,3%	96,7%
35 à 44 heures	50	57,3%	52,0%	22,2%	100,2%
45 à 54 heures	32	59,6%	58,6%	17,9%	89,7%
55 à 64 heures	17	58,0%	51,1%	5,4%	102,0%
65 heures et plus	9	49,4%	55,4%	15,6%	88,0%

Tableau 29. Statistiques descriptives du ratio coûts-revenus (4 de 4)

	N obs	Moyenne	Médiane	10e percentile	90e percentile
Statut de gestion de l'entreprise					
Je suis l'unique propriétaire de mon entreprise	155	54,6%	50,7%	10,0%	95,2%
Non applicable	10	49,0%	27,0%	10,5%	100,0%
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)	7	65,8%	77,4%	20,8%	93,3%
J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e	8	79,4%	80,0%	45,3%	106,8%
Statut de l'entité					
Entreprise individuelle ou travailleur autonome	134	50,2%	48,4%	9,3%	89,9%
Entreprise incorporée	30	76,5%	86,2%	32,9%	101,8%
Société en nom collectif	3	77,5%	73,6%	73,6%	83,0%
Société par actions	1	-	-	-	-
OSBL	0	-	-	-	-
Coopérative	1	-	-	-	-
Autre(s) (spécifiez)	1	-	-	-	-
Propriétaire d'une boutique					
Oui	19	75,2%	79,4%	47,4%	95,1%
Non	159	53,4%	50,0%	9,3%	100,0%
Évolution des revenus au cours des trois dernières années					
Baisse de plus de 20 %	27	48,7%	43,3%	4,1%	100,0%
Baisse de 15 à 20 %	10	67,9%	85,0%	22,6%	94,1%
Baisse de 10 à 15 %	6	82,5%	57,1%	50,4%	140,2%
Baisse de 5 à 10 %	7	55,5%	46,7%	29,2%	91,6%
Baisse de 0 à 5 %	4	73,8%	69,0%	47,8%	103,6%
Aucune baisse ou hausse	28	54,3%	48,1%	8,0%	100,5%
Hausse de 0 à 5 %	12	52,5%	60,1%	1,4%	97,1%
Hausse de 5 à 10 %	19	54,2%	50,0%	17,7%	90,5%
Hausse de 10 à 15 %	12	57,9%	60,5%	23,4%	88,6%
Hausse de 15 à 20 %	11	58,5%	50,4%	29,5%	88,6%
Hausse de plus de 20 %	27	53,8%	51,3%	18,4%	93,2%
Évolution des revenus au cours des trois dernières années					
Baisse de plus de 20 %	7	58,6%	64,2%	34,1%	78,5%
Baisse de 15 à 20 %	0	-	-	-	-
Baisse de 10 à 15 %	1	-	-	-	-
Baisse de 5 à 10 %	2	-	-	-	-
Baisse de 0 à 5 %	0	-	-	-	-
Aucune baisse ou hausse	20	39,0%	30,7%	4,6%	100,0%
Hausse de 0 à 5 %	12	53,5%	55,3%	4,1%	88,1%
Hausse de 5 à 10 %	29	60,3%	50,0%	22,3%	115,9%
Hausse de 10 à 15 %	32	55,2%	60,9%	3,4%	99,3%
Hausse de 15 à 20 %	28	64,2%	71,9%	16,4%	100,6%
Hausse de plus de 20 %	28	50,4%	47,8%	16,9%	92,2%

Résumé des résultats de l'enquête

1. Profil des répondant(e)s

- La majorité des répondant(e)s ont entre 35 et 44 ans, et la forte présence des 65 ans et plus (20,5 %) indique un certain vieillissement de la population. La majorité est des femmes avec une forte concentration à Montréal.
- La formation des répondant(es) se concentre majoritairement en métiers d'art ou en arts visuels, avec des parcours variés allant de l'autodidaxie à la formation structurée.

2. Espaces et infrastructures

- La majorité des artisan(e)s dispose d'un atelier (80 %), souvent à domicile (62%)
- Les artisan(e)s avec boutique déclarent un revenu médian de 130 000 $, contre 45 000 $ pour ceux sans boutique. L'écart s'explique principalement par les ventes directes d'œuvres (104 000 $ contre 7 733 $).
- Parmi les artisan(e)s n'ayant pas d'atelier, près de la moitié cite un coût trop élevé, et 50 % travaillent à domicile ou ailleurs.

3. Entreprises et activités

- Le modèle entrepreneurial individuel domine, avec peu d'employé(e)s permanents.
- Les artisan(e)s consacrent l'essentiel de leur temps à la création (48 %) et à la production (29 %). La gestion (9 %), la vente (8 %) et la promotion (3 %) demeurent secondaires.

4. Dynamique économique

- Les revenus proviennent surtout du marché québécois, avec ventes principales via foires, salons et boutiques. Les ventes en ligne et aux grossistes restent limitées, et l'ouverture vers le reste du Canada ou l'international est modeste.
- La majorité des achats de matériaux se fait localement, soutenant les circuits courts et fournisseurs régionaux. Toutefois, le coût, la disponibilité et l'incertitude des matériaux, ainsi que les délais de livraison, représentent des contraintes pour de nombreux artisan(e)s.

5. Perspectives

- Les coûts d'exploitation augmentent, surtout pour les matériaux, l'équipement et la diffusion.
- Les artisan(e)s font face à des enjeux d'approvisionnement, de délais et de prix.

3.3. Portrait du financement

Les métiers d'art bénéficient d'un ensemble de programmes de subvention provenant d'acteurs provinciaux, fédéraux et municipaux, ainsi que de certaines fondations privées. La présente analyse se concentre sur les principaux leviers provinciaux (MCC, SODEC et CALQ) pour lesquels des données sur les métiers d'art suffisamment ventilées ont pu être obtenues. Ensemble, ces organismes couvrent des missions complémentaires : le MCC agit à titre de ministère responsable de la culture, finançant notamment des organismes tels que le CALQ et la SODEC, ainsi que certaines associations sectorielles et certains programmes structurants[18]; la SODEC appuie les entreprises culturelles, la commercialisation et les marchés[19]; et le CALQ soutient la création artistique, les artistes et les artistes professionnels[20].

Ces trois instances constituent la source la plus stable et la plus documentée de financement public pour les métiers d'art au Québec. Leur analyse conjointe permet de brosser un portrait cohérent de l'évolution du soutien provincial : montants totaux, répartition par discipline, types de bénéficiaires, et position relative des métiers d'art dans l'ensemble des dépenses publiques en culture. La section suivante présente ainsi l'état des lieux complet du financement, tout en tenant compte des différences structurelles entre disciplines artistiques et des limites inhérentes aux données disponibles. Des données complémentaires sont présentées à l'Annexe I – Données additionnelles sur le financement des métiers d'art.

Méthodologie

Les résultats présentés reposent sur l'intégration de plusieurs sources administratives provenant des trois organismes provinciaux susmentionnés. Les données du MCC proviennent de fichiers internes obtenus sur demande et détaillent l'ensemble de l'aide directe accordée selon les disciplines artistiques. Elles ne comprennent pas les montants que le MCC transfère à d'autres institutions, telles que la SODEC ou le CALQ. Les données de la SODEC, également transmises sur demande, ont été validées par l'organisme afin d'en assurer l'exactitude. Les données du CALQ sont issues de son portail de données ouvertes[21], qui publie régulièrement la liste des artistes, organismes et projets soutenus.

Au niveau fédéral, des démarches ont été entreprises auprès du CAC afin d'isoler les métiers d'art des arts visuels dans les bases du CADAC. Cela s'est avéré impossible, de sorte que les données du CAC ne sont pas présentées dans ce rapport. D'autres acteurs (notamment Patrimoine canadien, les municipalités et les MRC) soutiennent aussi les métiers d'art, mais l'absence de données exhaustives rend leur intégration impossible. Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence : le financement public total destiné aux métiers d'art est probablement sous-estimé.

L'analyse couvre la période 2019-2020 à 2024-2025 (lorsque les données étaient disponibles pour les compilations recherchées, sinon 2023-2024 était la dernière année utilisée) ce qui permet de positionner la situation prépandémique par rapport aux années les plus récentes pour lesquelles des données complètes sont disponibles. Tous les montants sont exprimés en dollars nominaux et ne sont pas ajustés pour l'inflation (environ +17 % sur la période), une précision qui doit être gardée en tête lors de l'interprétation des taux de croissance.

Les dépenses directes en métiers d'art correspondent exclusivement à celles de l'administration publique québécoise dans son ensemble (donc, ministère et organismes). Ces dépenses incluent « *la production artisanale d'œuvres utilitaires, décoratives ou expressives à travers l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois,*

[18] Site Internet du MCC, https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere
[19] Site Internet de la SODEC, https://sodec.gouv.qc.ca/a-propos/la-sodec-en-bref/
[20] Site Internet du CALQ, https://www.calq.gouv.qc.ca/a-propos/mission/a-propos
[21] https://www.calq.gouv.qc.ca/a-propos/politique-plans-daction-et-ethique/listes-artistes-et-organismes-soutenus

du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière »[22]. Les dépenses présentées excluent les crédits d'impôt, que ne reçoivent pas les artisan(e)s de métiers d'art contrairement à d'autres disciplines comme le cinéma, l'audiovisuel ou la radiotélévision[23]. Par conséquent, les écarts observés avec les autres disciplines artistiques (surtout celles à diffusion plus large) sont nécessairement sous-estimés.

Certaines divergences conceptuelles existent entre les sources. Les CSCC définissent l'artisanat comme la production de biens artisanaux (textiles, bijoux, poterie, meubles, etc.)[24], alors que l'Institut de la statistique du Québec adopte une définition plus large, axée sur la production d'œuvres utilitaires, décoratives ou expressives à partir de divers matériaux (bois, cuir, textiles, métaux, silicates)[25]. Cette différence de périmètre peut contribuer à une sous-estimation du PIB associé aux métiers d'art dans les CSCC.

Enfin, les comparaisons entre disciplines doivent être abordées avec prudence, car les secteurs culturels reposent sur des modèles économiques distincts. Certains bénéficient d'économies d'échelle ou de diffusion numérique (musique, audiovisuel), tandis que les métiers d'art reposent sur des pratiques individuelles et des œuvres uniques, générant des structures de coûts difficilement comparables. Les tableaux et figures visent donc à situer les métiers d'art dans un ordre de grandeur plutôt qu'à établir une hiérarchie normative et privilégient des comparaisons avec des disciplines présentant des caractéristiques similaires (arts visuels, arts médiatiques et multimédia).

A. Offre de financement pour les métiers d'art

La présente section propose un aperçu structuré des programmes de financement offerts par les différents organismes soutenant le secteur des métiers d'art.

Société de développement des entreprises culturelles

La structure de la SODEC comprend sept volets de financement pour les métiers d'art, exclusifs aux organismes siégeant au Québec. La SODEC n'offre pas de financement individuel.

1. **Aide aux entreprises en métiers d'art** : Stimuler l'industrie des métiers d'art au Québec en soutenant financièrement les entreprises qui prennent des risques pour concevoir des produits présentant un fort potentiel culturel.
2. **Soutien au marché de l'art** : Appuyer les entreprises dans leurs activités de diffusion, de commercialisation et de valorisation des œuvres d'artistes professionnels au Québec.
3. **Aide au développement entrepreneurial** : Favoriser la mise en œuvre de projets d'accompagnement entrepreneurial visant à renforcer le développement, la structuration et la performance des entreprises culturelles, quelle que soit leur étape d'évolution.

[22] ISQ, lien Internet : https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/enquete-sur-depenses-administration-publique-quebecoise-au-titre-de-la-culture

[23] En guise de référence, ces sommes sont considérables : en 2024-2025, la SODEC prévoyait verser 662 M$ en crédits d'impôt, comparativement à 151 M$ en programmes d'aide et 48 M$ en financement direct. Source : Rapport annuel de gestion 2024-2025, p.72. Lien Internet : https://sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sodec-rapport-annuel-gestion-2024-2025.pdf

[24] https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/1341-fra.htm

[25] https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/systeme-classification-activites-de-la-culture-et-des-communications-du-quebec-2004.pdf?utm_source=chatgpt.com

4. **Aide aux associations et aux organismes à mandat collectif** : Soutenir les organisations professionnelles et les organismes à mission collective dans l'accomplissement de leur mandat, la réalisation de leur plan d'action et la consolidation de leur rôle sectoriel.
5. **Aide aux événements culturels** : Appuyer la tenue d'événements culturels diversifiés au Québec et encourager le réseautage entre les acteurs du milieu artistique et culturel.
6. **Aide aux initiatives innovantes** : Soutenir les initiatives stratégiques en matière d'innovation (numérique, technologique ou organisationnelle) permettant aux entreprises de s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation et d'exploiter le potentiel des nouveaux outils de création et de diffusion.
7. **Aide aux projets stratégiques** : Appuyer les projets structurants qui contribuent à renforcer la compétitivité, le positionnement et la pérennité des entreprises œuvrant dans les secteurs relevant de la SODEC.

Conseil des arts et des lettres du Québec

Le CALQ est une société d'État relevant du MCC. Il a pour mission de soutenir, à travers l'ensemble du territoire québécois, la création artistique, la recherche, l'expérimentation, la production et la diffusion des arts professionnels dans une perspective de développement culturel durable. Il joue un rôle central dans le financement direct des artistes, écrivains, organismes et collectifs artistiques.

Le soutien du CALQ s'articule autour de trois axes :

1. **Les bourses aux artistes** : Aide financière pour diverses activités dans toutes les disciplines, sans tenir compte de l'expérience de l'artiste.
2. **Les subventions aux organismes artistiques** : Aide aux organismes artistiques dans la réalisation de leurs projets et poursuivre leur développement sur le plan national et international.
3. **Les prix et distinctions** : Prix décernés par le CALQ pour souligner l'excellence et la contribution des artistes et écrivain(e)s du Québec.

Au 1er décembre 2025, les artistes œuvrant dans les métiers d'art sont éligibles à 104 programmes d'aide financière offerts par le CALQ. Ceux-ci incluent la recherche et la création, le soutien stratégique de carrière, la circulation d'œuvres hors Québec, la mobilité, les résidences artistiques et plus. Il faut noter que plusieurs programmes excluent les organismes légalement constitués, priorisant ainsi les artistes professionnels et les commissaires indépendants. Le CALQ complémente ainsi la SODEC, dont l'approche est davantage axée sur le financement des structures organisationnelles.

Ministère de la Culture et des Communications

Le MCC est l'organisme gouvernemental responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques culturelles du Québec. Il veille à la reconnaissance, à la valorisation et à la pérennité de la culture québécoise sous toutes ses formes, en soutenant les artistes et artisan(e)s, les organismes et les institutions culturelles qui assurent le développement du secteur. Le MCC n'offre quasiment pas de financement direct aux artisan(e)s. Son action repose surtout sur des mesures transversales (p. ex. soutien aux infrastructures culturelles, politiques sectorielles,

investissements, etc.) et l'octroi d'enveloppes gérées par d'autres entités. Le MCC constitue donc une source institutionnelle indirecte, plutôt qu'un bailleur d'aide individuelle.

Conseil des Arts du Canada

Le CAC finance autant les artistes professionnels et les travailleurs que les collectifs et les organismes, selon cinq programmes :

1. **Explorer et créer** : Soutien à la recherche, au développement, à la création et à la production d'œuvres artistiques.
2. **Inspirer et enraciner** : Soutien aux organismes artistiques au cœur des communautés créatives partout au Canada.
3. **Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis** : Soutien aux artistes, aux groupes, aux organismes artistiques dirigés par des Autochtones et aux organismes de développement du secteur artistique et culturel qui favorisent un écosystème artistique autochtone vivant et résilient.
4. **Appuyer la pratique artistique** : Soutien à des professionnelles et professionnels, à des groupes et à des organismes artistiques du Canada qui appuient le secteur des arts du Canada, renforcent la capacité des artistes à réaliser des œuvres et font progresser les conditions de création.
5. **Rayonner au Canada et à l'international** : Soutien aux artistes du Canada dans la diffusion de leurs œuvres au Canada et à l'étranger.

Autres sources de financement

- Patrimoine canadien : finance les organismes sectoriels, les festivals, les événements nationaux en arts et culture, les programmes d'infrastructure, le programme Exportation créative Canada et les initiatives touchant la diversité, jeunesse, langues officielles, accessibilité. Les artisan(e)s en bénéficient seulement via leurs organismes.
- Municipalités : programmes locaux, bourses de relève, médiation culturelle.
- Écoles-ateliers, instituts et organismes de formation.
- Fondations et mécénat : bourses privées (rares, mais existantes).

Évolution des montants reçus selon l'expérience

Au-delà de cette description générale du positionnement stratégique de ces principales sources, il n'a pas été possible de désagréger les différents programmes afin de valider leur utilité visée ou effective selon le stade de carrière, le modèle d'affaires, ou toute autre caractéristique commune des artisan(e)s. Au mieux, un croisement a été réalisé afin de faire ressortir l'utilisation des sources de financement selon le stade de la carrière (Tableau 30).

Parmi les 258 répondant(e)s valides de l'enquête, 69 ont indiqué avoir bénéficié d'une aide publique ou privée (26,8 %). Ainsi, premier constat majeur : près des trois quarts des artisan(e)s se débrouillent sans autre soutien que la vente de leurs œuvres.

Tableau 30. Aide publique et privée – moyenne par répondant(e)s ayant reçu de l'aide

	Total	Années d'expérience		
		Moins de 5 ans	5 à 14 ans	15 ans et plus
N réponses	69	4	21	44
$				
Total	58 820 $	3 850 $	34 045 $	75 641 $
Autres sources	18 378 $	1 450 $	18 628 $	19 798 $
Écoles, instituts et organismes spécialisés	13 629 $	0 $	2 031 $	20 404 $
Ministère de la Culture et des Communications	9 569 $	0 $	60 $	14 977 $
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	7 139 $	1 250 $	11 329 $	5 674 $
Ville, municipalité et MRC et conseil régional de la culture	6 844 $	250 $	1 900 $	9 803 $
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	1 624 $	900 $	60 $	2 436 $
Conseil des arts du Canada	1 475 $	0 $	0 $	2 314 $
Patrimoine canadien	162 $	0 $	38 $	235 $
En % de l'aide publique et privée totale				
Autres sources	31,2%	37,7%	54,7%	26,2%
Écoles, instituts et organismes spécialisés	23,2%	0,0%	6,0%	27,0%
Ministère de la Culture et des Communications	16,3%	0,0%	0,2%	19,8%
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	12,1%	32,5%	33,3%	7,5%
Ville, municipalité et MRC et conseil régional de la culture	11,6%	6,5%	5,6%	13,0%
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	2,8%	23,4%	0,2%	3,2%
Conseil des arts du Canada	2,5%	0,0%	0,0%	3,1%
Patrimoine canadien	0,3%	0,0%	0,1%	0,3%

Note : Les autres types de financement public et privé incluent les prix, les bourses privées et d'autres organismes de soutien public et privé qui ne sont pas déjà cités dans la liste (p.ex., le Programme canadien d'aide au numérique, des hôpitaux, le mécénat et le ministère de l'Économie).

Maintenant, pour ceux recevant du soutien, le financement moyen total s'élève à 58 820 $. Outre les principaux organismes publics, une part importante des fonds (31 %) provient d'autres sources, incluant des bourses privées et des programmes gouvernementaux externes au MCC, à la SODEC, au CALQ et au CAC. Le financement tend également à augmenter avec l'expérience : pour les personnes ayant moins de cinq ans d'expérience, le financement moyen total est inférieur à 4 000 $, dont l'essentiel vient d'autres sources et de la SODEC. Les répondant(e)s comptant de cinq à quatorze ans d'expérience tirent un financement total moyen de 34 045 $, dont une part importante provient des bourses privées et d'autres programmes gouvernementaux, tout en recevant environ un tiers de la SODEC (11 329 $). Enfin, les individus ayant le plus d'expérience, soit quinze ans et plus, bénéficient d'une aide moyenne beaucoup plus élevée (75 641 $) provenant de multiples sources, les plus importantes étant les autres sources, les écoles, instituts et organismes spécialisés, ainsi que le MCC et les municipalités.

Dans l'ensemble, ces résultats et ceux présentés aux pages suivantes démontrent qu'il demeure particulièrement difficile de tirer un revenu suffisant de la pratique des métiers d'art. Le Tableau 13 l'illustre de manière probante : les artisan(e)s disposant d'une boutique (n = 17) déclarent un financement public médian de 2 000$, tandis que celles et ceux sans boutique (n = 143) rapportent un financement public médian de 0 $, et ce dans un contexte où les ventes annuelles médianes d'œuvres demeurent inférieures à 8 000$.

Il convient de souligner que l'aide publique peut se manifester sous des formes indirectes — soutien aux salons, aux écoles-ateliers ou aux événements — ce qui en limite la visibilité ou l'accès direct pour les artisan(e)s. Malgré cela, les données convergent vers un constat clair : à l'exception de quelques cas spécifiques, notamment les propriétaires de boutique, la majorité des artisan(e)s doit recourir à des revenus complémentaires pour s'assurer une subsistance minimale.

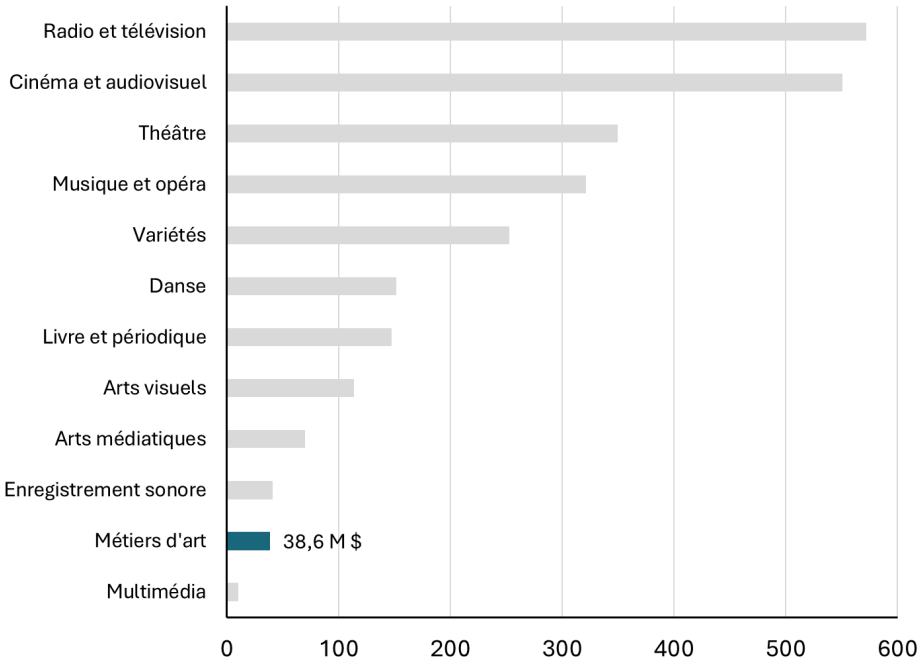
Les comptes rendus des discussions confirment que cette situation s'observe pour l'ensemble du milieu, indépendamment de la réussite professionnelle. Bien que de nombreux programmes de financement existent, le nombre réel de bénéficiaires demeure restreint, laissant la majorité des artisan(e)s composer avec un soutien limité ou inexistant.

Par ailleurs, même pour ceux et celles qui obtiennent une aide, celle-ci s'avère généralement insuffisante pour compenser les pressions financières structurelles liées à la pratique : coûts de production, achat de matériaux, loyer, et imprévisibilité des ventes. De ce fait, les artisan(e)s se retrouvent rarement dans une situation de stabilité économique durable.

B. Dépenses directes : référentiel structurel

La compréhension du financement des métiers d'art commence par une vue d'ensemble des dépenses directes de l'administration publique québécoise.

Figure 21. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la discipline artistique – somme de 2019 à 2024 (M$)



Source : Institut de la statistique du Québec.

La Figure 21 montre qu'entre 2019 et 2024, les métiers d'art ont reçu au total 38,6 M$ en financement public, ce qui en fait la deuxième discipline artistique la moins soutenue sur la période. Ce montant nettement inférieur à celui des secteurs dominants tels que la radio et télévision, le cinéma/audiovisuel ou le théâtre, dont les enveloppes s'échelonnent entre 300 M$ et 600 M$.

Tableau 31. Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon la discipline artistique de 2019-2020 à 2023-2024 (M$)

	2019-2020	2023-2024	Croissance - 2019 à 2024	
			M $	%
Enregistrement sonore	3,5	10,1	↑ **6,6**	↑ **188,8%**
Multimédia	1,2	3,2	↑ **2,0**	↑ **173,0%**
Cinéma et audiovisuel	38,5	101,5	↑ **63,0**	↑ **163,7%**
Métiers d'art	**3,3**	**8,6**	↑ **5,3**	↑ **160,9%**
Variétés	24,9	51,6	↑ **26,7**	↑ **106,9%**
Radio et télévision	83,9	143,9	↑ **60,1**	↑ **71,6%**
Arts visuels	16,3	27,3	↑ **11,0**	↑ **67,4%**
Arts médiatiques	10,9	17,2	↑ **6,3**	↑ **57,3%**
Musique et opéra	51,1	77,9	↑ **26,8**	↑ **52,3%**
Danse	24,8	32,2	↑ **7,4**	↑ **29,6%**
Théâtre	59,1	67,0	↑ **7,9**	↑ **13,3%**
Livre et périodique	30,8	30,8	↑ **0,0**	↑ **0,0%**

Source : Institut de la statistique du Québec.

Pour situer cette position dans le temps, le Tableau 31 présente l'évolution annuelle du financement. Entre 2019 et 2024, les dépenses publiques consacrées aux métiers d'art passent de 3,3 M$ à 8,6 M$, soit une hausse de plus de 160 %. Bien que cette croissance soit proportionnellement élevée, elle correspond à une augmentation absolue relativement modeste. Les disciplines davantage institutionnalisées (cinéma et audiovisuel, radio et télévision, musique et opéra) continuent de concentrer la grande majorité des investissements, avec des enveloppes largement supérieures.

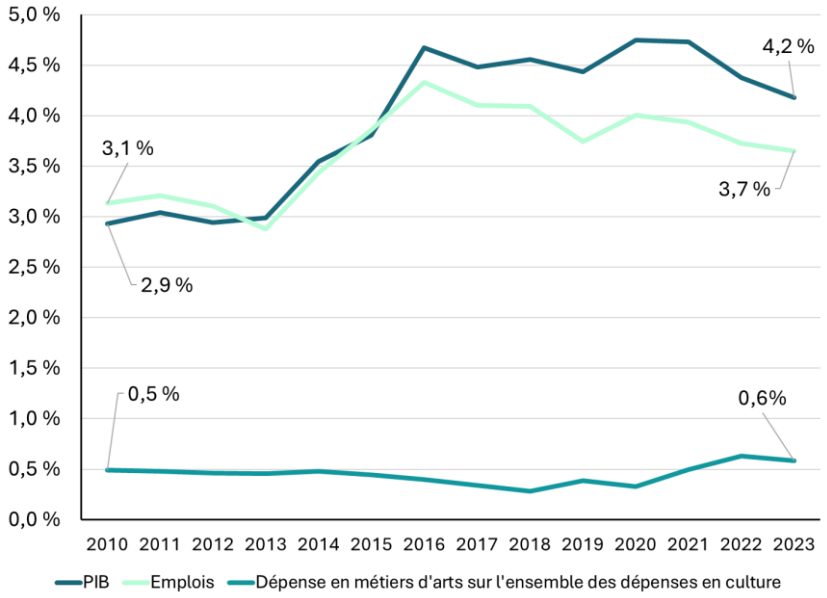
Même en observant les disciplines davantage apparentées, par exemple les arts visuels et médiatiques, les métiers d'art demeurent moins aidés que d'autres domaines artistiques. Cela dit, pour examiner plus globalement l'importance accordée aux métiers d'art dans l'ensemble, la section suivante met en relation le financement reçu avec sa contribution économique, tant du point de vue de la valeur de production (mesurée par le PIB) que de l'emploi.

C. Contribution économique v. financement public

Afin d'évaluer si ce niveau de financement est correctement apparié à la réalité économique des métiers d'art, la Figure 22 ci-dessous compare l'évolution du PIB et de l'emploi de l'artisanat aux dépenses publiques correspondantes. Entre 2010 et 2023, l'artisanat maintient une présence économique constante au sein du secteur culturel québécois. Sa contribution au PIB culturel progresse avec une relative stabilité malgré des fluctuations conjoncturelles, passant d'environ 3 % à plus de 4 %. La part de l'emploi consacré à l'artisanat évolue similairement, passant de 3 % à 3,7 %.

Sur la même période, la part des dépenses gouvernementales consacrées aux métiers d'art est nettement plus faible, oscillant entre 0,5 % et 0,6 % des investissements culturels totaux. L'écart entre la contribution économique (PIB et emploi) et le niveau de soutien public apparaît ainsi structurel : le secteur génère une part de richesse et d'emplois plusieurs fois supérieure à la proportion des dépenses qui lui est consacrée.

Figure 22. Parts du PIB et de l'emploi de l'artisanat sur l'ensemble des produits de la culture et part de dépenses de l'administration publique québécoise en métiers d'art sur l'ensemble des dépenses en culture de 2010 à 2023



Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0452-01 et Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture. Les données sur les dépenses directes de l'administration publique québécoise sont publiées selon l'année financière, soit du 1er avril au 31 mars. Pour les besoins de la figure, AppEco a traité ces données afin de présenter les résultats pour une année civile.

Cette tendance est élargie par le Tableau 32, qui reprend les résultats précédents sur les métiers d'art et les compare aux arts visuels et médiatiques, soit les deux disciplines artistiques qui y sont le plus directement comparables. Si les arts visuels ont un financement qui avoisine désormais sa contribution au PIB (2023 : dernière année disponible), les arts médiatiques sont dans la même situation que les métiers d'art, soit une contribution nettement supérieure au financement qui leur est accordé.

Tableau 32. Part du PIB et des dépenses de l'administration publique québécoise pour certaines disciplines artistiques

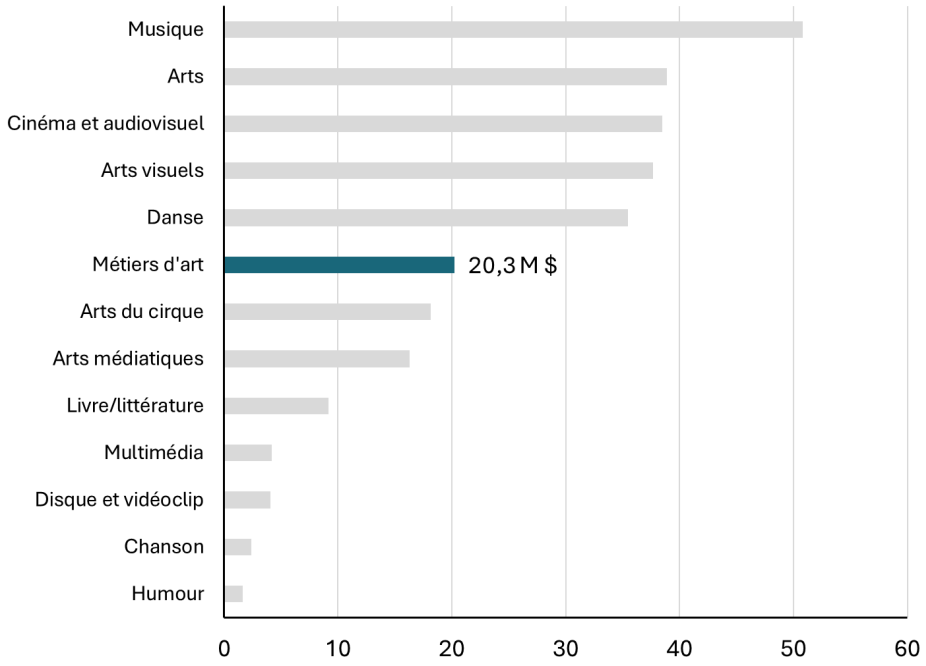
	PIB			Part des dépenses de l'administration publique québécoise		
	2010	2023	Variation, pts de %	2010-2011	2023-2024	Variation, pts de %
Arts visuels et appliqués	*8,2%*	*11,3%*	*3,1%*	*2,3%*	*3,1%*	*0,8%*
Métiers d'art	2,9%	4,2%	1,2%	0,5%	0,5%	0,0%
Arts visuels	2,1%	2,0%	-0,1%	1,2%	1,6%	0,4%
Arts médiatiques	3,1%	5,0%	1,9%	0,6%	1,0%	0,4%

Source : Statistique Canada tableau 36-10-0452-01 et Institut de la statistique du Québec (Dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture, selon le domaine, le secteur d'activité et la région administrative, Québec), compilation AppEco.
Note : Pour le compte satellite de la culture (PIB), les arts visuels et appliqués incluent l'artisanat, les œuvres visuelles originales, la photographie, la publicité et la reproduction d'œuvres d'art. Exclut l'architecture et le design.

D. Distribution et évolution du financement par programme

Les sections suivantes analysent comment cette dynamique se reflète au sein des trois principaux subventionnaires provinciaux : MCC, CALQ et SODEC, chacun structuré autour de mandats distincts.

Figure 23. Aide financière directe du MCC selon la discipline artistique - somme de 2020-2021 à 2024-2025 (M$)



Note : Aucune indication n'est fournie par le MCC sur la nature exacte des projets, entreprises, ou artisan(e)s soutenus par ces sommes.
Les résultats représentent les montants annoncés par le MCC en date du 11 juin 2025.
Source : Ministère de la Culture et des Communications.

La Figure 23 illustre qu'entre 2020-2021 et 2024-2025, les métiers d'art ont reçu 20,3 M$ d'aide financière de la part du MCC, ce qui les situe dans la moyenne des disciplines. Le financement – surtout de nature institutionnelle et non orienté sur les artisan(e)s – est supérieur à celui d'autres disciplines bien établies dans le paysage culturel québécois, comme les arts du cirque ou les arts médiatiques, mais demeure toutefois inférieur à celui de secteurs fortement institutionnalisés ou dotés d'importantes structures de diffusion (musique, arts, etc.), dont les enveloppes excèdent largement les 30 M$.

Tableau 33. Aide financière du MCC selon la discipline artistique de 2020-2021 à 2024-2025 (M$)

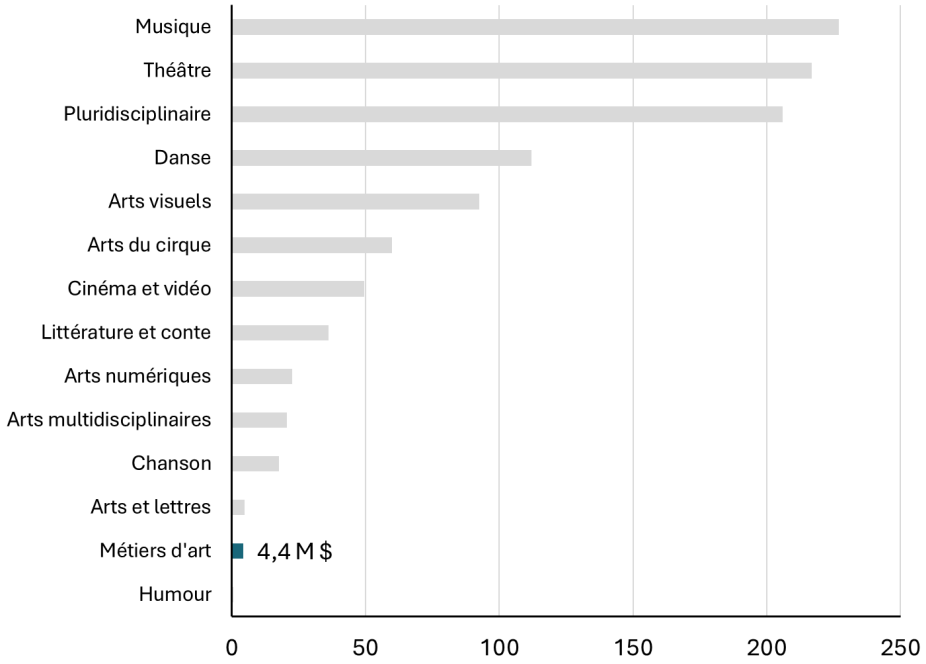
	2020-2021	2024-2025	Croissance - 2020 à 2024	
			M $	%
Chanson	0,1	0,4	↑ 0,3	↑ 294,1%
Multimédia	0,2	0,6	↑ 0,4	↑ 192,8%
Arts de la scène/multiple	10,3	19,1	↑ 8,8	↑ 85,0%
Livre/littérature	2,4	4,3	↑ 1,9	↑ 82,3%
Arts visuels	1,6	1,6	↑ 0,1	↑ 4,3%
Arts médiatiques	1,6	1,3	↓ 0,3	↓ 19,9%
Musique	8,3	6,3	↓ 2,0	↓ 23,8%
Arts	1,0	0,3	↓ 0,7	↓ 66,9%
Théâtre	9,3	2,6	↓ 6,7	↓ 71,7%
Danse	12,7	2,2	↓ 10,4	↓ 82,3%
Cinéma et audiovisuel	7,9	1,4	↓ 6,6	↓ 82,6%
Humour	0,2	0,0	↓ 0,2	↓ 85,7%
Disque et vidéoclip	1,7	0,2	↓ 1,4	↓ 85,8%
Arts du cirque	4,4	0,3	↓ 4,1	↓ 93,6%
Métiers d'art	**3,1**	**0,2**	↓ 2,9	↓ 93,8%

Note : Aucune indication n'est fournie sur la destination des montants donnés aux différentes disciplines artistiques par le MCC.
Les résultats représentent les montants annoncés par le MCC en date du 11 juin 2025.
Source : Ministère de la Culture et des Communications.

L'évolution de ces montants est précisée par le Tableau 33. Parmi l'ensemble des disciplines artistiques auxquelles le MCC accorde une aide financière, les métiers d'art sont ceux qui ont enregistré la plus faible croissance entre 2020-2021 et 2024-2025 (-93,8 %). Plusieurs autres disciplines ont également connu une diminution de leur financement, en raison notamment d'une baisse générale des investissements culturels de postpandémie. À l'inverse, certaines disciplines affichent des hausses marquées, comme la chanson (+294,1 %) et le multimédia (+192,8 %).

En termes absolus, les métiers d'art ont reçu 0,2 M$ du MCC en 2024-2025, montant similaire aux arts du cirque, disque et vidéoclip et arts.

Figure 24. Bourse, prix et subventions du CALQ selon la discipline artistique – somme de 2019-2020 à 2024-2025 (M$)



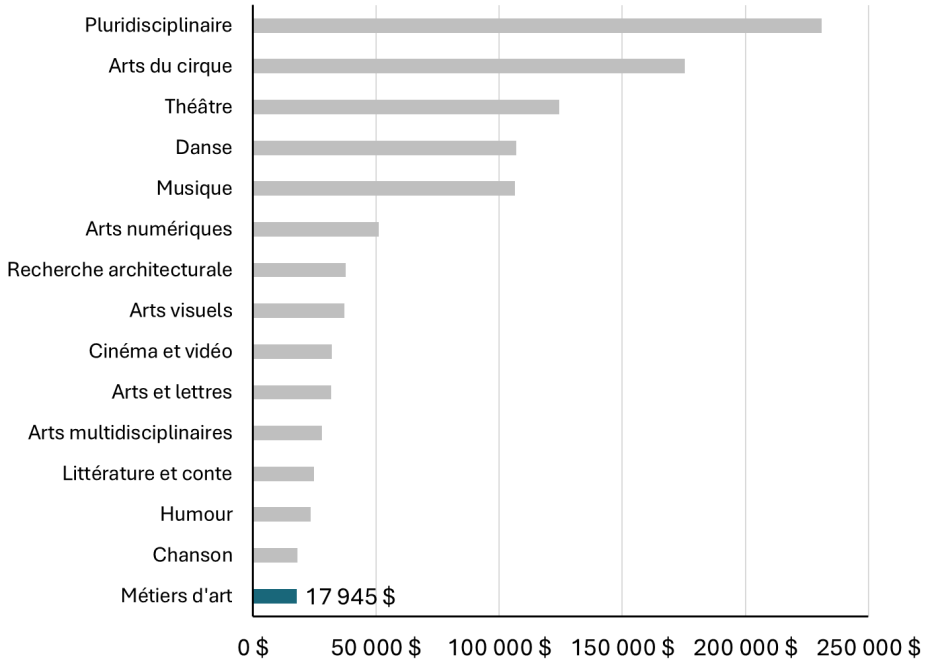
Source : Conseil des arts et des lettres du Québec.

Entre 2019 et 2025, les métiers d'art se situent parmi les disciplines les moins financées par le CALQ (dont l'emphase du financement concerne la création et la production d'œuvres), avec un total de 4,4 M$ octroyé sur l'ensemble de la période (Figure 24). Ce montant contraste fortement avec les disciplines dominantes comme la musique (227 M$), le théâtre (217 M$) ou les arts pluridisciplinaires (206 M$), qui reçoivent des dizaines de fois le financement des métiers d'art, mais donc la nature des œuvres et l'ampleur de leur diffusion sont bien différentes. Même des disciplines de taille intermédiaire, comme les arts visuels (93 M$) ou le cirque (60 M$), bénéficient de niveaux de soutien supérieurs.

La Figure 25 confirme cette situation. Sur la période 2019-2025, le montant moyen des bourses, prix et subventions du CALQ attribué aux métiers d'art s'élève à 17 945 $ par bénéficiaire, soit bien moins que celui observé dans plusieurs autres disciplines, notamment le théâtre, la musique ou les arts du cirque. Cela s'explique en partie par la structure même du secteur : les métiers d'art reçoivent majoritairement des aides destinées à des individus plutôt qu'à des organismes, lesquels ont des capacités de production, de diffusion et de gestion de projets plus étendues qui leur permettent d'obtenir des subventions de plus grande envergure. Par exemple, selon les données du CALQ, plusieurs aides spéciales à la diffusion et à la production ont été octroyées à des organismes qui œuvrent dans des disciplines pluridisciplinaires[26].

[26] CALQ, données internes (2019-2024).

Figure 25. Bourse, prix et subventions du CALQ par bénéficiaire selon la discipline artistique – moyenne de 2019-2020 à 2024-2025 (M$)



Source : Conseil des arts et des lettres du Québec.

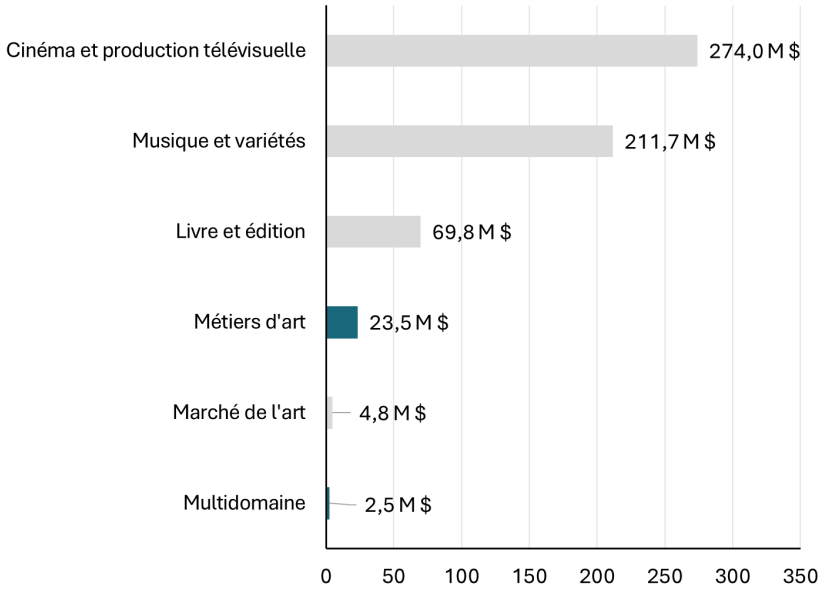
Entre 2019-2020 et 2023-2024, le montant des bourses, prix et subventions du CALQ en métiers d'art augmente de 123 % (0,5 M$ à 1,1 M$), soit une croissance dans la moyenne des disciplines (Tableau 34). Cette hausse demeure toutefois bien inférieure à celle observée dans le secteur de la chanson (278,1 %). En termes absolus, les métiers d'art figurent par ailleurs parmi les disciplines recevant l'une des plus petites parts de l'enveloppe totale accordée par le CALQ.

Tableau 34. Bourse, prix et subventions du CALQ selon la discipline artistique de 2019-2020 à 2024-2025 (M$)

	2019-2020	2024-2025	Croissance 2019 à 2025	
			M $	%
Chanson	0,8	3,2	↑ 2,3	↑ 278,1%
Métiers d'art	**0,5**	**1,1**	↑ 0,6	↑ 122,9%
Arts multidisciplinaires	2,0	4,3	↑ 2,3	↑ 116,2%
Pluridisciplinaire	14,2	28,9	↑ 14,8	↑ 104,4%
Arts et lettres	0,6	1,0	↑ 0,4	↑ 63,9%
Littérature et conte	4,0	6,6	↑ 2,6	↑ 63,7%
Arts visuels	12,2	17,9	↑ 5,7	↑ 47,0%
Arts du cirque	5,0	7,0	↑ 2,0	↑ 40,5%
Théâtre	27,5	37,5	↑ 10,0	↑ 36,4%
Arts numériques	3,1	4,2	↑ 1,1	↑ 35,6%
Cinéma et vidéo	6,6	9,0	↑ 2,3	↑ 35,4%
Musique	29,5	39,1	↑ 9,6	↑ 32,5%
Danse	14,3	18,5	↑ 4,2	↑ 29,5%
Humour	0,0	0,1	↑ 0,1	N/A

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec.

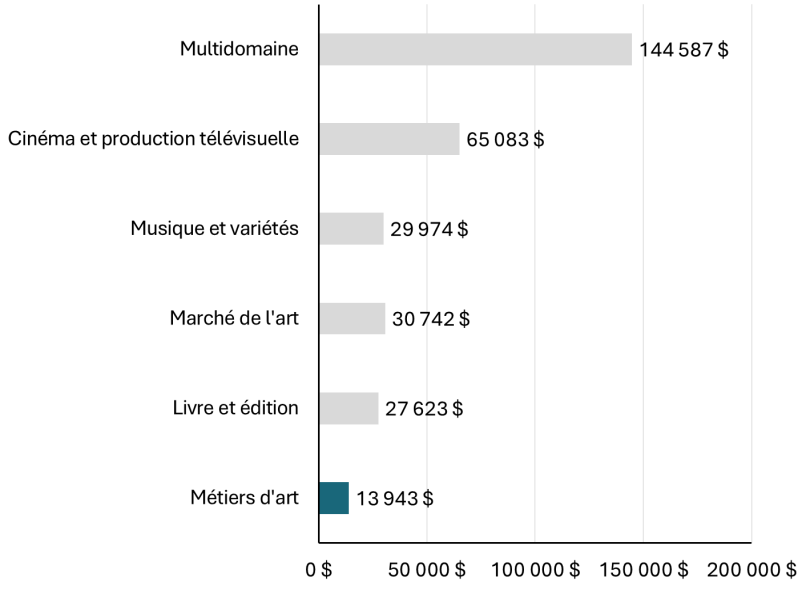
Figure 26. Financement direct de la SODEC selon la discipline - somme de 2019-2020 à 2024-2025 (M$)



Source : SODEC.
Note : Ces montants excluent les crédits d'impôt et concernent uniquement les subventions directes.

La Figure 26 ci-dessus montre qu'entre 2019 et 2025, même en excluant les crédits d'impôt, les métiers d'art ont reçu 23,5 M$ de la part de la SODEC (dont le financement vise surtout à renforcer la capacité à produire, commercialiser et faire rayonner les œuvres culturelles au Québec et à l'international), un niveau de financement bien moindre que celui des secteurs dominants comme le cinéma et la production télévisuelle (274,0 M$) et la musique et variétés (211,7 M$). Leur enveloppe demeure aussi bien en deçà du livre et de l'édition (69,8 M$).

Figure 27. Financement de la SODEC par subvention selon la discipline – 2019-2020 à 2024-2025 (M$)



Source : SODEC.

Entre 2019 et 2025, les métiers d'art ont enregistré le montant de subvention moyen le plus faible de l'ensemble des industries soutenues par la SODEC (Figure 27). Ainsi, qu'il s'agisse de l'enveloppe totale ou du financement moyen par subvention, les métiers d'art demeurent parmi les domaines les moins dotés. Encore ici, le type et la taille des entreprises, ainsi que la nature des œuvres limite l'effet de levier financier pour les artisan(e)s, avec un effet prévisible sur les sommes octroyées.

En outre, l'écart est particulièrement marqué lorsqu'on les compare au multidomaine (catégorie distincte des métiers d'art), dont les subventions moyennes franchissent le seuil des 100 000 $, alors qu'au total, elles atteignent 2,5 M$. Selon les données internes de la SODEC, ce financement était attribué à quatre entreprises dans le cadre d'aides au développement entrepreneurial.

Le Tableau 35 illustre que le financement de la SODEC destiné aux métiers d'art passe de 2,1 M$ à 4,2 M$ entre 2019-2020 et 2024-2025, soit une croissance de plus de 96 %. Cette progression demeure toutefois modeste en valeur absolue, surtout en comparaison des secteurs qui dominent l'enveloppe de la SODEC, comme le cinéma et la production télévisuelle (+14,7 M$) ou la musique et variétés (+15 M$). Les disciplines en forte hausse comme le marché de l'art ou multidomaine disposaient également de montants initiaux très faibles, ce qui amplifie leurs pourcentages de croissance.

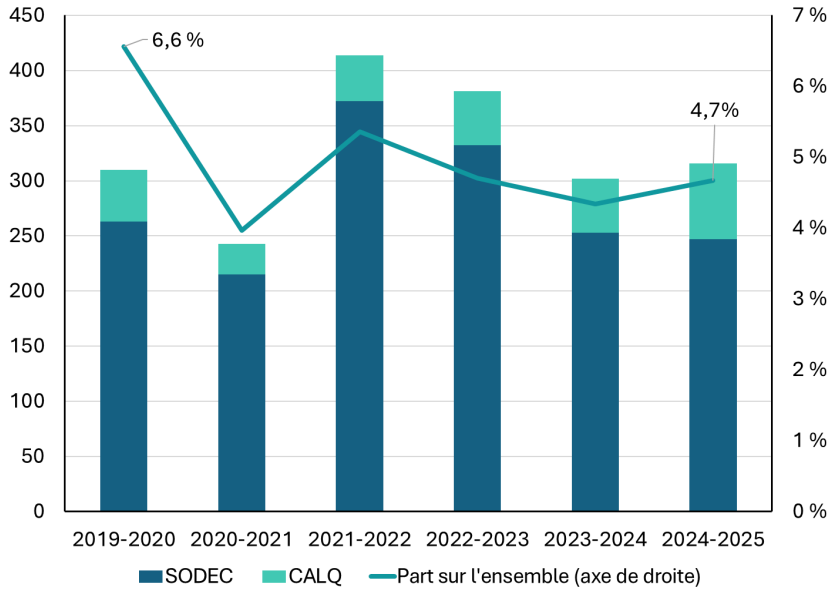
Tableau 35. Financement de la SODEC selon la discipline (M$) – 2019-2020 à 2024-2025 (M$)

	2019-2020	2024-2025	Croissance 2019 à 2025	
			M $	%
Multidomaine	0,1	1,1	↑ **1,0**	↑ **975,0%**
Marché de l'art	0,2	1,8	↑ **1,5**	↑ **672,9%**
Cinéma et production télévisuelle	9,7	24,4	↑ **14,7**	↑ **151,7%**
Musique et variétés	13,5	28,5	↑ **15,0**	↑ **111,4%**
Métiers d'art	**2,1**	**4,2**	↑ **2,1**	↑ **96,1%**
Livre et édition	8,5	13,3	↑ **4,8**	↑ **56,4%**

Source : SODEC.
Note : Une part de la croissance reflète les aides d'urgence de la COVID-19. Elles sont indissociables des données couvrant l'ensemble de la période.

Entre 2019 et 2025, le volume de subventions accordées aux métiers d'art par la SODEC et le CALQ suit une trajectoire marquée par des variations conjoncturelles (Figure 28). La forte reprise observée en 2021-2022, portée par les mesures de relance postpandémie, est suivie d'un repli graduel du financement en 2022-2023 et 2023-2024. Or, bien que les volumes de cette dernière période soient comparables à ceux de 2019-2020, les métiers d'art occupent désormais une part moindre dans l'ensemble des subventions accordées.

Figure 28. Nombre de subventions de la SODEC et du CALQ en métiers d'art et part sur l'ensemble



Source : SODEC et Conseil des arts et des lettres du Québec.

Dans l'ensemble, l'examen des données du MCC, du CALQ et de la SODEC révèle une dynamique cohérente : bien que les métiers d'art aient bénéficié d'une progression réelle de leur financement au cours des dernières années, cette hausse demeure limitée en valeur absolue et ne modifie pas leur position relative parmi les disciplines culturelles. La reprise postpandémique a temporairement amplifié les volumes de financement, mais sans renverser cette tendance structurelle. En définitive, malgré des signes de progression, les métiers d'art continuent d'occuper une place marginale dans la distribution des aides provinciales, et leur financement demeure en décalage avec leur poids économique et culturel au sein de l'écosystème québécois.

Les causes du sous-financement : quelques hypothèses

Une fois ces constats de sous-financement établis, la question des causes sous-jacentes se pose naturellement. En l'absence d'éléments probants permettant d'identifier un facteur unique, il faut envisager plusieurs pistes explicatives. D'un point de vue économique et institutionnel, les hypothèses suivantes méritent d'être considérées :

- *Des économies d'échelle et les logiques de diffusion particulières* : Les disciplines dont les œuvres peuvent être reproduites ou diffusées massivement — cinéma, musique, arts médiatiques — reposent sur des modèles économiques qui justifient des investissements publics importants (amortissement de coûts fixes, diffusion numérique, tournées, reprises). Les métiers d'art produisent majoritairement des objets uniques, intensifs en main-d'œuvre et non reproductibles à grande échelle. Cette absence d'économie d'échelle limite la portée de diffusion et peut influencer les modèles de financement construits autour de l'élargissement des publics.
- *Une visibilité publique moindre* : La reconnaissance institutionnelle dépend en partie de la présence d'une discipline dans les médias, les réseaux de diffusion et l'imaginaire collectif. Bien que les métiers d'art soient visibles dans les marchés, ateliers, expositions et réseaux sociaux, ils sont moins associés aux grandes infrastructures culturelles (salles, programmations, festivals subventionnés). Cette visibilité plus restreinte peut se traduire par un poids relatif moindre dans certaines enveloppes.

- *Un décalage entre la structure des programmes et celle du secteur* : Contrairement aux disciplines pour lesquelles les programmes ont été conçus, les métiers d'art combinent une économie de création généralement individualisée, une activité commerciale peu élaborée, des modes de production peu ou non standardisés et une forte proportion de travailleurs autonomes. Or, une grande partie des programmes de financement public repose sur des catégories bien définies (p. ex., organisme artistique, entreprise culturelle, projet de création, propriété intellectuelle) qui cadrent souvent imparfaitement à la réalité individuelle de nombreux artisans – à l'exception notable du programme Aide aux entreprises en métiers d'art de la SODEC.
- *Des orientations historiques et institutionnelles persistantes* : Les modalités actuelles de financement reflètent des trajectoires institutionnelles ancrées. Les secteurs fortement institutionnalisés (cinéma, musique, arts de la scène) disposent depuis longtemps de structures de diffusion et de programmes adaptés à leurs logiques de production. Les métiers d'art, situés à l'intersection entre création artistique, artisanat et micro-entrepreneuriat, s'inscrivent moins naturellement dans ces cadres de programme.
- *Une représentation institutionnelle moins structurée* : Les secteurs recevant les plus fortes enveloppes disposent généralement d'écosystèmes institutionnels consolidés — associations sectorielles, diffuseurs, écoles spécialisées, syndicats, festivals, réseaux internationaux. Même si les métiers d'art, composés majoritairement de très petites entreprises et d'artisan(e)s individuels, sont bien représentés par l'organisme national qu'est le CMAQ, ils présentent globalement une structure plus fragmentée, ce qui limite mécaniquement leur capacité de mobilisation et leur influence dans la définition des priorités de financement.

3.4. Résultats des groupes de discussion

La prochaine section présente les résultats des six groupes de discussion réalisés auprès de 22 artisan(e)s et d'organismes du secteur des métiers d'art du Québec. Cela inclut un groupe de six (6) artisan(e)s identifiés comme faisant partie de « la relève » par le CMAQ, avec pour objectif d'analyser les différences entre la majorité établie et fonctionnant souvent de façon plus traditionnelle et des artisan(e)s ayant une plus grande visibilité et affichant des ambitions plus marquées de développement, d'exportation et de rayonnement international.

Avant la tenue des groupes de discussion, les participant(e)s ont rempli un court questionnaire visant à caractériser leur situation et de leurs activités. Compte tenu de la taille limitée de l'échantillon, ces données ne permettent pas de tirer de constats représentatifs de l'ensemble du secteur, mais elles donnent un aperçu de la diversité des profils présents dans les échanges. Les principaux résultats sont détaillés dans les tableaux et figures ci-dessous.

Le Tableau 36 dresse le profil des répondant(e)s, comprenant à la fois des artisan(e)s et des représentant(e)s d'organismes, dont les activités couvrent la création, la production en petite série, la diffusion, la commercialisation, la formation et le soutien aux pairs.

Tableau 36. Portrait des répondant(e)s des groupes de discussion (n = 22)

	n	%		n	%
*Profil (n=21)**			*Types d'espaces – diffusion/vente (n=14)**		
Organisme	11	52,4%	Atelier de création	8	42,9%
Artisan.e	11	52,4%	Espace de vente ou galerie	10	85,7%
			Vente en ligne	6	57,1%
*Nature principale de vos activités (n=21)**			Autres espaces ou activités	2	35,7%
Création d'œuvres	10	47,6%			
Production en petite série	8	38,1%	*Ventes (n=18)*		
Diffusion / vente d'œuvres	14	66,7%	Moins de 10 000 $	5	27,8%
Formation / transmission	12	57,1%	10 000 $ à 49 999 $	5	27,8%
Services à d'autres artisan.e.s	5	23,8%	50 000 $ à 99 999 $	3	16,7%
Autres	6	28,6%	100 000 $ à 199 999 $	3	16,7%
			200 000 $ à 500 000$	2	11,1%
*Canal de vente principal (n=19)**					
Au détail	16	84,2%			
En gros	3	15,8%			
Autres	8	42,1%			

Note : * Plus d'une réponse est possible par répondant(e). Également, une personne n'a pas fourni de caractéristiques. La somme des réponses n'est donc pas nécessairement égale à 100 %.

La majorité des répondant(e)s indiquent vendre principalement au détail (84,2 %), souvent à partir d'espaces de vente ou de galeries (85,7 %), parfois combinés à un atelier de création (42,9 %) ou à une plateforme en ligne (57,1 %). Les niveaux de ventes annuelles rapportés varient largement, illustrant des réalités économiques diverses, allant de microentreprises générant moins de 10 000 $ à des organisations atteignant jusqu'à 500 000 $ en chiffre d'affaires.

Ce profil met en lumière la pluralité des modes de pratique et des modèles d'affaires dans les métiers d'art, ainsi que la coexistence de structures à très petite échelle et d'acteurs plus établis au sein de l'écosystème.

Tableau 37. Plateformes numériques utilisées – gestion et ventes (n = 20)

	n	%
Logiciel de point de vente	10	50,0%
Tableur	8	40,0%
Plateforme de commerce en ligne	6	30,0%
CRM ou outil de gestion des contacts	2	10,0%
Logiciel de gestion d'inventaire	2	10,0%
Aucun outil numérique particulier	3	15,0%
Non applicable	3	15,0%
Autres	1	5,0%

Note : Plus d'une réponse est possible par répondant(e). La somme n'est donc pas égale à 100 %.

Tableau 38. Subventions publiques (n = 20)

	n	%
Obtention de subventions publiques		
Oui	13	65,0%
Non	7	35,0%
Sources de subventions publiques (n=13)		
Gouvernement du Québec	11	84,6%
Gouvernement du Canada	6	46,2%
Municipalité	8	61,5%
Autres	2	15,4%

Note : Plus d'une réponse est possible par répondant(e). La somme n'est donc pas égale à 100 %. Les sources précises des subventions n'ont pas été divulguées.

Figure 29. Situation financière des activités liées à la production des œuvres (n = 11)

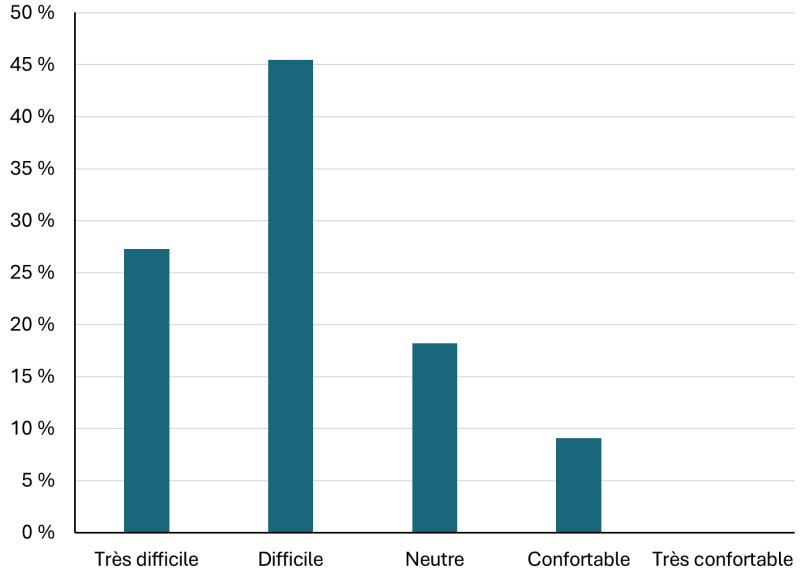


Figure 30. Situation financière liée aux activités principales de l'organisme (n = 9)

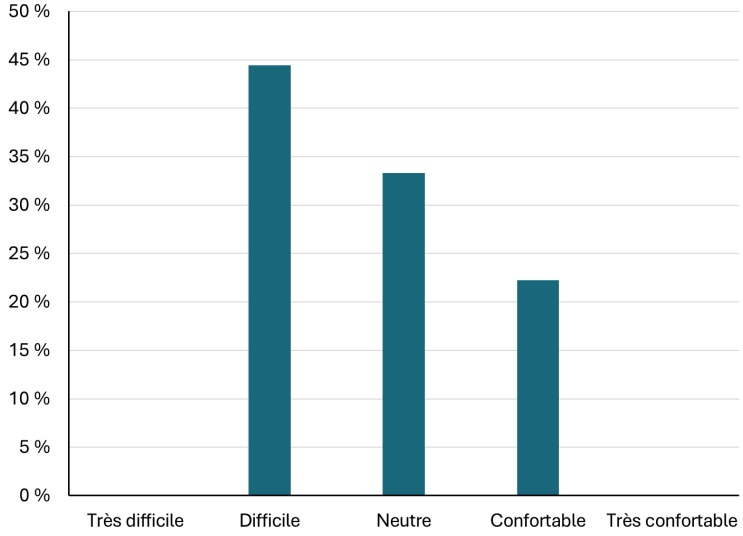


Tableau 39. Mode de rémunération et commissions (n = 9)

	n	%
Mode de rémunération des artistes		
Consignation	4	44,4%
Achat ferme	1	11,1%
Partage des revenus	0	0,0%
Autres*	4	44,4%
Taux de commission sur les ventes		
Moins de 25 %	0	0,0%
25 à 39 %	4	44,4%
40 à 49 %	1	11,1%
50 % et plus	0	0,0%
Variable selon le produit ou l'artiste	4	44,4%

Note : Les autres modes de rémunération incluent les droits d'exposition et les bourses. « Partage des revenus » signifie que l'artiste et la galerie, la boutique ou l'intermédiaire se répartissent une part des ventes au lieu que l'artiste reçoive le paiement complet à l'avance (achat ferme) ou qu'il fournisse ses œuvres en consignation.

Tableau 40. Types d'ententes contractuelles des organismes (n = 9)

	n	%
Durée déterminée	5	55,6%
Droit de reproduction	2	28,6%
Aucune entente formelle	1	16,7%
Exclusivité	0	0,0%
Autres	3	50,0%

Note : Plus d'une réponse est possible par répondant(e). La somme n'est donc pas égale à 100 %.

La prochaine section présente les cinq constats principaux qui se dégagent des échanges tenus lors des groupes de discussion, offrant un éclairage qualitatif sur les enjeux, défis et perspectives du secteur.

Constat #1 : Financement insuffisant et mesures incitatives limitées

Le financement public est largement perçu comme insuffisant et mal adapté aux réalités des métiers d'art. Les demandes de subventions sont souvent longues, aléatoires et complexes[27], ce qui freine l'accès aux fonds. Les enveloppes dédiées sont jugées trop limitées et ne répondent pas aux besoins, obligeant les artisan(e)s à s'autofinancer ou à réduire des dépenses stratégiques. Certains estiment que l'aide gouvernementale devrait mieux tenir compte des différents profils d'artisan(e)s, en soutenant à la fois la relève et les acteurs déjà établis et viables.

> *« Le financement public est insuffisant, surtout pour les nouveaux artisans, et la publicité est difficile à financer » - Responsable marketing*

[27] Ces subventions visent souvent des objectifs très précis et ciblent certaines catégories d'artistes ou de professionnel(le)s (par ex. : statut d'immigration, reconnaissance professionnelle préalable, type de projet, etc.).

En parallèle, plusieurs artisan(e)s appellent à des mesures incitatives claires pour stimuler la demande, comme l'octroi d'avantages fiscaux pour l'achat local ou le remboursement de certaines taxes pour les touristes. Ces mesures contribueraient à valoriser les produits québécois et à compenser le coût plus élevé de la production locale. Combinées à un soutien continu à la diffusion, elles pourraient stabiliser la demande et encourager un achat local durable, au bénéfice de l'ensemble du secteur.

Par ailleurs, certaines initiatives pourraient agir directement au sein des entreprises. Une artisane a souligné l'intérêt de crédits d'impôt[28] applicables à l'intérieur de son entreprise, par exemple sur la masse salariale ou certains types d'achats. Cela permettrait de réinvestir directement les fonds dans l'entreprise sans passer par les démarches complexes de demande de subvention et les évaluations de programme, démarches pour lesquelles le comptable apporte habituellement son soutien. Un tel mécanisme simplifierait la gestion et encouragerait davantage d'investissements au cours de l'année fiscale, offrant un levier concret pour renforcer la capacité de développement des artisan(e)s.

Enfin, certaines voix plaident pour un soutien plus direct au revenu des artistes, à l'instar de l'Irlande qui a mis en place un programme de revenu de base pour les créateurs. Entre 2022 et 2025, 2 000 artistes ont reçu un versement hebdomadaire de 325 € (environ 529 $ CAN), ce qui a transformé leur travail et leur bien-être, et le gouvernement irlandais a décidé de rendre le programme permanent en raison de ses retombées positives sur la société et l'économie locale. Un mécanisme similaire au Canada pourrait offrir aux artisan(e)s un plancher financier stable, réduire la dépendance aux subventions complexes et soutenir le développement créatif de manière durable (CBC, 2025).

Perspective de la relève

Le processus de demande de subventions manque de réactivité. Lorsqu'un(e) artisan(e) est sélectionné(e) pour une foire ou une exposition internationale, les organisations exigent souvent un acompte ou un paiement complet à l'avance. Il faut s'engager avant de savoir si un soutien financier sera accordé. Les charges fixes personnelles (hypothèque, déplacements, frais familiaux) limitent encore la marge de manœuvre. Les projets ambitieux nécessitent donc un financement externe structurant.

Constat #2 : Hausse des coûts d'exploitation et érosion de la rentabilité

La hausse constante du prix des matières premières, des loyers et des assurances pèse lourdement sur la rentabilité des ateliers. Plusieurs témoignages décrivent un équilibre fragile où le salaire de l'artisan(e) devient la première variable d'ajustement.

« Le prix des matières premières et du loyer est tellement élevé que c'est mon salaire qui est coupé en premier » - Artiste verrier

Les marges bénéficiaires sont déjà faibles, et toute augmentation de coûts menace la capacité de création et de recherche des entreprises et, par conséquent, leur compétitivité et leur viabilité économique. Cette pression est amplifiée par des charges fiscales et réglementaires qui grèvent la capacité d'investissement et d'embauche.

[28] Le CMAQ a déjà exploré cette option avec la SODEC, mais la complexité administrative et le faible retour financier ont limité l'intérêt des artisan(e)s, y compris certaines entreprises de taille importante.

Certains artisan(e)s évoquent la difficulté d'augmenter leurs prix face à un marché qui ne peut pas toujours absorber ces hausses, surtout dans un contexte où le pouvoir d'achat stagne. Les coûts fixes liés à la production, aux assurances et aux obligations réglementaires restent généralement incompressibles. Pour maintenir une rentabilité minimale, les artisan(e)s doivent souvent travailler au détriment de leur qualité de vie. La plupart n'ont pas accès à des assurances collectives, ce qui les expose à des risques en cas de blessure, et ils ne peuvent pas se permettre de prendre des congés. Ils réduisent également les effectifs ou limitent le temps consacré à la création, ce qui détériore les conditions de pratique et pèse sur la qualité de vie globale.

Perspective de la relève
Certaines artisan(e)s doivent financer leurs matières premières avec les revenus générés par des pièces plus traditionnelles. Cela les oblige à produire des œuvres classiques pour assurer des ventes, ce qui limite le temps disponible pour la créativité et l'innovation. Ce mécanisme crée un cercle vicieux qui freine le développement de projets plus ambitieux.

Constat #3 : Difficulté d'accès aux marchés et adaptation des modes de diffusion

Le marché local reste fragile et fortement concurrencé par les produits importés à bas coût, ce qui oblige les artisan(e)s à repenser leurs stratégies de diffusion. Les salons et foires, longtemps des vitrines essentielles, sont jugés trop coûteux par rapport aux retombées.

> *« Les frais pour participer aux salons sont trop élevés. Ça me coûte 10 000 $ juste pour m'installer, sans compter les salaires des employés. Ce n'est plus rentable » - Propriétaire d'atelier et boutique de métiers d'art*

Par ailleurs, certaines formules traditionnelles ne fonctionnent plus et doivent être repensées pour attirer de nouveaux publics avec des expériences plus immersives. La vente en ligne devient incontournable, mais elle exige un investissement significatif en temps et en marketing que tous ne peuvent assumer. De plus, ce n'est pas un canal approprié pour tous les types de productions. La logistique et les coûts de transport, particulièrement à l'international, demeurent aussi des obstacles majeurs, absorbant des ressources financières qui pourraient autrement soutenir directement les artistes.

Plusieurs artisan(e)s soulignent aussi le besoin de mieux éduquer le public et les prescripteurs afin de distinguer les métiers d'art professionnels du simple « fait à la main » ou de l'artisanat de marché. Cette confusion nuit à la reconnaissance de la valeur du travail, du savoir-faire et de la qualité des œuvres issues des métiers d'art.

Perspective de la relève
Certaines artisan(e)s indiquent que des événements plus petits et thématiques seraient plus adaptés que de grands salons comme le Salon des Métiers d'art, qui représentent un investissement important. L'accès limité à un espace de stockage et la capacité de production restreinte rendent difficile la participation à de grands événements. Des formats plus petits permettraient de mieux gérer la logistique et de présenter les œuvres de manière plus ciblée.

Constat #4 : Manque d'espaces de travail adaptés et abordables

L'accès à des espaces adaptés constitue un obstacle majeur, particulièrement dans les zones urbaines prisées où les loyers atteignent des niveaux très élevés. Dans certaines municipalités, les contraintes de zonage compliquent encore l'installation d'ateliers, limitant les possibilités pour les artisan(e)s de s'implanter légalement dans des emplacements adaptés.

> *« Trouver un espace adapté est un casse-tête, les loyers dans les zones clés sont inabordables » - Propriétaire d'atelier*

Depuis la pandémie, plusieurs artisan(e)s ont dû déménager vers des locaux plus grands pour respecter les normes ou répondre à la demande, ce qui a considérablement augmenté leurs charges fixes. Les contraintes réglementaires et les coûts d'assurance s'ajoutent à cette pression, surtout pour les métiers nécessitant des installations spécialisées. Des solutions comme les coopératives ou les espaces mutualisés émergent, offrant la possibilité de partager les frais et de combiner production et diffusion, mais elles demandent un engagement collectif et une gestion rigoureuse, parfois difficiles à concilier avec les impératifs de production.

Perspective de la relève

Le partage d'atelier est une pratique courante pour alléger les charges de loyer, mais l'espace reste souvent insuffisant pour le stockage et le travail. Travailler en collectif présente l'avantage de briser l'isolement et de favoriser les échanges sociaux. Des ateliers partagés plus grands pourraient renforcer cet aspect collaboratif tout en offrant davantage de capacité de production. Plusieurs artisan(e)s évoquent également l'importance de limiter les hausses de loyers afin d'assurer une certaine sécurité financière.

Constat #5 : Vision à long terme et structuration du secteur à renforcer

Les artisan(e)s et acteurs culturels insistent sur la nécessité de politiques publiques à long terme qui reconnaissent pleinement l'importance des métiers d'art dans l'identité et le patrimoine du Québec. Ils appellent à renforcer la transmission des savoir-faire, soutenir la relève et maintenir des conditions de travail décentes pour retenir les talents qualifiés. Les métiers d'art sont aussi vus comme un pilier d'une économie durable, capable de valoriser les matériaux locaux et de réduire la dépendance aux importations.

Cette vision doit s'accompagner d'une meilleure compréhension du secteur par les décideurs, afin que les programmes de soutien reflètent réellement ses réalités et potentiels.

> *« Il faut créer des structures qui nous permettent de collaborer, partager des ressources et accéder plus facilement aux subventions, afin de nous concentrer sur la création et sur le rayonnement de nos métiers, ici et à l'international. » - Artisane-créatrice*

Plusieurs souhaitent que la promotion des métiers d'art soit alignée avec celle d'autres secteurs culturels, comme la gastronomie, pour mieux positionner les métiers d'art québécois sur la scène locale et internationale. Un meilleur ancrage institutionnel permettrait aussi de contrer les perceptions dépassées qui nuisent à l'image du secteur et à sa fierté collective.

Perspective de la relève

Le secteur des métiers d'art devrait être reconnu non seulement comme un patrimoine, mais aussi comme un moteur économique et créatif d'avenir. Il est essentiel de soutenir la relève ambitieuse tournée vers l'international, de faciliter l'accès à la mobilité, aux foires et aux partenariats internationaux, et d'investir dans des programmes de recherche-création ainsi que de transfert technologique pour renforcer la compétitivité du secteur.

Principaux constats – Groupes de discussion

1. **Financement insuffisant et mesures incitatives limitées**

Les subventions publiques restent limitées et difficiles d'accès, obligeant les artisan(e)s à s'autofinancer. Des mesures incitatives ciblées sont souhaitées pour soutenir le développement, la création et la promotion des métiers d'art.

2. **Hausse des coûts d'exploitation et érosion de la rentabilité**

Les coûts de matières, loyers, assurances et obligations réglementaires érodent les marges, rendant le salaire de l'artisan(e) la principale variable d'ajustement et limitant la capacité d'investissement et d'embauche.

3. **Difficulté d'accès aux marchés et adaptation des modes de diffusion**

Le marché local reste fragile et concurrentiel, les foires et salons sont coûteux, et la vente en ligne exige des ressources importantes en temps et en budget pour rester compétitif.

4. **Manque d'espaces de travail adaptés et abordables**

Les loyers élevés et les contraintes réglementaires limitent l'accès à des locaux fonctionnels; les solutions collectives comme les coopératives offrent des alternatives, mais demandent un engagement et une gestion rigoureux.

5. **Vision à long terme et structuration du secteur à renforcer**

Le secteur nécessite des politiques publiques durables, un soutien à la relève et une meilleure promotion pour valoriser l'identité culturelle, le patrimoine matériel et immatériel, et le rôle économique des métiers d'art.

4. Recommandations

Les enjeux liés au financement des métiers d'art sont complexes, chaque solution nécessitant une approche globale et coordonnée. Les recommandations suivantes visent à traiter ces problématiques de manière intégrée, en tenant compte de leurs multiples dimensions.

Le Quartier des métiers d'art : une solution à plusieurs enjeux

S'inspirant de réalisations similaires, notamment à Paris (Viaduc des Arts), Amsterdam (NDSM Shipyard), Lyon (Les Grands Ateliers) et Barcelone (El Vapor), le CMAQ promeut un grand projet de Quartier des métiers d'art qui regrouperait toutes les écoles-ateliers (et bien plus encore) dans le cadre de la revitalisation du secteur Bridge-Bonaventure à Montréal. Ce quartier mixte et durable, façonné par l'identité et les valeurs des métiers d'art, concentrerait trois activités clés : la production (ateliers, espaces partagés, lieux de fabrication), le campus métiers d'art (écoles-ateliers et mentorat), et la diffusion et rayonnement (galerie, salons, boutique, espaces multifonctionnels de grande envergure).

Créer un Quartier des métiers d'art, à l'image de la vision proposée par le CMAQ (2025) pour Montréal, représente une opportunité stratégique pour l'ensemble du secteur. Ce type de quartier regrouperait ateliers, boutiques et espaces de formation dans un même secteur urbain, facilitant l'accès à des infrastructures adaptées (volumétrie, ventilation, quai de chargement) et à des locaux abordables. Il permettrait de soutenir la relève, la transmission des savoir-faire, la diffusion des œuvres et la synergie entre artisan(e)s, tout en contribuant à la vitalité de l'économie créative, à la réhabilitation patrimoniale et au rayonnement touristique du secteur.

L'ensemble des recommandations qui suivent s'arrimeraient parfaitement avec la réalisation de ce grand projet.

Recommandation #1 : Mesures financières bonifiées et ciblées

Cette recommandation vise à soutenir directement les artisan(e)s par des mesures financières qui complètent le financement public existant. Elle s'appuie sur les constats de financement nettement inférieur à la contribution économique des métiers d'art (Figure 21, Figure 24, Figure 26Figure 21Figure 26) et de montants faibles par bénéficiaire (Figure 27), ainsi que sur les besoins d'investissement accru dans la production, la diffusion et la promotion des œuvres. Outre la bonification absolue des sommes consenties, elle prend aussi en compte la nécessité de faciliter l'accès aux subventions, un enjeu soulevé de façon récurrente dans les groupes de discussion. L'objectif est de réduire la précarité, d'améliorer l'accès aux ressources financières et d'encourager le développement de marché.

De plus, comme le souligne le CALQ (2024), les démarches administratives lourdes associées aux appels à candidatures et aux dépôts de dossiers pèsent considérablement sur le temps des artisan(e)s. La mise en place de solutions numériques, telles qu'une base de données centralisée ou l'allongement des cycles de programmation, permettrait de réduire cette charge et de rendre les mécanismes de soutien financier plus accessibles et efficaces. Ces ajustements s'inscrivent dans une logique de simplification et d'optimisation des ressources existantes.

À quel acteur s'adresse la recommandation ?

- Gouvernement provincial (Revenu Québec, Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEIE), Emploi-Québec / Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Ministère du Tourisme, MCC, CALQ, SODEC)
- Gouvernement fédéral (CAC, Patrimoine Canada pour le programme Exportation créative Canada)

Dans quel contexte pourrait-elle être appliquée ?

- Artisan(e)s individuels ayant des revenus variables ou saisonniers
- Entreprises artisanales cherchant à investir dans la promotion et la diffusion[29]
- Contexte de marché local compétitif
- Pressions économiques sur le secteur

Pistes d'action concrètes :

1. Bonifier significativement les enveloppes budgétaires accordées aux métiers d'art, à hauteur d'au moins 3 % du total consenti à la culture, toutes contributions confondues.
2. Créer un programme de revenu de base destiné aux artisan(e)s, incluant l'accès à des assurances collectives, afin d'assurer une stabilité financière minimale et de soutenir la pratique artistique à long terme.
3. Mettre en place des crédits d'impôt pour l'achat local d'œuvres de métiers d'art.
4. Simplifier l'accès aux subventions par des critères d'admissibilité plus flexibles, des formulaires allégés et des délais de traitement raccourcis, afin de réduire la charge administrative et accélérer le financement pour les artisan(e)s.
5. Développer des outils numériques de dépôt et de gestion des dossiers simplifiant et diminuant la charge administrative des artisanes et artisan(e)s.

Impacts anticipés :

1. Stabilisation des revenus des artisan(e)s et réduction de la dépendance aux subventions ponctuelles.
2. Augmentation des investissements directs dans les activités de production et de promotion.
3. Encouragement à la création et au maintien d'emplois dans le secteur des métiers d'art.

Exemples d'indicateurs de mesure de l'efficacité :

- Montant total consacré aux métiers d'art versus autres disciplines artistiques – viser 3 % ou plus
- Croissance du revenu moyen des artisan(e)s
- Taux d'utilisation des crédits d'impôt par les artisan(e)s
- Nombre de bénéficiaires de subventions simplifiées
- Réduction du temps moyen consacré aux démarches administratives

[29] Souvent, les entreprises en métiers d'art sont petites ou très petites. Néanmoins, d'éventuelles mesures d'aide bonifiées devraient viser aussi bien les individus choisissant d'œuvrer sous leur nom que les entreprises (enregistrées ou sociétés), d'où la distinction dans la description.

Recommandation #2 : Soutien direct à la rentabilité et aux coûts d'exploitation

Cette recommandation vise à réduire la pression financière directe sur les artisan(e)s en complétant les subventions existantes par des mesures ciblées sur les coûts d'exploitation. Elle s'appuie sur les constats de hausse des coûts de production, loyers et assurances (Figure 17) et cherche à sécuriser les marges et le revenu des artisan(e)s pour favoriser la continuité et la qualité des activités. Elle répond aussi au besoin d'améliorer la prévisibilité des revenus (Figure 18) et des coûts (Figure 19), notamment face aux impacts liés à l'approvisionnement (Figure 20). L'objectif est de rendre l'activité artisanale plus soutenable économiquement et de limiter le risque de précarité.

Des subventions ciblant les coûts d'exploitation existent déjà, comme la Subvention aux artistes en arts visuels et en métiers d'art de la Ville de Montréal[30], et il serait pertinent de poursuivre dans cette voie pour sécuriser davantage les marges et soutenir la continuité des activités artisanales.

À quel acteur s'adresse la recommandation ?

- Organismes publics provinciaux (MCC, SODEC, CALQ)
- Municipalité et MRC
- MEIE, MESS, Ministère des Finances, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Fondations et bailleurs de fonds privés

Dans quel contexte pourrait-elle être appliquée ?

- Ateliers confrontés à des coûts élevés de matières premières et d'équipement
- Entreprises artisanales devant faire face à des loyers ou assurances importants
- Artisan(e)s ayant des revenus variables ou saisonniers

Pistes d'action concrètes :

1. Mettre en place des aides pour compenser les loyers ou charges fixes des ateliers et boutiques.
2. Offrir une stratégie de soutien aux diffuseurs du domaine pour stabiliser les coûts et améliorer l'organisation et la diffusion.
3. Créer un accès à des ateliers et boutiques abordables dans des espaces mutualisés comme le Quartier des métiers d'art, pour soutenir la production et la diffusion des œuvres.

Impacts anticipés :

1. Réduction des coûts fixes et amélioration de la stabilité financière des artisan(e)s.
2. Sécurisation du revenu et protection des marges face aux fluctuations du marché.
3. Possibilité d'investir davantage dans la production, la promotion et la diffusion des œuvres.
4. Meilleure visibilité auprès du public pour la diffusion et la vente des œuvres.

Exemples d'indicateurs de mesure de l'efficacité :

- Variation moyenne des coûts fixes des ateliers subventionnés
- Nombre d'entreprises artisanales bénéficiant de subventions pour loyers ou matières

[30] https://montreal.ca/programmes/subvention-aux-artistes-en-arts-visuels-et-en-metiers-dart

- Évolution des marges bénéficiaires des artisan(e)s
- Taux de maintien ou de création d'emplois dans les ateliers

Recommandation #3 : Amélioration de l'accès aux marchés et à la diffusion

Cette recommandation vise à renforcer la capacité des artisan(e)s à atteindre de nouveaux publics et à diversifier leurs canaux de vente. Elle s'appuie sur les constats de difficulté d'accès aux marchés, de coûts élevés pour les salons et foires, et de vente en ligne encore limitée (voir Constat 3 dans les Résultats des groupes de discussion). Les ventes en ligne représentent seulement 15 % des revenus, ce qui montre un marché encore peu développé, mais porteur de potentiel, nécessitant des investissements ciblés pour en accroître l'impact (Tableau 15). Elle tient aussi compte des tendances et de l'évolution des habitudes de consommation, ainsi que des aléas de l'offre et de la demande, qui exigent une meilleure adaptation des stratégies de mise en marché et de diffusion.

Malgré leurs coûts élevés, les salons et foires demeurent aujourd'hui l'une des principales sources de revenus et de visibilité, ce qui oblige les artisan(e)s à y participer pour assurer une présence sur le marché. Toutefois, par exemple pour certain(e)s artisan(e)s qui manquent d'espace de stockage pour leurs œuvres, des événements plus petits et thématiques seraient une alternative plus réaliste et accessible.

Par ailleurs, certaines formes d'expression, comme les œuvres nécessitant des installations particulières (p. ex., sur mur ou plafond), expérimentales ou issues de la recherche en création, échappent aux circuits commerciaux traditionnels. Développer des canaux de diffusion, de recherche et de perfectionnement non commerciaux (expositions, résidences, espaces d'expérimentation) permettrait de valoriser ces pratiques, de soutenir l'innovation et de diversifier les publics. Ces initiatives nécessitent aussi des soutiens financiers publics, à l'image d'autres secteurs culturels où les diffuseurs bénéficient déjà d'un appui structuré et récurrent. Il serait également utile de fournir aux artisan(e)s des ressources adaptées à leurs besoins spécifiques, par exemple un soutien technique ou en ingénierie pour l'accrochage et la présentation des œuvres.

Une meilleure compréhension et utilisation des diverses stratégies de développement de marchés (boutiques éphémères, salons, outils numériques, etc.) pourrait aussi favoriser la diffusion et l'autonomie des artisan(e)s. Or, plusieurs peinent à trouver le temps ou les ressources pour suivre les formations offertes, souvent régionales et ponctuelles. Les programmes d'accompagnement à long terme, tels que le mentorat, se révèlent plus efficaces pour développer des compétences durables, mais demeurent peu accessibles. Un meilleur appui institutionnel et une vision coordonnée entre partenaires culturels et économiques permettraient d'optimiser les ressources existantes et de soutenir la transition numérique du secteur (CALQ, 2024).

À quel acteur s'adresse la recommandation ?

- Associations professionnelles et regroupements d'artisan(e)s
- Municipalités
- CMAQ
- Plateformes numériques et opérateurs de marché en ligne
- Institutions culturelles et muséales
- Instances gouvernementales (MCC, CALQ, SODEC, Développement économique Canada, DEC)

Dans quel contexte pourrait-elle être appliquée ?

- Artisan(e)s souhaitant élargir leur clientèle et accroître leur visibilité

- Entreprises confrontées à des limites de diffusion ou à des coûts élevés pour participer à des événements physiques
- Secteur cherchant à s'ouvrir à des marchés internationaux ou à renforcer la présence en ligne
- Artisan(e)s explorant des formes non marchandes de diffusion

Pistes d'action concrètes :

1. Soutenir la participation collective à salons, foires et événements culturels pour réduire les coûts unitaires.
2. Créer des événements plus petits et thématiques comme alternative aux grandes foires, plus accessibles pour les artisan(e)s.
3. Offrir des programmes d'accompagnement individualisés et de formation au marketing numérique et aux ventes en ligne.
4. Développer des initiatives de promotion internationale en collaboration avec les associations et institutions culturelles.
5. Financer des projets de diffusion non commerciale (expositions, résidences, installations) pour élargir les modes de rayonnement.
6. Établir, par le CMAQ, des listes de fournisseurs et de services techniques fiables répondant aux besoins des artisan(e)s pour faciliter l'exposition, le transport et l'installation de leurs œuvres.

Impacts anticipés :

1. Augmentation du chiffre d'affaires et diversification des sources de revenus.
2. Meilleure visibilité des artisan(e)s auprès de clients locaux et internationaux.
3. Renforcement des compétences numériques et commerciales des artisan(e)s.
4. Diversification des formes de diffusion et meilleure reconnaissance du travail de recherche et de création.
5. Gain de temps pour les artisan(e)s grâce à l'accès à des fournisseurs fiables, leur permettant de se concentrer davantage sur la production.

Exemples d'indicateurs de mesure de l'efficacité :

- Nombre de ventes en ligne et fréquentation des boutiques virtuelles
- Participation et fréquentation des salons et foires collectifs
- Croissance du chiffre d'affaires des artisan(e)s participants
- Nombre de campagnes ou actions promotionnelles réalisées à l'international
- Nombre d'initiatives de diffusion non commerciale soutenues
- Mesures de notoriété : invitations à des événements, sélections pour des expositions commissariées, obtention de prix internationaux, invitations à donner des conférences ou des formations
- Présence du Québec comme hôte de grands événements ou vitrines internationales des métiers d'art

Recommandation #4 : Renforcer les réseaux et partenariats intersectoriels

Cette recommandation vise à stimuler la collaboration entre les artisan(e)s, les institutions culturelles et les entreprises privées pour créer de nouvelles opportunités économiques et renforcer la structuration du secteur. Elle s'appuie sur les constats liés à la faible diversification des débouchés (Figure 12) et à la nécessité de renforcer les liens entre disciplines artistiques et secteurs connexes (voir Constat 5 dans les Résultats des groupes de discussion). L'objectif est de favoriser l'innovation, la transmission de savoir-faire et la mise en valeur des métiers d'art dans des contextes variés.

Le manque d'occasions de réseautage et de plateformes de concertation limite actuellement la circulation des artisan(e)s et de leurs œuvres. Le développement de réseaux interrégionaux ou interdisciplinaires, inspirés des modèles existants dans les arts de la scène, permettrait de faciliter les échanges, de mutualiser les ressources et de créer des partenariats durables. Des mécanismes souples de financement, comme des microbourses pour soutenir la prospection et la mise en relation, pourraient aussi favoriser l'émergence de collaborations à long terme et réduire l'isolement du milieu (Conseil des arts et des lettres du Québec, 2024).

De plus, des lieux comme le Quartier des métiers d'art pourraient faciliter les rencontres, le réseautage et les collaborations intersectorielles, en regroupant ateliers, boutiques et espaces de formation dans un même secteur urbain.

À quel acteur s'adresse la recommandation ?

- Associations professionnelles et regroupements d'artisan(e)s
- Institutions culturelles et organismes de promotion artistique
- Entreprises privées intéressées par des collaborations créatives
- Gouvernements municipaux et provinciaux, notamment dans une perspective de développement touristique lié aux métiers d'art
- Organismes de financement culturel souhaitant soutenir l'innovation et la concertation interdisciplinaire

Dans quel contexte pourrait-elle être appliquée ?

- Artisan(e)s cherchant à diversifier leurs marchés ou à développer de nouveaux produits
- Secteur désirant créer des synergies avec d'autres disciplines (p. ex., design, gastronomie, mode)
- Contextes où la transmission et la relève peuvent bénéficier d'un mentorat ou de partenariats formels (p. ex., stages)
- Initiatives régionales cherchant à dynamiser les économies locales par la mise en valeur des savoir-faire

Pistes d'action concrètes :

1. Mettre en place des programmes de mentorat et de jumelage intersectoriel (artisanat, design, gastronomie, mode) afin de créer des maillages qui unissent les forces d'impact au niveau promotionnel.
2. Créer des projets collaboratifs intégrant les métiers d'art dans des événements culturels et touristiques régionaux.
3. Développer des partenariats entre associations d'artisan(e)s et offices de tourisme pour promouvoir des circuits de découverte.
4. Soutenir les collaborations avec des entreprises privées pour la co-création de produits ou d'expériences innovantes.

5. Mettre en place des bourses ou fonds souples pour soutenir la prospection, les échanges et la mise en réseau
6. Développer le Quartier des métiers d'art.

Impacts anticipés :

1. Diversification des débouchés et nouvelles sources de revenus pour les artisan(e)s.
2. Renforcement de la structuration du secteur et de son réseau professionnel.
3. Transmission et développement de compétences, notamment pour les jeunes et nouveaux artisan(e)s.
4. Accès accru à des marchés régionaux, nationaux et internationaux.
5. Réduction de l'isolement professionnel et valorisation des pratiques collaboratives.

Exemples d'indicateurs de mesure de l'efficacité :

- Nombre de partenariats intersectoriels créés
- Nombre de jeunes formés, mentorés ou intégrés à des réseaux professionnels
- Nombre de nouvelles initiatives économiques issues de collaborations
- Taux de satisfaction des participants aux programmes de mentorat ou aux événements de réseautage
- Participation d'artisan(e)s en milieu de carrière à des programmes de développement ou de mentorat

Recommandation #5 : Soutien à la relève et transmission des savoir-faire

Cette recommandation vise à assurer la continuité des métiers d'art en soutenant la relève et en favorisant la transmission des savoir-faire. Elle s'appuie sur les constats liés au vieillissement des artisan(e)s (Tableau 2) et à la faible relève dans le secteur (voir Constat 5 dans les Résultats des groupes de discussion). L'objectif est de préserver le patrimoine culturel et les compétences spécialisées tout en préparant de nouvelles générations à occuper des rôles durables dans l'écosystème des métiers d'art.

Le *Rapport global – Mise à jour de l'étude de besoins* (CMAQ, 2022) souligne également l'importance d'encourager le métissage des pratiques et l'ouverture à d'autres disciplines artistiques, au-delà du strict milieu des métiers d'art québécois. Cette ouverture, combinée à des occasions d'échange entre artisan(e)s de divers horizons et à des stages dans les ateliers d'artisan(e)s chevronnés, favorise la transmission intergénérationnelle et le renouvellement des savoir-faire.

À quel acteur s'adresse la recommandation ?

- Écoles-ateliers et institutions de formation professionnelle
- Associations et regroupements d'artisan(e)s
- Mentor(e)s expérimentés et artisan(e)s chevronnés
- Gouvernements provinciaux et fédéraux

Dans quel contexte pourrait-elle être appliquée ?

- Programmes de formation et d'apprentissage pour jeunes ou nouveaux artisan(e)s

- Situations où le savoir-faire traditionnel risque de disparaître
- Secteurs nécessitant la transmission de compétences spécialisées à travers le mentorat ou des stages
- Situations où les métiers d'art collaborent avec d'autres secteurs, par exemple en intégrant des créations dans le tourisme (décoration de chambres d'hôtel ou espaces communs).

Pistes d'action concrètes :

1. Développer des programmes d'apprentissage formels et stages intégrés dans les ateliers d'artisan(e)s, incluant un programme pour les incubateurs des écoles-ateliers avec mentors.
2. Créer des incitations financières ou fiscales pour les artisan(e)s qui transmettent leur savoir-faire.
3. Mettre en place des plateformes de mentorat pour connecter les jeunes talents avec des artisan(e)s expérimentés.
4. Créer des partenariats stratégiques avec d'autres secteurs (tourisme, design, aménagement, etc.) pour favoriser des collaborations avec les métiers d'art et élargir les opportunités professionnelles.

Impacts anticipés :

1. Maintien et renouvellement de la relève dans le secteur des métiers d'art.
2. Préservation et valorisation du patrimoine culturel et des compétences traditionnelles.
3. Développement d'un réseau solide de mentorat et de partage de connaissances.
4. Création de nouvelles opportunités d'emplois pour les artisan(e)s des métiers d'art.

Exemples d'indicateurs de mesure de l'efficacité :

- Nombre de stagiaires formés et intégrés dans le secteur
- Nombre d'artisan(e)s participant aux programmes de transmission des savoir-faire
- Projets de mentorat ou d'apprentissage réalisés
- Taux de rétention des jeunes artisan(e)s dans le secteur
- Nombre de partenariats intersectoriels établis (tourisme, design, architecture, etc.)
- Évolution du nombre d'emplois créés pour les métiers d'art
- Amélioration de la visibilité des artisan(e)s dans les médias ou auprès du public

Recommandation #6 : Structuration durable et planification stratégique à long terme

Cette recommandation vise à renforcer la structuration et la planification à long terme du secteur des métiers d'art. Elle s'appuie sur les constats de financement insuffisant et de manque de vision durable pour le secteur (Figure 18, Figure 21, Figure 22, Figure 23, Figure 24, Figure 25, Figure 26, Figure 27) et Constat 5 dans les Résultats des groupes de discussion). L'objectif est de mettre en place des politiques publiques et des stratégies sectorielles qui assurent la pérennité économique, la réduction de la précarité et un soutien structuré aux artisan(e)s.

La structuration passe aussi par la mutualisation des ressources et la création de réseaux spécialisés en diffusion et en promotion. Comme le souligne le CALQ (2024), la création d'un réseau d'agentes et d'agents en circulation

et en promotion contribuerait à renforcer le rayonnement des artisan(e)s, à soutenir la mise en marché de leurs œuvres et à favoriser les maillages entre institutions, musées et centres d'exposition.

De plus, il serait également pertinent d'intégrer l'apprentissage des démarches de demande de bourses dans les programmes de formation en métiers d'art. Les artisan(e)s ne connaissent pas toujours les exigences, le vocabulaire à utiliser ou leur admissibilité. Un accompagnement structuré pendant les études pourrait renforcer leur confiance et leurs compétences pour naviguer efficacement le processus de financement tout au long de leur parcours professionnel.

Enfin, le Quartier des métiers d'art pourrait offrir aux artisan(e)s des ressources partagées pour la création, la production et la mise en marché des œuvres. Il permettrait également de mieux prévoir et contrôler leurs dépenses liées à l'activité de création, tout en renforçant la synergie et le rayonnement du secteur. Un tel espace offrirait un cadre structurant pour la relève comme pour les artisan(e)s établis, consolidant la vitalité économique et culturelle du secteur.

À quel acteur s'adresse la recommandation ?

- Gouvernement provincial et fédéral
- Associations professionnelles et regroupements d'artisan(e)s, incluant CMAQ
- Institutions culturelles et organismes de planification sectorielle
- Écoles-ateliers et autres établissements qui enseignent les métiers d'art

Dans quel contexte pourrait-elle être appliquée ?

- Élaboration de politiques et programmes pluriannuels pour le secteur des métiers d'art
- Planification stratégique visant à sécuriser le financement et les ressources
- Coordination entre les acteurs publics, culturels et économiques pour assurer un soutien intégré et durable
- Mise en réseau des instances de diffusion et des agents spécialisés en promotion et en circulation des œuvres
- Intégration de modules de formation pour accompagner les étudiant(e)s et artisan(e)s dans les démarches de demande de bourses et subventions

Pistes d'action concrètes :

1. Développer un plan sectoriel pour les métiers d'art, incluant financement, formation et promotion.
2. Mettre en place une veille ou un suivi des indicateurs financiers, économiques et sociaux du secteur.
3. Assurer un financement pluriannuel stable des programmes de soutien et de développement.
4. Assurer un suivi et la coordination des politiques publiques (ministères et organismes) et des initiatives locales visant les métiers d'art.
5. Soutenir la mutualisation des ressources et la création d'un réseau d'agents spécialisés pour la diffusion, la circulation et la mise en marché des métiers d'art.
6. Soutenir la mise en place d'un Quartier des métiers d'art pour concentrer ateliers, espaces de diffusion et infrastructures de formation dans un secteur urbain stratégique.
7. Intégrer des programmes de formation structurée sur les demandes de financement pour renforcer la confiance et les compétences des artisan(e)s dans ce processus.

Impacts anticipés :

1. Pérennisation du secteur et réduction de la précarité des artisan(e)s.
2. Meilleure coordination des actions entre acteurs publics, associations et institutions.
3. Suivi et évaluations continues des politiques et programmes pour ajuster les mesures selon les besoins réels du secteur.
4. Renforcement du rayonnement et des partenariats interrégionaux et intersectoriels.
5. Consolidation de l'économie créative urbaine et pérennisation des activités artisanales locales.
6. Meilleure accessibilité aux locaux adaptés et facilitation de la transmission intergénérationnelle des savoir-faire.
7. Valorisation du patrimoine bâti et renforcement du rayonnement culturel et touristique.
8. Augmentation de la capacité des artisan(e)s à obtenir des financements et subventions, renforçant leur autonomie et leur développement professionnel.

Exemples d'indicateurs de mesure de l'efficacité :

- Existence et adoption d'un plan sectoriel officiel
- Nombre de programmes financés sur plusieurs années
- Nombre d'initiatives mutualisées ou de réseaux créés pour la diffusion et la promotion
- Évolution des indicateurs financiers et sociaux des artisan(e)s
- Nombre de comités ou instances de coordination actifs
- Nombre d'espaces ateliers-boutiques accessibles dans le Quartier des métiers d'art
- Fréquentation des lieux de diffusion dans le Quartier des métiers d'art et volume des ventes locales et internationales
- Nombre d'artisan(e)s ayant suivi une formation sur les démarches de financement et de bourses
- Pourcentage d'artisan(e)s qui soumettent des demandes de bourses ou subventions après avoir suivi la formation

5. Conclusion et limites

Cette étude brosse un portrait économique et financier du secteur des métiers d'art au Québec, en croisant les données économiques et financières des organismes subventionnaires avec les perceptions issues de l'enquête et des consultations auprès des acteurs du milieu. Elle permet de situer les métiers d'art dans l'écosystème culturel québécois et de recenser les défis rencontrés par les artistes et artisan(e)s dans l'exercice de leurs fonctions. Les résultats mettent en lumière à la fois la contribution économique du secteur à l'économie culturelle et les défis existants en matière de financement, de reconnaissance et de développement.

Pour ce faire, l'analyse s'est appuyée sur une méthodologie combinant des données primaires issues de l'enquête et des consultations et des données secondaires issues de l'exploitation de sources officielles, de l'examen des rapports annuels des organismes subventionnaires et de l'analyse de données reçues à la suite des demandes de données et d'accès à l'information. Cette approche mixte, à la fois quantitative et qualitative, a permis de croiser les perspectives, d'assurer la robustesse des résultats et de refléter les réalités vécues par les artisan(e)s du domaine des métiers d'art québécois.

L'étude confirme que les métiers d'art occupent une place incontournable dans l'économie culturelle du Québec, tant par leur valeur ajoutée dans l'économie en termes de produit intérieur brut (PIB), d'emploi que par leur rôle dans la valorisation du patrimoine, de l'identité et de la créativité québécoise. Cependant, ce secteur reste marqué par un sous-financement public marqué comparativement à sa contribution à la production économique culturelle et à l'emploi.

Durant les années pandémiques, un gonflement exceptionnel des sommes déboursées est à noter et de nombreux programmes avaient vu le jour pour soutenir l'ensemble des secteurs culturels – ce dont les métiers d'art ont pu profiter. Malgré tout, moins de 1 % des subventions et des bourses consenties au secteur culturel aboutissent dans l'écosystème des métiers d'art, alors que son apport à l'économie et l'emploi de la culture avoisine plutôt les 3,5 à 4 % du total. Pire encore, le secteur fait face au vieillissement de sa main-d'œuvre, se traduisant par des défis liés à la relève. Malgré cela, l'étude révèle des perspectives prometteuses, notamment la croissance de la demande pour des produits locaux et durables, certaines belles réussites au-delà de nos frontières, l'essor du tourisme culturel et les opportunités offertes par le numérique.

En conséquence de cette démarche d'étude, AppEco formule six (6) recommandations visant à redresser significativement le financement public des métiers d'art, mais aussi à développer et consolider ses réalisations.

Limites

L'étude comporte certaines limites liées à la disponibilité inégale des données statistiques, à la représentativité des enquêtes et à l'influence du contexte pandémique sur les résultats. La collecte de données reposant sur des auto-évaluations peut entraîner des biais de déclaration, notamment sur la précision des informations financières fournies par les répondant(e)s et d'autres acteurs du milieu.

Le nombre total de 2 495 artisan(e)s, issu du Recensement de Statistique Canada (2021), peut paraître limité pour l'ensemble de la province et reflète les défis méthodologiques liés à la définition et à l'identification statistique des métiers d'art. Comme recommandé plus haut, il serait utile de développer de meilleures méthodes de recensement afin de s'assurer que tous les artisan(e)s soient adéquatement dénombrés et représentés dans les résultats.

Certains subventionnaires, comme le CAC, ne disposent pas d'une catégorie spécifique aux métiers d'art dans leurs bases de données ; la création d'une telle catégorie permettrait de mieux comprendre la position du secteur dans le financement global.

Enfin, la participation autochtone à notre enquête reste très faible, avec seulement quatre répondant(e)s (1,6 % du total) déclarant parler une langue autochtone. Cette sous-représentation découle en partie d'une faible reconnaissance mutuelle entre le CMAQ et les communautés autochtones, ainsi que d'obstacles économiques et structurels propres aux réserves. Selon le *Rapport global – Mise à jour de l'étude de besoins* (CMAQ, 2022), les services du CMAQ sont peu connus dans ces milieux, et plusieurs artisan(e)s autochtones ne se reconnaissent pas dans la définition institutionnelle de la pratique professionnelle. Le manque de canaux de diffusion adaptés et la prédominance de la production touristique accentuent ces écarts. Des pistes de collaboration, comme des partenariats culturels et des formations adaptées, pourraient soutenir une participation plus équitable au secteur.

Le secteur des métiers d'art se retrouve à un carrefour décisif pour réfléchir à son avenir à court et long terme. Cette étude constitue un outil d'analyse et de réflexion destiné à aider dans la compréhension du secteur, mais aussi à éclairer les décisions des acteurs de l'écosystème culturel québécois dans son ensemble.

Références

Andrus & CMAQ. (2019). *Les métiers d'art, une question d'approches: Un modèle d'analyse.* Récupéré sur Conseil des métiers d'art du Québec: https://www.metiersdart.ca/ressources-et-outils/ressources-documentaires

Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse. (2025, avril 11). *Près de 915 000 $ pour soutenir le développement de la créativité numérique.* Récupéré sur CNW: https://www.newswire.ca/fr/news-releases/pres-de-915-000-pour-soutenir-le-developpement-de-la-creativite-numerique-833159687.html

CALQ. (2021). *Rapport annuel de gestion 2020-2021.* Récupéré sur https://www.calq.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/A_propos/RAG/21686-CALQ-RA_2020_2021-WEB-2.pdf

CBC Radio. (2025, octobre 14). *Ireland is implementing basic income for artists. Could Canada do something similar?* Récupéré sur CBC: https://www.cbc.ca/radio/asithappens/canada-ireland-basic-income-9.6938453

Compétence Culture & Conseil des métiers d'art du Québec. (2023). *Artisan, artisane, artiste en métiers d'art : Actualisation de l'analyse de profession.* Compétence Culture.

Conseil des arts du Canada. (s.d.). *Champs de pratique.* Récupéré sur https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/champs-de-pratique

Conseil des arts du Canada. (s.d.). *Subventions.* Récupéré sur https://conseildesarts.ca/financement/subventions

Conseil des arts et des lettres du Québec. (2024). *La diffusion des arts actuels au Québec : Rapport du comité de réflexion.*

Conseil des métiers d'art du Québec. (2021, avril 28). Étude sectorielle dans le domaine des métiers d'art au Québec : Édition 2020. Tome 1 – État de situation du domaine.

Conseil des métiers d'art du Québec. (2021, avril 28). Étude sectorielle dans le domaine des métiers d'art au Québec : Édition 2020. Tome 2 – État de situation de la formation.

Conseil des métiers d'art du Québec. (2022). *Rapport global – Mise à jour de l'étude de besoins.* Les Services de consultation et de production Suzanne Dion inc.

Conseil des métiers d'art du Québec. (2025). *Quartier des métiers d'art de Montréal : Vision 2025–2030.* Conseil des métiers d'art du Québec.

Conseil des métiers d'art du Québec. (s.d.). *Les métiers d'art.* Récupéré sur https://www.metiersdart.ca/ressources-et-outils/les-metiers-d-art

Conseil des ressources humaines du secteur culturel. (2013). *Un ajout à L'art de gérer sa carrière en métiers d'art.* CHRSC.

Éditeur officiel du Québec. (1987). *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène, RLRQ c S-32.1.* Récupéré sur https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/S-32.1.pdf

Gouvernement du Québec. (1984, août). *Plan national de formation en métiers d'art.* Récupéré sur Ministère de l'Éducation du Québec.: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-

adm/enseignement-superieur/Acces-information/reponses-transmises/2025/juillet-septembre/25-296_Diffusion.pdf

Gouvernement du Québec. (2020a, septembre 26). *Plan de relance économique du milieu culturel : Québec bonifie comme jamais auparavant son aide au secteur des métiers d'art.* Récupéré sur [Communiqué de presse]: https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plan-de-relance-economique-du-milieu-culturel-quebec-bonifie-comme-jamais-auparavant-son-aide-au-secteur-des-metiers-dart

Gouvernement du Québec. (2020b, septembre 18). *Québec accorde une aide de 900 000 $ pour soutenir les artisans et leur retour aux salons des métiers d'art.* Récupéré sur [Communiqué de presse]: https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/quebec-accorde-une-aide-de-900-000-pour-soutenir-les-artisans-et-leur-retour-aux-salons-des-metiers-dart-35106

Lalonde, C. &.-R. (2024, juillet 15). *Rares sont les artistes élus au programme Explorer et Créer du CAC.* Récupéré sur Le Devoir: https://www.ledevoir.com/culture/816502/rares-sont-artistes-elus-programme-explorer-creer-cac

Ministère de la Culture et des Communications. (2023, mars 15). *Soutien aux associations visées par la loi sur le statut professionnel de l'artiste.* Récupéré sur Gouvernement du Québec: https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere/soutien-associations-visees-par-loi-statut-artiste

Paradis, P. E. (2024, décembre 16). *Analyse des contributions économiques et culturelles des écoles supérieures d'art du Québec.* Récupéré sur ADÉSAQ: https://adesaq.com/wp-content/uploads/2025/09/EtudeAppEco2024_ADESAQ-versionfinale.pdf

Patrimoine canadien. (2025, août 11). *Exportation créative Canada.* Récupéré sur https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/exportation-creative-canada.html

Québec, I. d. (2003). *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec (4e trimestre 2003).* Récupéré sur Observatoire de la culture et des communications du Québec.: https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/systeme-classification-activites-de-la-culture-et-des-communications-du-quebec-2004.pdf

SODEC. (s.d.). *Mission, vision, valeurs et fonctions.* Récupéré sur https://sodec.gouv.qc.ca/a-propos/la-sodec-en-bref/mission-vision-valeurs/

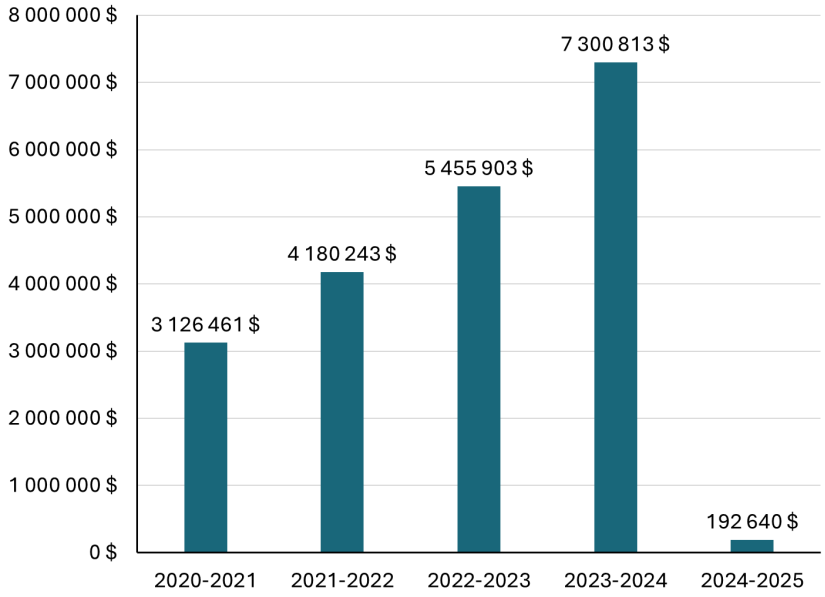
Statistique Canada. (2024, septembre 11). *CNP 2021 version 1.0 – 53124 – Artisans/artisanes.* Récupéré sur Classification nationale des professions (CNP): https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1322554&CVD=1322870&CPV=53124&CST=01052021&CLV=5&MLV=5&

Annexe I – Données additionnelles sur le financement des métiers d'art

Cette annexe fournit quelques données complémentaires visant à enrichir les constats émis à la section 3.3 du rapport. Dans les tableaux, les nombres de bénéficiaires (« n ») peuvent désigner des individus ou des organismes.

1. Le ministère de la Culture et des Communications

Figure A1.1. Montants totaux annoncés pour les métiers d'art par le MCC



Source : données du ministère de la Culture et des Communications à jour au 11 juin 2025.

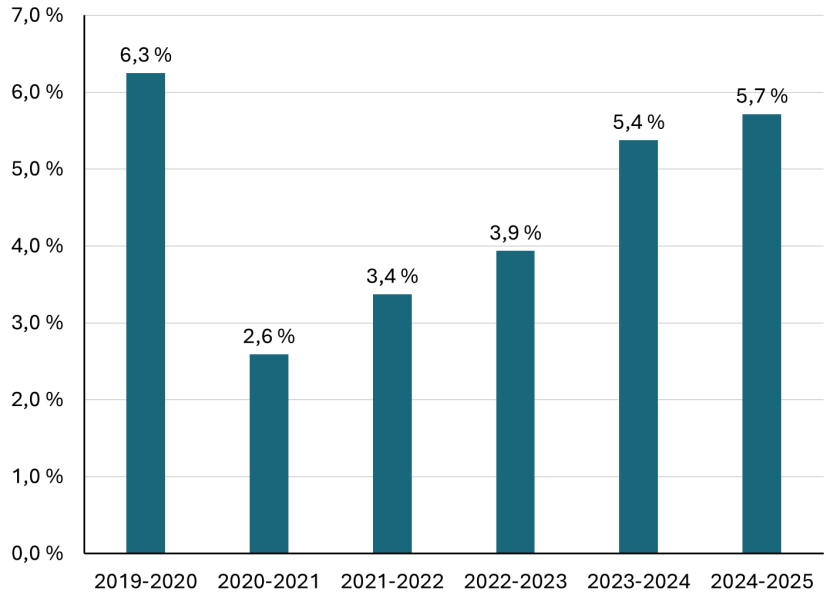
Tableau A1.1. Montants annoncés par programme en métiers d'art par le MCC

Programme	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Aide au fonctionnement	1 912 413 $	3 773 147 $	2 289 060 $	6 980 832 $	-
Aide aux immobilisations	974 200 $	212 400 $	437 200 $	152 500 $	-
Aide aux projets	154 778 $	175 948 $	170 485 $	161 481 $	129 140 $
Autres interventions particulières en culture et en communications	31 500 $	4 000 $	2 544 660 $	6 000 $	63 500 $
Mécénat Placements Culture	53 570 $	14 748 $	14 498 $	-	-
Total	**3 126 461 $**	**4 180 243 $**	**5 455 903 $**	**7 300 813 $**	**192 640 $**

Source : données du ministère de la Culture et des Communications à jour au 11 juin 2025.

2. La Société de développement des entreprises culturelles

Figure A1.2. Part des subventions accordées aux métiers d'art sur l'ensemble des subventions de la SODEC, 2019-2025



Source : SODEC, compilation spéciale de données de subvention ; compilation AppEco.

Tableau A1.2. Répartition des subventions accordées aux métiers d'art par la SODEC, par programme de soutien

	2024-2025	%
Aide aux entreprises en métiers d'art	1 595 868 $	38,1%
Aide aux évènements culturels	844 000 $	20,2%
Aide aux associations et aux organismes à mandat collectif	650 000 $	15,5%
Exportation et rayonnement culturel	645 604 $	15,4%
Aide aux projets stratégiques	260 500 $	6,2%
Aide aux initiatives innovantes	145 000 $	3,5%
Aide au développement entrepreneurial	42 658 $	1,0%
Total	4 183 630 $	100,0%

Source : SODEC, compilation spéciale de données de subvention ; compilation AppEco.

Tableau A1.3. Résumé des subventions accordées par la SODEC

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	M $	n	M $	n	M $	n	M $	n	M $	n	M $	n
Multidomaine	0,1	1	0,4	3	0,3	3	0,3	2	0,3	3	1,1	5
Marché de l'art	0,2	13	0,4	18	0,5	19	0,9	25	0,9	38	1,8	42
Métiers d'art	**2,1**	**263**	**3,7**	**215**	**4,7**	**372**	**5,2**	**332**	**3,6**	**253**	**4,2**	**247**
Livre et édition	8,5	402	14,2	527	11,2	432	11,5	393	11,2	394	13,3	379
Musique et variétés	13,5	697	52,1	861	49,9	1 262	40,3	1 645	27,4	1 336	28,5	1 261
Cinéma et production télév.	9,7	409	70,4	795	72,7	1 035	73,0	983	23,9	508	24,4	480
Total	34,1	1 785	141,1	2 419	139,3	3 123	131,1	3 380	67,3	2 532	73,2	2 414

Source : SODEC, compilation spéciale de données de subvention ; compilation AppEco.

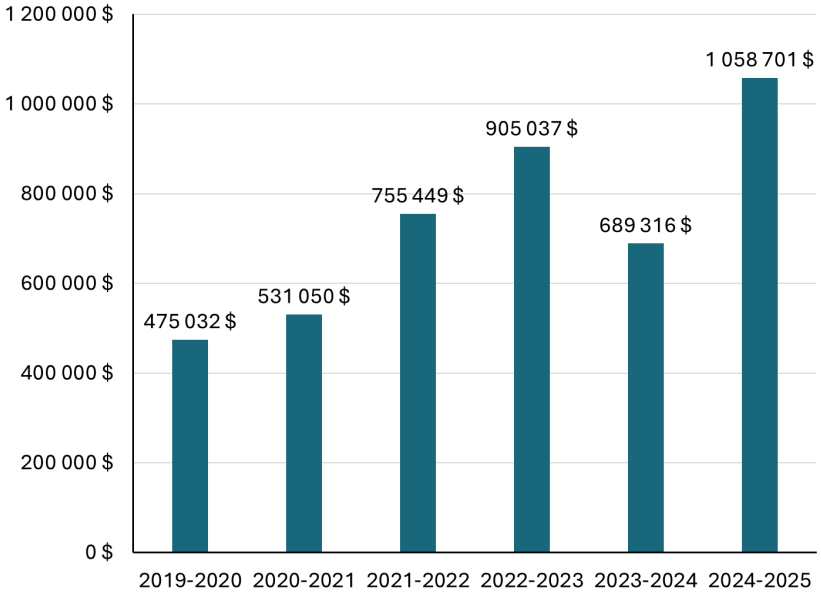
3. Le Conseil des arts et des lettres du Québec

Tableau A1.4. Répartition du financement du CALQ par discipline (M$)

	2024-2025	%
Musique	39,1	21,9%
Théâtre	37,5	21,0%
Pluridisciplinaire	28,9	16,2%
Danse	18,5	10,3%
Arts visuels	17,9	10,0%
Cinéma et vidéo	9,0	5,0%
Arts du cirque	7,0	3,9%
Littérature et conte	6,6	3,7%
Arts multidisciplinaires	4,3	2,4%
Arts numériques	4,2	2,4%
Chanson	3,2	1,8%
Métiers d'art	**1,1**	**0,6%**
Arts et lettres	1,0	0,6%
Recherche architecturale	0,3	0,2%
Humour	0,1	0,1%
Total	178,6	100,0%

Source : CALQ.

Figure A1.3. Évolution du financement total des métiers d'art par le CALQ



Source : CALQ.

Tableau A1.5. Résumé du financement du CALQ (M$)

	2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	M $	n	M $	n	M $	n	M $	n	M $	n
Musique	48,9	703	31,2	718	39,5	734	38,9	625	39,1	651
Théâtre	46,5	675	32,0	686	38,7	721	34,6	670	37,5	655
Pluridisciplinaire	54,8	487	48,7	905	31,1	815	28,3	793	28,9	606
Danse	19,7	313	21,5	452	19,3	374	18,8	365	18,5	328
Arts visuels	13,1	454	15,1	517	18,3	664	15,9	582	17,9	666
Cinéma et vidéo	7,0	249	9,1	297	9,2	330	8,6	317	9,0	365
Arts du cirque	17,2	118	15,0	158	8,8	138	7,0	115	7,0	112
Littérature et conte	5,6	254	6,7	290	7,0	369	6,2	373	6,6	353
Arts multidisciplinaires	3,2	130	3,6	192	3,7	167	3,8	177	4,3	182
Arts numériques	3,5	91	3,5	87	3,8	108	4,6	105	4,2	122
Chanson	3,0	175	3,8	223	3,5	193	3,5	195	3,2	186
Métiers d'art	**0,5**	**28**	**0,8**	**42**	**0,9**	**49**	**0,7**	**49**	**1,1**	**69**
Arts et lettres	0,5	20	0,6	22	1,0	35	1,0	37	1,0	36
Recherche architecturale	0,3	12	0,2	6	0,3	9	0,3	13	0,3	15
Humour	0,1	4	0,2	9	0,2	7	0,1	5	0,1	4
Total	224,0	3 713	191,9	4 604	185,2	4 713	172,4	4 421	178,6	4 350

Source : CALQ.

Annexe II – Questionnaire auprès des artistes et artisan(e)s

Enquête auprès des artistes et artisan(e)s 2025

Instructions pour compléter l'enquête

Avant de commencer, assurez-vous d'avoir en main les informations suivantes pour l'année 2024 ou pour votre plus récente année financière complète :

- Votre relevé financier personnel (revenus, dépenses, production, etc.)

- Les données financières de votre entreprise, si applicable (revenus, coûts, etc.)

La qualité des résultats de cette enquête dépendra de la précision des données fournies.

Vous avez jusqu'au 8 juillet 2025 pour remplir le questionnaire. Veuillez prévoir environ 30 minutes pour compléter l'enquête à partir d'un ordinateur ou d'une tablette.

Veuillez répondre à toutes les questions, au meilleur de votre connaissance.

Pour naviguer d'une page à l'autre puis soumettre vos réponses, utilisez les boutons « Précédent » et « Suivant » au bas de la page. Il est possible de sauvegarder vos réponses en cours de route, simplement en cliquant sur le bouton « Enregistrer et continuer plus tard » qui se trouve en haut de la page à droite. Toutefois, une fois vos réponses soumises, il n'est plus possible de les changer.

Loi 25 : dans le respect de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25), nous collectons des renseignements personnels à de strictes fins de recherche. Nous n'utiliserons pas vos informations à des fins de télémarketing et ne partagerons jamais vos renseignements personnels à quiconque. Nous nous intéressons uniquement à votre opinion dans le cadre du mandat présent.

Vos réponses demeureront strictement confidentielles. Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) reconnaît le caractère sensible des données fournies, c'est pourquoi il a choisi de faire affaire avec une firme indépendante, AppEco. Pour assurer l'objectivité de l'enquête, vos réponses demeureront strictement confidentielles et il ne sera pas possible d'identifier une personne individuelle à partir des résultats consolidés de l'enquête. De plus, la base de données demeurera chez AppEco.

Vos questions relatives à ce questionnaire peuvent être adressées à Maude Martin, mmartin@appeco.ca, en indiquant en objet de votre message « Enquête Métiers d'art 2025 ». Les questions pour le CMAQ quant au contexte de l'enquête peuvent être adressées à Dominique Poulin, dominique.poulin@metiersdart.ca Directrice du développement professionnel.

Le Conseil des métiers d'art du Québec remercie la SODEC de son soutien financier.

---

1) Dans quelle langue souhaitez-vous remplir le questionnaire ?

( ) Français

( ) Anglais

---

2) Année de naissance :

_____

3) Genre :

( ) Homme

( ) Femme

( ) Non binaire

( ) Je préfère ne pas répondre

( ) Autre(s)

4) Quelle est votre langue maternelle?

( ) Français

( ) Anglais

( ) Langue(s) autochtone(s) (spécifiez) : _____*

( ) Autre(s) (spécifiez) : _____

5) Quel(s) langue(s) parlez-vous?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Français

[ ] Anglais

[ ] Langue(s) autochtone(s) (spécifiez) : _____

[ ] Autre(s) (spécifiez) : _____

---

6) Faites-vous partie d'une communauté autochtone?

( ) Oui (spécifiez) : _____*

( ) Non

( ) Je préfère ne pas répondre

7) Est-ce que vous vous identifiez aux communautés ou groupes suivants?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] 2SLGBTQIA+

[ ] Minorité culturelle

[ ] Minorité racisée

[ ] Minorité linguistique

[ ] Personne en situation de handicap

[ ] Personne malentendante ou sourde

[ ] Je préfère ne pas répondre

[ ] Aucun

[ ] Autre(s) (spécifiez) : _____

8) Dans quelle région administrative résidez-vous?

( ) 01 - Bas-Saint-Laurent

( ) 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

( ) 03 - Capitale-Nationale

( ) 04 - Mauricie

( ) 05 - Estrie

( ) 06 - Montréal

( ) 07 - Outaouais

( ) 08 - Abitibi-Témiscamingue

( ) 09 - Côte-Nord

( ) 10 - Nord-du-Québec

( ) 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

( ) 12 - Chaudière-Appalaches

( ) 13 - Laval

( ) 14 - Lanaudière

( ) 15 - Laurentides

( ) 16 - Montérégie

( ) 17 - Centre-du-Québec

---

9) Quel est votre plus haut niveau de scolarité atteint?

( ) Aucun diplôme

( ) Diplôme d'études secondaire ou équivalent

( ) Apprenti ou diplôme de métier

( ) Diplôme d'études collégiales (DEC général, technique ou AEC)

( ) Diplôme d’études professionnelles (DEP)

( ) Universitaire, inférieur au baccalauréat

( ) Baccalauréat universitaire

( ) Maitrise ou 2e cycle universitaire

( ) Doctorat ou 3e cycle universitaire

Autre, précisez :

Logic: Hidden unless: #9 Question "Quel est votre plus haut niveau de scolarité atteint?**" is one of the following answers ("Diplôme d'études collégiales (DEC général, technique ou AEC)")**

10) Précisez le principal domaine d'études de votre plus haut niveau de scolarité atteint

( ) Arts et métiers d'art

( ) Arts et lettres

( ) Lettres

( ) Sciences

( ) Sciences humaines

( ) Techniques administratives

( ) Techniques artistiques

( ) Techniques biologiques

( ) Techniques humaines

( ) Techniques physiques

( ) Autres domaines d'études (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

Commentaires :

Logic: Hidden unless: #9 Question "Quel est votre plus haut niveau de scolarité atteint?**" is one of the following answers ("Universitaire, inférieur au baccalauréat","Baccalauréat universitaire","Maitrise ou 2e cycle universitaire","Doctorat ou 3e cycle universitaire")**

11) Précisez le principal domaine d'études de votre plus haut niveau de scolarité atteint

( ) Arts et métiers d'art

( ) Droits

( ) Études plurisectorielles

( ) Sciences appliquées

( ) Sciences de la santé

( ) Sciences de l'administration

( ) Sciences de l'éducation

( ) Sciences humaines

( ) Sciences pures

( ) Autres domaines d'études (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

Commentaires :

Logic: Hidden unless: #9 Question "Quel est votre plus haut niveau de scolarité atteint?**" is one of the following answers ("Apprenti ou diplôme de métier","Diplôme d'études collégiales (DEC général, technique ou AEC)","Diplôme d'études professionnelles (DEP)","Universitaire, inférieur au baccalauréat","Baccalauréat universitaire","Maitrise ou 2e cycle universitaire","Doctorat ou 3e cycle universitaire")**

12) Précisez la discipline artistique de votre principal domaine d'études

Cochez toutes les options qui s'appliquent.

[ ] Arts du cirque

[ ] Arts multidisciplinaires

[ ] Arts numériques

[ ] Arts visuels

[ ] Chanson

[ ] Cinéma et vidéo

[ ] Danse

[ ] Design

[ ] Graphisme

[ ] Littérature et conte

[ ] Métiers d'art (spécifiez) : _____

[ ] Musique

[ ] Recherche architecturale

[ ] Théâtre

[ ] Autre(s) (spécifiez) : _____

13) Quelle est votre formation spécialisée en métiers d'art ?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Autodidacte

[ ] Classes de maîtres ou cours de spécialisation

[ ] Compagnonnage ou stage

[ ] École-atelier avec DEC

[ ] École-atelier sans DEC

[ ] Diplôme d'études professionnelles (DEP)

[ ] Formation hors Québec

[ ] Formation professionnelle (niveau secondaire)

[ ] Matrise ou 2e cycle universitaire

[ ] Doctorat ou 3e cycle universitaire

[ ] Autre(s) formation(s) ou apprentissage(s) (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

Commentaires :

Logic: Hidden unless: #13 Question "Quelle est votre formation spécialisée en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("École-atelier avec DEC")**

14) Précisez l'école-atelier avec DEC :

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Atelier Textile

[ ] Centre de céramique Bonsecours

[ ] Centre des métiers du cuir de Montréal

[ ] Centre des textiles contemporains de Montréal

[ ] École d'ébénisterie d'art de Montréal

[ ] École de joaillerie de Montréal

[ ] École de joaillerie de Québec

[ ] École de lutherie-Guitare Bruand

[ ] École nationale de lutherie – Guitare

[ ] École nationale de lutherie – Violon

[ ] Espace VERRE

[ ] Institut québécois d'ébénisterie

[ ] Maison des métiers d'art de Québec – Céramique

[ ] Maison des métiers d'art de Québec – Construction textile

[ ] Maison des métiers d'art de Québec – Sculpture

[ ] Autre(s) (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

Autre, spécifiez :

Logic: Hidden unless: #13 Question "Quelle est votre formation spécialisée en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Formation hors Québec")**

15) Précisez le niveau de votre formation hors Québec :

[ ] Formation professionnelle

[ ] Stage

[ ] Universitaire

[ ] Autre(s) (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

Commentaires :

16) Quel est votre métier d’art ?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Artiste verrier

[ ] Bijoutier

[ ] Céramiste

[ ] Charpentier

[ ] Chausseur

[ ] Couturier

[ ] Designer de mode

[ ] Créateur imprimeur textile

[ ] Ébéniste

[ ] Facteur d'instruments

[ ] Feutrier

[ ] Forgeron d'art

[ ] Joaillier

[ ] Jouettier

[ ] Maroquinier

[ ] Menuisier d'art

[ ] Mosaïste

[ ] Peintre décorateur

[ ] Plâtrier ornemaniste

[ ] Relieur d'art

[ ] Sculpteur

[ ] Tailleur de pierre

[ ] Tisserand

[ ] Tourneur sur bois

[ ] Tricoteur

[ ] Vitrailliste

[ ] Autre - précisez : _____

17) Nombre d'années d'expérience professionnelle en métiers d’art :

_____

---

18) Positionnez vos activités en métiers d'art au meilleur de votre capacité le long de cet axe quant à l'intention et la fonction de l'objet :

0 _____[__]_____ 10

19) Selon l'ensemble de vos activités, en moyenne, positionnez vos activités en métiers d'art au meilleur de votre capacité le long de cet axe quant aux procédés de fabrication :

0 _____[__]_____ 10

---

20) Êtes-vous membre d'une ou de plusieurs organisation(s) de métiers d'art (p. ex. association, coopérative, guilde, fédération)

Si vous n'êtes membres d'aucune organisation ou association dans le territoire visé, indiquez « 0 ».

	Nombre	**Spécifiez le nom de chaque organisation**
Organisations régionales		
Québec		
Ailleurs au Canada		
À l'international		
Autre(s)		

21) Hiérarchisez ces tâches et activités de votre pratique en métiers d'art vers le cadre à droite en les classant de la plus importante à la moins importante en termes de temps que vous y consacrez

_____La commercialisation (ex. boutiques, galeries, salons, commandes)

_____La création

_____La diffusion (ex. expositions, musées, centres d'artistes)

_____La gestion (ex. de la carrière et des affaires, du droit d'auteur, du financement)

_____La production

_____La promotion et le marketing (mise en valeur de la marque, réseaux sociaux, etc.)

_____Autre(s) (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

22) Indiquez la part de votre temps consacré à l'utilisation de chaque matériel

La somme doit être égale à 100 %.

_____Bois

_____Céramique

_____Cuir, peaux et fourrures

_____Matériaux décoratifs (p. ex. peinture décorative)

_____Matériaux organiques (p. ex. osier, ivoire de mer, biomasse)

_____Métaux

_____Papier

_____Pierre

_____Textile

_____Verre

_____Autre(s) (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

Commentaires :

---

23) Heures travaillées ou étudiées par semaine (en moyenne)

Heures totales : _____

Heures par catégories

La somme des heures par catégories doit être égale aux heures totales inscrites plus haut.

Métiers d'art : _____

Étudiant.e en métiers d'art : _____

Enseignant.e en métiers d'art : _____

Gestionnaire en métiers d'art (autre que votre pratique métier d'art) :

_____

Travailleur.euse culturel (médiation, organisation de salon, etc.) :

_____

Propriétaire ou travailleur.se autonome ou entrepreneur.e en métiers d'art :

_____

Employé.e artisan.e d'une entreprise métiers d'art : _____

Sous-traitance d'une entreprise comme artisan.e : _____

Autre(s) NON-lié(s) aux métiers d'art (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous) :

_____

Commentaires :

24) Si vous partagez votre temps entre votre pratique en métiers d'art et d'autres catégories d'activités professionnelles, pourquoi ?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Par choix (une carrière diversifiée me correspond)

[ ] Par nécessité financière

[ ] Je ne sais pas

[ ] Je préfère ne pas répondre

[ ] Ne s'applique pas

[ ] Autre(s) (spécifiez) : _____

25) Quel est votre statut en lien avec la gestion de votre entreprise en métiers d'art ?

( ) Je suis l'unique propriétaire de mon entreprise

( ) J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e.s)

( ) J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)

( ) Non applicable

Logic: Hidden unless: #25 Question "Quel est votre statut en lien avec la gestion de votre entreprise en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e.s)","J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)")**

26) Spécifier l'identité de votre ou de vos partenaires d'affaires

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Conjoint.e

[ ] Famille, autre que conjoint.e

[ ] Ami.e(s)

[ ] Partenaire d'affaires autre (spécifiez) : _____

Logic: Hidden unless: #25 Question "Quel est votre statut en lien avec la gestion de votre entreprise en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e.s)","J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)")**

27) Combien de partenaires d'affaires avez-vous ?

_____

Logic: Hidden unless: #25 Question "Quel est votre statut en lien avec la gestion de votre entreprise en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e.s)","J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)")**

28) Les partenaires travaillent dans quel(s) secteur(s) d'activité(s) ?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] À la production

[ ] Aux ventes ou à la gestion de l'atelier

[ ] Autre(s)

Logic: Hidden unless: #25 Question "Quel est votre statut en lien avec la gestion de votre entreprise en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (qui sont aussi employé.e.s)","J'ai un.e ou des partenaire(s) d'affaires (autres qu'employé.e.s)")**

29) Quel est le statut de l'entité où vous travaillez?

( ) Entreprise incorporée

( ) Entreprise individuelle ou travailleur autonome

( ) Société en nom collectif

( ) Coopérative

( ) OSBL

( ) Société par actions

( ) Autre(s) (spécifiez) : _____*

Logic: Hidden unless: #25 Question "Quel est votre statut en lien avec la gestion de votre entreprise en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Je suis l'unique propriétaire de mon entreprise")**

30) Quel est le statut de l'entité où vous travaillez?

( ) Entreprise incorporée

( ) Entreprise individuelle ou travailleur autonome

( ) Autre(s) (spécifiez) : _____*

---

31) À quels types d'espaces avez-vous accès dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Atelier (production)

[ ] Studio (design, conception, création)

[ ] Atelier-boutique

[ ] Entrepôt

[ ] Bureau (administration, gestion, comptabilité)

[ ] Aucun de ces espaces

Logic: Hidden unless: #31 Question "À quels types d'espaces avez-vous accès dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Aucun de ces espaces")**

32) Si vous n'avez pas accès à un ou plusieurs de ces types d'espaces, pourquoi ?

[ ] Je n'en ai pas besoin pour mon activité artistique

[ ] Le coût d'un studio est trop élevé pour moi

[ ] Il n'y a pas de studio disponible dans ma région

[ ] Je préfère travailler à domicile ou dans un autre espace

[ ] Autre(s) (spécifiez) : _____

Logic: Hidden unless: #31 Question "À quels types d'espaces avez-vous accès dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Atelier (production)","Studio (design, conception, création)","Atelier-boutique")**

33) Êtes-vous propriétaire du bâtiment où votre studio ou atelier est situé?

( ) Oui

( ) Non

Logic: Hidden unless: #31 Question "À quels types d'espaces avez-vous accès dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Atelier (production)","Studio (design, conception, création)","Atelier-boutique")**

34) Est-ce que votre studio ou atelier se retrouve à votre résidence?

( ) Oui

( ) Non

Logic: Show/hide trigger exists. Hidden unless: #31 Question "À quels types d'espaces avez-vous accès dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Atelier (production)","Studio (design, conception, création)","Atelier-boutique")**

35) Où se situe votre studio ou atelier?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Dans un édifice regroupant des ateliers d'artistes

[ ] Dans un atelier partagé

[ ] Dans un bâtiment industriel

[ ] Autre(s) (spécifiez) : _____

Logic: Hidden unless: #31 Question "À quels types d'espaces avez-vous accès dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Atelier (production)","Studio (design, conception, création)","Atelier-boutique")**

36) Dans quelle région administrative se situe votre studio ou atelier?

( ) 01 - Bas-Saint-Laurent

( ) 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

( ) 03 - Capitale-Nationale

( ) 04 - Mauricie

( ) 05 - Estrie

( ) 06 - Montréal

( ) 07 - Outaouais

( ) 08 - Abitibi-Témiscamingue

( ) 09 - Côte-Nord

( ) 10 - Nord-du-Québec

( ) 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

( ) 12 - Chaudière-Appalaches

( ) 13 - Laval

( ) 14 - Lanaudière

( ) 15 - Laurentides

( ) 16 - Montérégie

( ) 17 - Centre-du-Québec

Logic: Hidden unless: #35 Question "Où se situe votre studio ou atelier?**" is one of the following answers ("Dans un édifice regroupant des ateliers d'artistes","Dans un bâtiment industriel")**

37) Quelle est la dimension de votre atelier?

	Unité de mesure		**Espace**	**Ne sais pas**
	Mètres carrés	**Pieds carrés**		**Ne sais pas**
Espace de votre atelier	___	___	___	( )

Espace personnel	___	___	___	( )

Logic: Hidden unless: #35 Question "Où se situe votre studio ou atelier?**" is one of the following answers ("Dans un atelier partagé")**

38) Quelle est la dimension de votre atelier?

	Unité de mesure		**Espace**	**Ne sais pas**
	Mètres carrés	**Pieds carrés**		**Ne sais pas**
Espace de votre atelier	___	___	___	( )
Espace personnel	___	___	___	( )
Espace partagé	___	___	___	( )

39) Êtes-vous propriétaire ou associé dans une boutique ?

( ) Oui

( ) Non

Logic: Hidden unless: #39 Question "Êtes-vous propriétaire ou associé dans une boutique ?**" is one of the following answers ("Oui")**

40) Combien de boutiques avez-vous?

_____

Logic: Hidden unless: #39 Question "Êtes-vous propriétaire ou associé dans une boutique ?**" is one of the following answers ("Oui")**

41) Dans quelles régions administratives se situent vos boutiques ?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Bas-Saint-Laurent

[ ] Saguenay–Lac-Saint-Jean

[ ] Capitale-Nationale

[ ] Mauricie

[ ] Estrie

[ ] Montréal

[ ] Outaouais

[ ] Abitibi-Témiscamingue

[ ] Côte-Nord

[ ] Nord-du-Québec

[ ] Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

[ ] Chaudière-Appalaches

[ ] Laval

[ ] Lanaudière

[ ] Laurentides

[ ] Montérégie

[ ] Centre-du-Québec

Logic: Hidden unless: #39 Question "Êtes-vous propriétaire ou associé dans une boutique ?**" is one of the following answers ("Oui")**

42) Votre boutique, galerie ou autre lieu d'exposition est situé :

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] À votre résidence

[ ] Dans un espace partagé ou coopératif

[ ] Dans un immeuble duquel vous êtes propriétaire

[ ] Dans un local commercial

[ ] En ligne uniquement

[ ] Dans un autre type de lieux (spécifiez) : _____

Logic: Show/hide trigger exists. Hidden unless: #39 Question "Êtes-vous propriétaire ou associé dans une boutique ?**" is one of the following answers ("Oui")**

43) Votre boutique, galerie ou autre lieu d'exposition est :

( ) Ouvert à l'année

( ) Ouvert en saison (p. ex. uniquement en été)

( ) Ouvert ponctuellement (p. ex. marché de Noël)

Logic: Hidden unless: #43 Question "Votre boutique, galerie ou autre lieu d'exposition est :**" is one of the following answers ("Ouvert en saison (p. ex. uniquement en été)","Ouvert ponctuellement (p. ex. marché de Noël)")**

44) Précisez le nombre de mois

( ) 1

( ) 2

( ) 3

( ) 4

( ) 5

( ) 6

( ) 7

( ) 8

( ) 9

( ) 10

( ) 11

( ) 12

Logic: Hidden unless: #39 Question "Êtes-vous propriétaire ou associé dans une boutique ?**" is one of the following answers ("Oui")**

45) Quelle est la dimension de votre boutique?

	Unité de mesure		**Espace**	**Ne sais pas**
	Mètres carrés	**Pieds carrés**		**Ne sais pas**
Espace de votre boutique	___	___	___	( )
Espace personnel	___	___	___	( )

Logic: Show/hide trigger exists. Hidden unless: #39 Question "Êtes-vous propriétaire ou associé dans une boutique ?**" is one of the following answers ("Oui")**

46) Quels produits sont vendus à votre boutique, galerie ou autre lieu d'exposition?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Votre production

[ ] Des productions d'autres artistes en métiers d'art

[ ] Des productions autres qu'en métiers d'art

[ ] Autre(s) (spécifiez) : _____

Logic: Hidden unless: #46 Question "Quels produits sont vendus à votre boutique, galerie ou autre lieu d'exposition?**" is one of the following answers ("Des productions d'autres artistes en métiers d'art","Des productions autres qu'en métiers d'art","Autre(s) (spécifiez)")**

47) Quel pourcentage des ventes à votre boutique provient de votre propre production?

_____

---

48) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé aux types d'événements suivants dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?

Cochez toutes les options qui s'appliquent

[ ] Foires d'art

[ ] Salons professionnels

[ ] Congrès ou colloques

[ ] Marchés publics ou événements saisonniers

[ ] Expositions (individuelles ou collectives)

[ ] Autre - précisez : _____

[ ] Aucun de ces événements

Logic: Hidden unless: #48 Question "Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé aux types d'événements suivants dans le cadre de votre pratique en métiers d'art ?**" is one of the following answers ("Foires d'art","Salons professionnels","Congrès ou colloques","Marchés publics ou événements saisonniers","Expositions (individuelles ou collectives)","Autre - précisez")**

49) En moyenne, à combien d'événements liés à l'industrie (foires d'art, congrès, salons professionnels, etc.) participez-vous par année ?

Pour les biennales ou triennales, les décimales sont acceptées. P. ex. : 1 année sur 2 inscrire 0.5

_____Au Québec

_____Dans le reste du Canada

_____Aux États-Unis

_____Ailleurs dans le monde

---

50) Indiquez l'année de fin de votre plus récente année financière complétée

( ) 2022

( ) 2023

( ) 2024

( ) 2025

51) En moyenne par année, combien avez-vous fait de pièces dans chaque catégorie suivante, si applicable :

Veuillez indiquer le nombre de pièces ou œuvres totales produites pour chaque catégorie

_____Pièces uniques

_____Petites séries

_____Grandes séries

_____Œuvres sur commande

52) À partir de combien d'œuvres votre production peut-elle être considérée comme une grande série ?

Si non applicable, indiquer « 0 »

_____

53) Indiquez la part de vos revenus selon la provenance pour la dernière année financière

La somme des pourcentages doit être égale à 100 %

_____Québec

_____Reste du Canada

_____États-Unis

_____Ailleurs dans le monde

54) Indiquez la part de vos dépenses en matériaux pour la dernière année financière

La somme des pourcentages doit être égale à 100 %

_____Québec

_____Reste du Canada

_____États-Unis

_____Ailleurs dans le monde

55) Comment évaluez-vous les impacts liés à l'approvisionnement dans votre pratique ou votre entreprise ?

Coûts des matériaux	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Rareté des matérieux	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Délais de livraison	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A

Manque de fournisseurs locaux 1 _____[__]_____ 5 [ ] N/A

Incertitude et volatilité des prix 1 _____[__]_____ 5 [ ] N/A

---

56) Lors de votre plus récente année financière, avez-vous eu des employées salariés et/ou des stagiaires ou apprentis?

Veuillez exclure les personnes engagées à la pièce ou à contrat

( ) Oui

( ) Non

Logic: Hidden unless: #56 Question "Lors de votre plus récente année financière, avez-vous eu des employées salariés et/ou des stagiaires ou apprentis?**" is one of the following answers ("Oui")**

57) Décrivez les activités pour chaque type d'employé(e)s et/ou stagiaire et apprenti pour la dernière année financière

Si une des options ne s'applique pas, indiquez « 0 ».

	Nombre	**Heures travaillées en moyenne par personne, par semaine**
Employées à temps plein		
Employées à temps partiel		
Stagiaires et/ou apprentis		

58) Lors de votre plus récente année financière, avez-vous engagé des personnes à la pièce ou à forfait (et non en tant qu'employés)?

( ) Oui

( ) Non

Logic: Hidden unless: #58 Question "Lors de votre plus récente année financière, avez-vous engagé des personnes à la pièce ou à forfait (et non en tant qu'employés)?**" is one of the following answers ("Oui")**

59) Indiquez le nombre de personnes engagées à la pièce ou à contrat au cours de votre plus récente année financière.

Nombre de personnes : _____

---

60) Décrivez vos revenus pour la dernière année financière

Revenus totaux : _____

Indiquez les revenus par type, si applicable

La somme des revenus par type doit être égale aux revenus totaux

Aide privée : _____

Aide publique : _____

Droits d'auteurs : _____

Enseignement et médiation en métiers d'art : _____

Vente de pièces et/ou d'œuvre : _____

Revenus provenant d'autres activités ou contrats en métiers d'art :

_____

Revenus provenant d'emplois ou d'activités extérieures aux métiers d'art (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous) : _____

Salaire personnel si vous êtes salarié.e de votre entreprise :

_____

Commentaires :

---

61) Indiquez la provenance des revenus de vente de votre entreprise (de produits métiers d'art)

La somme doit être égale à 100 %

_____Dépôt (consigne) à des galeries et boutiques (%)

_____Droits d'auteur (%)

_____Ventes à des foires, salons et expositions

_____Ventes à des grossistes

_____Ventes à votre propre boutique, atelier ou maison

_____Ventes internet

_____Autre(s) (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous)

_____Subventions, prix ou bourses de source publique ou privée (%)

_____Autres revenus des métiers d'art (par exemple, enseignement ou commissariat) (%)

_____Autre(s) (spécifiez dans la boîte "Commentaires" ci-dessous) (%)

Commentaires :

---

62) Décrivez la prévisibilité de vos revenus de votre carrière d'artisan.e

Ventes lors de foires, salons et expositions	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Ventes à des grossistes	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Ventes à votre propre boutique, atelier ou maison	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Ventes internet	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Travail culturel ou médiation culturelle	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Œuvres de commande privée	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Enseignement	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Droits d'auteur	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Aide publique	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A
Aide privée	1	_____[__]_____	5 [ ] N/A

63) Comment vos revenus reliés aux métiers d'art ont-ils évolué au cours des trois dernières années ?

( ) Baisse de plus de 20 %

( ) Baisse de 15 à 20 %

( ) Baisse de 10 à 15 %

( ) Baisse de 5 à 10 %

( ) Baisse de 0 à 5 %

( ) Aucune baisse ou hausse

( ) Hausse de 0 à 5 %

( ) Hausse de 5 à 10 %

( ) Hausse de 10 à 15 %

( ) Hausse de 15 à 20 %

( ) Hausse de plus de 20 %

---

64) Décrivez vos coûts d'entreprise pour la dernière année financière

Coûts totaux : _____

Indiquez vos coûts par type, si applicable

La somme des coûts par type doit être égale aux coûts totaux

Atelier / studio (loyer / hypothèque) : _____

Coûts de votre / vos boutique(s) : _____

Déplacements professionnels : _____

Entrepôt (espace de stockage) : _____

Équipement et entretien : _____

Frais de vente et marketing : _____

Main-d'œuvre (rémunération) : _____

Frais administratifs et assurances : _____

Matériaux et fournitures : _____

Autres coûts (spécifiez dans la boîte « Commentaires » ci-dessous) :

_____

Commentaires :

---

65) Décrivez la prévisibilité de vos coûts d'entreprise

Matériaux et fournitures	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Main-d'œuvre	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Espace de travail (loyer, hypothèque, énergie)	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A

Équipement et entretien	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Frais de vente et diffusion	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Promotion et marketing	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Frais administratifs et assurances	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A
Déplacements professionnels	1 _____[__]_____	5 [ ] N/A

66) Comment vos coûts d'entreprise reliés aux métiers d’art ont-ils évolué au cours des trois dernières années ?

( ) Baisse de plus de 20 %

( ) Baisse de 15 à 20 %

( ) Baisse de 10 à 15 %

( ) Baisse de 5 à 10 %

( ) Baisse de 0 à 5 %

( ) Aucune baisse ou hausse

( ) Hausse de 0 à 5 %

( ) Hausse de 5 à 10 %

( ) Hausse de 10 à 15 %

( ) Hausse de 15 à 20 %

( ) Hausse de plus de 20 %

---

67) Pour chacun des organismes suivants, veuillez indiquer la part (%) qu’il représente dans votre financement public et privé total reçu lors de la dernière année financière.

La somme doit être égale à 100 %. Si vous n'avez reçu aucune aide publique ou privée, ignorez cette question.

_____Conseil des arts du Canada

_____Patrimoine canadien

_____Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

_____Ministère de la Culture et des Communications

_____Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

_____Ville, municipalité et MRC

_____Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)

_____Écoles et instituts spécialisés

_____Conseil régional de la culture

_____Prix remis par des événements, organismes de financement, de formation ou autre

_____Organisme de formation en entrepreneuriat

_____Organisme de formation dans mon métier

_____Organisme de soutien en développement des affaires

_____Autre(s) (spécifiez dans la boîte "Commentaires" ci-dessous)

Commentaires :

---

68) Merci de laisser des commentaires au besoin.

_____

_____

_____

_____

69) Si vous souhaitez recevoir une copie de vos réponses, veuillez entrer votre adresse courriel :

_____

70) Si vous souhaitez poursuivre votre participation visant à contribuer au chantier du CMAQ sur l'état de situation des métiers d'art, veuillez inscrire votre courriel :

_____

Merci !

Annexe III – Lettre d'invitation à l'enquête

Bonjour,

Le Conseil des métiers d'art du Québec, en collaboration avec notre firme AppEco, lance une grande enquête pour brosser un portrait économique juste et chiffré des métiers d'art au Québec.

Pourquoi?

Pour mieux défendre vos conditions de pratique, améliorer les programmes de financement, appuyer la relève… et, surtout, faire reconnaître la vraie valeur de votre travail.

Ce qu'on vous demande : 30 minutes

C'est le temps qu'il faut pour remplir ce questionnaire et contribuer à une démarche qui peut faire toute la différence pour le secteur des métiers d'art.

D'ici le 8 juillet, prenez quelques instants pour participer :

Code utilisateur :

Mot de passe :

Cliquez ici pour commencer

Ce que vous y gagnez

Une voix dans une étude rigoureuse qui vise à :

- ✔ négocier des mesures concrètes pour les artistes et artisan·e·s ;
- ✔ appuyer la transmission des savoir-faire ;
- ✔ sensibiliser les décideurs à vos réalités ;
- ✔ bâtir un avenir durable pour les métiers d'art.

Vos réponses sont 100 % confidentielles : seuls des résultats agrégés seront partagés. Merci de contribuer à faire avancer le milieu des métiers d'art. Chaque voix compte, et la vôtre est essentielle.

Annexe IV – Questionnaire pour les groupes de discussion

Discussion avec artisan(e)s et organismes de métiers d'art

Bienvenue et merci de votre participation!

Vous êtes invité(e) à remplir ce court questionnaire dans le cadre d'une étude menée par AppEco pour le Conseil des métiers d'art du Québec. Cette étude vise à mieux comprendre les réalités économiques des artisan(e)s et organismes en métiers d'art au Québec.

1. Participation au groupe de discussion
Veuillez noter que le questionnaire doit obligatoirement être rempli pour pouvoir participer au groupe de discussion. Une fois vos réponses soumises, vous recevrez un lien pour participer à la rencontre.

2. À propos du groupe de discussion
Le groupe de discussion réunira des artisan(e)s et des représentant(e)s d'organismes en métiers d'art afin d'explorer les sujets suivants :

- la capacité de production,
- les enjeux financiers,
- le soutien public,
- les leviers possibles pour renforcer la vitalité et la reconnaissance du secteur.

3. Durée du questionnaire
Prévoir environ 5 minutes pour remplir le questionnaire à partir d'un ordinateur ou d'une tablette.

4. Navigation et sauvegarde
Pour naviguer entre les pages et soumettre vos réponses, utilisez les boutons « Précédent » et « Suivant » situés au bas de la page.

5. Confidentialité et protection des renseignements personnels
Dans le respect de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25), nous collectons des renseignements personnels à de strictes fins de recherche. Nous n'utiliserons pas vos informations à des fins de télémarketing et ne partagerons jamais vos renseignements personnels avec quiconque.

Le Conseil des métiers d'art du Québec reconnaît le caractère sensible des données fournies, c'est pourquoi il a choisi de faire affaire avec une firme indépendante, AppEco. Pour assurer l'objectivité de l'enquête, vos réponses demeureront strictement confidentielles et il ne sera pas possible d'identifier une personne individuelle à partir des résultats consolidés. De plus, la base de données demeurera chez AppEco.

6. Personnes-ressources
Pour toute question relative au questionnaire, vous pouvez écrire à Maude Martin (AppEco) à l'adresse mmartin@appeco.ca en indiquant en objet « Enquête Métiers d'art 2025 ».

Pour toute question sur le contexte de l'étude, vous pouvez contacter Dominique Poulin (CMAQ), Directrice du développement professionnel, à l'adresse dominique.poulin@metiersdart.ca.

---

1) Veuillez indiquer vos coordonnées

Nom complet : _____

Courriel : _____

2) Quel est votre profil ?

[ ] Je suis un.e artisan.e en métiers d'art

[ ] Je représente un organisme en métiers d'art

Logic: Hidden unless: #2 Question "Quel est votre profil ?" is one of the following answers ("Je représente un organisme en métiers d'art","Les deux à la fois")

3) Organisation et fonction

Nom de l'organisation : _____

Titre ou rôle au sein de l'organisation : _____

Profil de vos activités

4) Quelle est la nature principale de vos activités en métiers d'art ?

Cochez tout ce qui s'applique

[ ] Création d'œuvres

[ ] Production en petite série

[ ] Diffusion / vente d'œuvres

[ ] Formation / transmission

[ ] Services à d'autres artisan.e.s (p. ex. atelier partagé, mentorat)

[ ] Autre (précisez) : _____

5) Quel est le nombre total de personnes impliquées dans vos activités liées aux métiers d'art, vous incluant ?

6) Utilisez-vous les types d'espaces suivants pour diffuser ou vendre vos œuvres ?

	Cochez les types qui s'appliquent	Dimension (en m2)	N/A
Atelier de création	[ ]		[ ]
Espace de vente ou galerie (physique)	[ ]		[ ]
Vente en ligne (site web, plateforme)	[ ]		[ ]
Autres espaces ou activités	[ ]		[ ]

Si autres espaces ou activités, précisez :

7) Quels outils ou plateformes numériques utilisez-vous pour gérer votre inventaire, vos ventes et vos relations avec les artistes ou fournisseurs ?

Cochez tout ce qui s'applique

[ ] Tableur (ex. : Excel, Google Sheets)

[ ] Logiciel de point de vente (ex. : Square, Lightspeed)

[ ] Plateforme de commerce en ligne (ex. : Shopify, Etsy, WooCommerce)

[ ] CRM ou outil de gestion des contacts (ex. : HubSpot, Zoho)

[ ] Logiciel de gestion d'inventaire (ex. : Craftybase, Art Galleria)

[ ] Aucun outil numérique particulier

[ ] Non applicable

[ ] Autre (précisez) : _____

8) Comment vendez-vous principalement vos œuvres ou produits ?

[ ] Au détail (auprès du public, clients individuels)

[ ] En gros (à des revendeurs, distributeurs, entreprises)

[ ] Autre (précisez) : _____

Données économiques

9) Quel est votre volume annuel approximatif de ventes ou de revenus liés à la diffusion de vos œuvres (toutes sources confondues) ?

( ) Moins de 10 000 $

( ) 10 000 $ à 49 999 $

( ) 50 000 $ à 99 999 $

( ) 100 000 $ à 199 999 $

( ) 200 000 $ à 500 000 $

( ) 500 000 $ et plus

10) Recevez-vous des subventions publiques pour vos activités en métiers d'art ?

( ) Oui

( ) Non

Logic: Hidden unless: #10 Question "Recevez-vous des subventions publiques pour vos activités en métiers d'art ?" is one of the following answers ("Oui")

11) De quelles sources proviennent-elles ?

[ ] Gouvernement du Québec

[ ] Gouvernement du Canada

[ ] Municipalité

[ ] Autre (précisez) : _____

Logic: Hidden unless: #2 Question "Quel est votre profil ?" is one of the following answers ("Je suis un.e artisan.e en métiers d'art")

12) Comment décririez-vous votre situation financière actuelle liée à la production de vos œuvres en métiers d'art ?

Veuillez sélectionner la cote qui correspond le mieux à votre situation. Ne tenez pas compte d'autres sources de revenus comme l'enseignement, la médiation culturelle, etc.

( ) Très comfortable ( ) Comfortable ( ) Neutre ( ) Difficile ( ) Très difficile

Logic: Hidden unless: #2 Question "Quel est votre profil ?" is one of the following answers ("Je représente un organisme en métiers d'art")

13) Comment décririez-vous la situation financière actuelle de votre organisme en lien avec ses activités principales en métiers d'art ?

Veuillez sélectionner la cote qui correspond le mieux à votre situation. Ne tenez pas compte des revenus liés à des activités complémentaires comme l'enseignement, la location d'espaces ou des services externes.

( ) Très confortable ( ) Confortable ( ) Neutre ( ) Difficile ( ) Très difficile

Relations avec les artistes

Logic: Hidden unless: #2 Question "Quel est votre profil ?" is one of the following answers ("Je représente un organisme en métiers d'art","Les deux à la fois")

14) Quels types d'ententes contractuelles établissez-vous avec les artistes ?

Cochez tout ce qui s'applique

[ ] Durée déterminée

[ ] Exclusivité

[ ] Droit de reproduction

[ ] Aucune entente formelle

[ ] Autre (précisez) : _____

Logic: Hidden unless: #2 Question "Quel est votre profil ?" is one of the following answers ("Je représente un organisme en métiers d'art")

15) Quel est le mode de rémunération <u>principal</u> pour les artistes que vous diffusez ou représentez ?

( ) Achat ferme

( ) Consignation

( ) Partage des revenus

( ) Autre (précisez) : _____

Logic: Hidden unless: #2 Question "Quel est votre profil ?" is one of the following answers ("Je représente un organisme en métiers d'art","Les deux à la fois")

16) Quel est le taux de commission généralement appliqué sur les ventes?

( ) Moins de 25 %

( ) 25 à 39 %

( ) 40 à 49 %

( ) 50 % et plus

( ) Variable selon le produit ou l'artiste (précisez) :

_____

Merci d'avoir rempli le questionnaire

Annexe V – Guide de discussion

Capacité de production, diffusion et enjeux économiques

1. Aujourd'hui, votre entreprise ou votre pratique est-elle capable de livrer une production de haute qualité, à la hauteur de vos standards professionnels et de ceux du marché ?
→ Qu'est-ce qui contraint ou limite le plus cette capacité sur le plan opérationnel : temps, équipements, espace, ressources humaines, ou autre chose ?

2. En matière de diffusion des œuvres, quels sont les principaux défis rencontrés ? Si applicable, spécifiez selon la région.

3. À l'inverse, quelles sont les initiatives les plus porteuses en matière de diffusion? Si applicable, spécifiez selon la région.

4. Comment votre situation financière actuelle influence votre capacité à :
– vous payer ou payer vos employé·e·s
– acheter du matériel ou entretenir votre atelier
– investir pour améliorer la qualité de vos œuvres
– suivre des formations ou participer à des événements
→ Y a-t-il des aspects plus difficiles à assumer que d'autres? Pourquoi?

Soutien public et vision du financement

5. Si vous receviez du financement additionnel à la hauteur de vos espérances, à quoi serait-il prioritairement consacré ?
☐ Consolider vos opérations actuelles
☐ Investir pour accroître votre capacité ou votre portée
☐ Recherche et développement artistique
→ Pouvez-vous nous en dire plus sur ce que cela changerait concrètement dans votre pratique ou votre entreprise ?

6. Comment qualifierez-vous la contribution actuelle des différents ordres de gouvernement (provincial, fédéral, municipal, régional) dans le développement des métiers d'art ?
→ Y a-t-il des forces à souligner, des lacunes à combler, ou des attentes non rencontrées ?

Perspectives et positionnement du secteur

7. À votre avis, que faudrait-il faire pour améliorer les conditions économiques des artistes et artisan(e)s en métiers d'art au Québec ?
→ Quels leviers (politiques, financiers, réglementaires, commerciaux, etc.) pourraient être activés ?

8. Si vous aviez un message à transmettre au gouvernement du Québec concernant l'avenir des métiers d'art, quel serait-il ?
→ Ce message peut porter sur la reconnaissance du secteur, la relève, l'accès au financement, les marchés, etc.

Annexe VI – Résumé des groupes de discussion

Capacité de production, diffusion et enjeux économiques

1. Aujourd'hui, votre entreprise ou votre pratique est-elle capable de livrer une production de haute qualité, à la hauteur de vos standards professionnels et de ceux du marché ?

→ Qu'est-ce qui contraint ou limite le plus cette capacité sur le plan opérationnel : temps, équipements, espace, ressources humaines, ou autre chose ?

Ressources humaines et formation

Plusieurs répondant(e)s soulignent un manque de personnel qualifié et des difficultés à accéder à des formations adaptées. Dans certains domaines, comme le travail du verre, il est particulièrement difficile de trouver de la main-d'œuvre formée, et les artisan(e)s n'ont souvent pas les moyens de les rémunérer correctement. Il est aussi difficile pour les artisan(e)s de déléguer certaines tâches, notamment en marketing, ce qui alourdit leur charge. Le travail de démarchage est long, complexe et peu reconnu, ce qui complique la diversification nécessaire à un revenu stable.

De plus, les formations proposées à des jours et heures fixes ne correspondent pas aux horaires atypiques des artisan(e)s. Il serait donc nécessaire de développer des formations personnalisées, adaptées aux besoins spécifiques et ponctuelles, afin de répondre aux besoins qui surviennent à différents moments de la pratique artisanale.

« La formation est difficile à obtenir, et souvent, les artisan(e)s doivent gérer seuls la promotion de leur travail, ce qui est très prenant. » – Artisan du secteur

« Le démarchage prend énormément de temps et n'est pas valorisé, pourtant il est essentiel pour diversifier les revenus. » – Commissaire indépendant

Infrastructures et espace de travail

L'accès à des espaces adaptés pour la création et l'entreposage est un frein important. Les loyers élevés et les contraintes réglementaires sur certains ateliers spécialisés limitent la croissance. La combinaison atelier-boutique est également un défi.

Les ateliers partagés offrent un avantage social en permettant de travailler ensemble et de mutualiser certaines ressources. Toutefois, ils manquent souvent d'espace de travail suffisant et disposent de peu de place limitant ainsi leur utilité pour la production et la gestion des œuvres.

« Trouver un espace adapté est un casse-tête, les loyers dans les zones clés sont prohibitifs. » – Propriétaire d'atelier

« Les contraintes municipales et les coûts d'assurance pour certains métiers spécialisés rendent la gestion d'atelier très coûteuse. » – Artisan métier spécialisé

Coûts et financement

Le coût élevé des matières premières et des dépenses opérationnelles constitue un frein majeur. Les loyers augmentent sans cesse, créant une incertitude constante et la peur de perdre son atelier.

Les artisan(e)s qui ont des opportunités à l'international doivent souvent s'autofinancer pour le transport des œuvres, la réservation d'hôtels et les frais liés aux événements, sans savoir s'ils recevront un soutien en subvention. Cette situation rend l'activité extrêmement précaire.

Le manque de financement public, par rapport à la demande, complique le démarrage et la pérennité des activités. De plus, le financement destiné au marketing est souvent inexistant, limitant la visibilité des artisan(e)s et la diffusion de leurs œuvres.

« Les matières premières coûtent très cher, et les marges sont serrées. » – Entrepreneur du secteur

« Le financement public est insuffisant, surtout pour les nouveaux artisans, et la publicité est difficile à financer. » – Responsable marketing

Impacts de la pandémie et évolution du marché

La pandémie a provoqué une rupture dans les modes de production et de vente, contraignant certains à déménager dans des espaces plus grands. La gestion d'entreprise a évolué, avec une importance accrue des salons, bien que ceux-ci soient coûteux. Beaucoup d'artisan(e)s cumulent leur métier avec d'autres emplois.

« La pandémie a forcé beaucoup à quitter leurs petits ateliers pour des espaces plus grands, mais les loyers sont un réel obstacle. » – Artisan postpandémie

« Les salons sont essentiels pour la visibilité, mais les frais sont élevés et la gestion est devenue plus complexe. » – Gestionnaire d'entreprise

Marché local et défis commerciaux

Maintenir un commerce 100% local est un défi face à la concurrence de la *fast fashion* et des produits importés à bas prix. Les hausses de taxes affectent aussi la rentabilité.

Par ailleurs, le manque de différenciation entre l'artisanat fait main et les œuvres de métiers d'art pose problème : ces deux types de créations se côtoient souvent dans les foires, mais les prix des œuvres professionnelles sont beaucoup plus élevés et le public ne comprend pas toujours la valeur ajoutée. Cela révèle un besoin d'éducation et de sensibilisation pour mieux reconnaître et valoriser les métiers d'art.

« Il est de plus en plus difficile de trouver des vêtements faits entièrement au Québec, et payer local reste plus cher. » – Propriétaire de boutique

« Les taxes qui augmentent mettent une pression énorme sur les marges des boutiques. » – Commerçant du secteur

Perspective de la relève

Les jeunes artisan(e)s peinent à accéder à des ateliers adaptés et à du personnel qualifié, notamment dans des métiers spécialisés comme le verre ou l'ébénisterie. Le coût élevé des loyers, des équipements et le manque d'espace limitent la production et la diffusion. Le temps constitue un obstacle majeur : plusieurs assument seuls la création, la gestion et la diffusion de leurs œuvres. Des soutiens ciblés, comme des formations ponctuelles, de petits fours pour expérimenter ou des lieux de diffusion à taille humaine, pourraient améliorer leur capacité à produire et exposer leurs œuvres.

2. En matière de diffusion d'œuvres, quels sont les principaux défis rencontrés ? Si applicable, spécifiez selon la région.

Coûts élevés et accessibilité des points de vente

Les frais associés aux salons et aux espaces de vente physiques sont jugés trop élevés par plusieurs participants. Le coût par pied carré pour exposer ou tenir un salon est souvent prohibitif, ce qui décourage certains artisan(e)s de participer. La fermeture progressive de boutiques physiques accentue ce défi, forçant un virage vers la vente en ligne, malgré les coûts supplémentaires que cela engendre.

« Les frais pour participer aux salons sont trop élevés. Ça me coûte 10 000 $ juste pour m'installer, sans compter les salaires des employés. Ce n'est plus rentable. » – Propriétaire d'atelier et boutique de métiers d'art

« Beaucoup de boutiques ferment, il faut absolument augmenter les ventes en ligne, mais ça demande aussi un effort et un budget marketing qu'on n'a pas toujours. » – Responsable d'une boutique de métiers d'art

Évolution des formats et attentes des consommateurs

Le format traditionnel des salons est perçu comme moins pertinent et moins attractif, avec une baisse de la fréquentation et une expérience client jugée insatisfaisante. Plusieurs répondant(e)s suggèrent de repenser ces événements en y ajoutant des éléments attractifs pour créer de véritables destinations d'achat. Pour plusieurs artisan(e)s, il serait plus réaliste de créer des événements plus petits et thématiques, car ils n'ont ni le temps ni l'espace pour entreposer de grandes quantités d'œuvres.

« Les salons traditionnels ne fonctionnent plus, il faut revoir la formule. Pour attirer des clients, il faut offrir plus qu'une simple vente, créer une vraie expérience. » – Artisan en métiers d'art

« Beaucoup de boutiques ferment, il faut absolument augmenter les ventes en ligne, mais ça demande aussi un effort et un budget marketing qu'on n'a pas toujours. » – Responsable d'une boutique de métiers d'art

Importance croissante de la diffusion en ligne et du marketing numérique

Face aux contraintes des espaces physiques, la présence en ligne devient essentielle pour atteindre les clients. Cependant, la diffusion numérique implique également des coûts en marketing et gestion. Les réseaux sociaux sont vus comme un outil efficace pour augmenter la visibilité des artisan(e)s et sensibiliser le public à la provenance locale des produits.

Coûts logistiques liés au transport des œuvres

Le transport des œuvres, tant à l'échelle régionale qu'international, représente un coût majeur, limitant la capacité des artisan(e)s à diffuser leurs créations à large échelle. Ces frais importants réduisent aussi les marges disponibles pour la rémunération des artistes.

Pour faciliter cette démarche, les artisan(e)s souhaiteraient avoir accès à des listes de fournisseurs de transport fiables, établies en partenariat avec le CMAQ, afin de réduire le temps de recherche et de pouvoir leur faire confiance pour leurs œuvres.

« Le transport des œuvres coûte une fortune, surtout à l'international. Lors d'un projet, on a dépensé 72 000 $ rien que pour le transport. L'argent devrait plutôt aller aux artistes. » – Artisan céramiste/forgeron

Complexité des droits d'auteur et diffusion posthume

La gestion des droits d'auteur, particulièrement pour les œuvres d'artistes décédés, est perçue comme un frein important à la diffusion des collections. La complexité et les coûts associés restreignent l'accès à certaines œuvres.

Enjeux spécifiques aux artistes autochtones et locaux

Le manque d'espaces adaptés pour les artistes autochtones et la nécessité de développer des partenariats institutionnels sont des défis soulignés. De plus, le financement insuffisant limite la mise en œuvre de stratégies de diffusion efficaces et la juste rémunération des artistes.

« Les artistes des Premières Nations manquent souvent d'espaces adaptés et de ressources pour développer leurs stratégies de diffusion. Ils ne sont pas toujours rémunérés à leur juste valeur. » – Gestionnaire d'espace artistique autochtone

Impact postpandémie et réalités économiques

Le contexte post-pandémique a accentué les difficultés liées à la diffusion, avec une fréquentation physique réduite et une nécessité d'adapter les modèles traditionnels. Le besoin d'innover pour stimuler les ventes et mieux répondre aux attentes actuelles est largement reconnu.

« Le travail de démarchage est long, incertain, et non reconnu par le gouvernement. La diversification est nécessaire pour obtenir un revenu annuel qui ait du sens. » – Commissaire indépendant

Perspective de la relève

La relève fait face à des coûts élevés pour exposer et transporter ses œuvres, surtout à l'international, et aux formalités douanières complexes. L'accès aux galeries et espaces de diffusion locaux est limité, particulièrement pour certains médiums comme la céramique. Le manque de soutien logistique et financier oblige les jeunes artisan(e)s à gérer seuls la production, la diffusion et la promotion. Ils recommandent davantage de petits événements thématiques, de formations et d'accompagnement pour structurer la diffusion et accroître leur visibilité.

3. À l'inverse, quelles sont les initiatives les plus porteuses en matière de diffusion ? Si applicable, spécifiez selon la région.

Initiatives coopératives et collectives

Plusieurs répondant(e)s soulignent l'importance des initiatives collectives comme levier de diffusion. Les coopératives d'artisan(e)s offrent des espaces mutualisés pour la création, la gestion et la vente, ce qui redonne du pouvoir aux artisan(e)s tout en facilitant la diffusion de leurs œuvres. Les expositions itinérantes regroupant plusieurs artistes de différentes régions permettent de créer des liens, de découvrir des centres artistiques et d'augmenter la visibilité auprès du public.

« Une coopérative d'artisans avec boutique partagée redonne le pouvoir à l'artisan tout en lui offrant un espace de création et de diffusion. » – Artisan d'une coopérative

« Les expositions itinérantes permettent de créer des liens entre artistes et de faire découvrir des centres, ce qui dynamise la diffusion. » – Organisateur d'expositions itinérantes

Impact de l'achat local et soutien public

L'intérêt renouvelé pour l'achat local, notamment accentué par la pandémie, a favorisé la diffusion des métiers d'art, même si le pouvoir d'achat reste un facteur limitant. Le soutien financier gouvernemental, que ce soit par des aides directes aux artisan(e)s ou via des mesures incitatives pour les consommateurs, a permis d'augmenter les ventes et la visibilité. Par ailleurs, la situation des tarifs douaniers aux États-Unis renforce l'importance de promouvoir les produits locaux, car elle peut rendre les importations moins compétitives et encourager les achats au Québec.

Il est cependant souligné que ces impacts doivent être soutenus dans le temps par des actions gouvernementales durables pour assurer la stabilité et la croissance du secteur. De plus, il est nécessaire d'éduquer le public afin qu'il comprenne la valeur des œuvres de métiers d'art et accepte de payer un prix juste pour leur qualité et leur savoir-faire.

« L'achat local a fait une réelle différence, surtout avec l'arrivée des touristes, même si le pouvoir d'achat reste limité. » – Artisan en région touristique

« Le gouvernement a injecté de l'argent durant la pandémie, ce qui a aidé à la diffusion et aux ventes. Il faudrait que ces efforts se maintiennent et s'amplifient. » – Gestionnaire de boutique métier d'art

Importance des grandes expositions et des événements durables

Les grandes expositions ont un effet positif important sur le public et les collectionneurs, générant des retombées économiques sur le long terme. Elles permettent aussi de promouvoir les droits des artistes via des contrats respectueux des redevances. L'exposition à l'international est perçue comme essentielle pour valoriser les artistes et susciter un intérêt élargi, mais nécessite une meilleure évaluation chiffrée des bénéfices.

Cependant, les artisan(e)s qui participent à ces événements ont besoin d'un meilleur accompagnement pour la logistique (transport, installation, stockage) et d'une réactivité accrue des mécanismes de subvention, afin de savoir rapidement si leur projet sera financé. Une telle aide permettrait de réduire la précarité liée à l'autofinancement et d'assurer une meilleure planification des projets internationaux.

« Les grandes expositions ont un impact significatif sur les publics et les collectionneurs, avec des retombées durables. » – Organisateur d'événements culturels

« L'exposition internationale est un levier essentiel pour l'image des artistes et pour susciter l'intérêt local et étranger. » – Promoteur d'artistes métiers d'art

Valorisation des lieux dédiés aux métiers d'art

Le développement ou la transformation d'espaces dédiés aux métiers d'art, comme les musées qui élargissent leur offre, contribue à forger une identité forte et à mieux faire reconnaître la valeur des métiers d'art auprès du grand public. Ces lieux deviennent des vitrines importantes pour la diffusion et la reconnaissance des artisan(e)s.

Il serait également souhaitable que davantage de galeries d'art au Québec intègrent les métiers d'art, comme la céramique, dans leurs collections et expositions, afin d'élargir l'accès du public et de valoriser ces disciplines.

« Un musée avec une offre importante en métiers d'art permet de forger une identité forte et de valoriser les artisans. » – Gestionnaire d'espace culturel

Défis liés à la gestion immobilière et coûts des locaux

Le coût et la gestion des locaux demeurent un défi majeur, notamment en zones urbaines où les loyers sont élevés. Plusieurs artisan(e)s déplorent des hausses de loyer importantes, des conditions locatives difficiles, et un traitement égalitaire avec des locataires commerciaux classiques, malgré leur statut d'artisan(e). Ces difficultés ont provoqué la fermeture de plusieurs espaces d'exposition ou boutiques.

« Le loyer a augmenté de plus de 50 %, même pour les artisans, ce qui force plusieurs à fermer leur local. » – Propriétaire d'atelier et boutique métier d'art

« Le loyer est une charge lourde et constante, surtout en début d'année, ce qui fatigue beaucoup d'artisans. » – Artisan en boutique

Image et perception des métiers d'art

La perception sociale des métiers d'art reste un enjeu, certains la considérant comme dévalorisante ou « kétaine ». Le manque de fierté et de reconnaissance limite la diffusion et la valorisation des produits locaux, malgré leur qualité et leur authenticité.

« L'image des métiers d'art peut sembler démodée ou kétaine, ce qui nuit à la fierté et à la diffusion des produits. » – Gestionnaire de boutique métier d'art

Perspective de la relève

Les jeunes artisan(e)s valorisent les petits événements thématiques et les expositions collectives qui permettent de mutualiser la production et de partager la charge de travail. Les programmes de relève, comme les prix François Houdé ou les expositions Éclosion, offrent un soutien important au début de carrière et renforcent la visibilité. Les maisons de la culture en région et les initiatives locales stimulent la diffusion, tout comme la participation à des événements internationaux (Barcelone, Paris, Londres) pour élargir le marché. Ces expériences collectives et encadrées facilitent l'accès à la diffusion tout en limitant les coûts et la logistique pour la relève.

4. Comment votre situation financière actuelle influence votre capacité à :
– vous payer ou payer vos employé·e·s
– acheter du matériel ou entretenir votre atelier
– investir pour améliorer la qualité de vos œuvres
– suivre des formations ou participer à des événements
→ Y a-t-il des aspects plus difficiles à assumer que d'autres ? Pourquoi ?

Hausse des coûts et pression sur les revenus
Les artisan(e)s font face à une augmentation marquée des loyers, des matières premières et des charges fixes, ce qui réduit directement leur marge de manœuvre financière. Plusieurs mentionnent que leur propre salaire est la première variable d'ajustement en période de difficultés. Certains augmentent leurs prix, mais constatent aussi que le marché n'absorbe pas toujours ces hausses.

Pour assurer un revenu décent, plusieurs doivent cumuler un autre métier, comme l'enseignement, ce qui réduit le temps disponible pour leur pratique artisanale et complique la continuité et la qualité de leur production.

« Le prix des matières premières et du loyer est tellement élevé que c'est mon salaire qui est coupé en premier. » – Artisane en arts verriers

Limitations pour investir et se développer
Le manque de ressources empêche de financer le marketing, la publicité, le développement d'un site web, l'achat de nouveaux équipements ou l'entretien des installations. Les artisan(e)s sont souvent en mode survie, sans liquidité ni flexibilité, ce qui les empêche de se consacrer pleinement à leur création et limite leur capacité à innover ou à se démarquer sur le long terme.

« Sans soutien, je ne peux pas investir autant en publicité ou en photos. » – Joaillière

Adaptation et diversification des revenus
Face à la pression financière, plusieurs se tournent vers de nouvelles stratégies : diversification des produits, ajout de services ou expériences client, développement de marchés B2B (corporatif, hôtellerie, restauration) ou enseignement pour générer des revenus complémentaires. Ces choix permettent de mieux sécuriser les rentrées d'argent, mais peuvent réduire le temps consacré à la création artistique.

« Diversifier avec des produits finis et des services autour de l'œuvre, ça aide le client à voir la valeur réelle. » – Membre d'une coopérative artisanale
« Je vais devoir enseigner pour compenser, mais je vais manquer de temps. » – Artisane en arts textiles

Accès difficile aux subventions et financement public
Les programmes de subvention sont jugés longs, aléatoires et dépendants du contexte politique. Ils ne sont pas toujours adaptés aux besoins réels, notamment en matière d'équipement ou de formation. Cette situation oblige certains à puiser dans leurs réserves, à réduire les effectifs ou à multiplier les démarches administratives.

« On a coupé deux postes cette année et utilisé les réserves. Chercher du financement en continu, c'est épuisant. » – Responsable d'organisme culturel

Modèles économiques et soutien limité aux événements
Le modèle de paiement dans le secteur représente un enjeu important, notamment pour les artisan(e)s qui doivent assumer les coûts de production avant de recevoir un revenu. Les événements artisanaux, quant à eux, fonctionnent souvent sans subventions et dépendent des loyers, commandites et revenus d'entrée, ce qui limite la capacité d'offrir plus de soutien aux participants.

« Un des enjeux, c'est que les artisans ne sont pas payés avant la production. » – Gestionnaire d'entreprise artisanale

Perspective de la relève

La relève doit composer avec des dépenses très élevées et des revenus limités, ce qui rend difficile le paiement de leur salaire et celui des employé(e)s. L'entretien de l'atelier et l'achat de matériel se font au minimum, et l'investissement dans de nouveaux équipements ou formations est souvent impossible. Les événements et résidences, surtout à l'international, restent hors de portée sans subventions. Les subventions sont essentielles pour assurer la continuité de la pratique et permettre de développer la création et la diffusion.

Soutien public et vision du financement

5. Si vous receviez du financement additionnel à la hauteur de vos espérances, à quoi serait-il prioritairement consacré ?

- Consolider vos opérations actuelles

- Investir pour accroître votre capacité ou votre portée

- Recherche et développement artistique

→ Pouvez-vous nous en dire plus sur ce que cela changerait concrètement dans votre pratique ou votre entreprise ?

Renforcement des opérations et réduction de la charge mentale
Plusieurs artisan(e)s et gestionnaires veulent avant tout stabiliser leur fonctionnement interne : entretien et réparation d'équipements, amélioration des locaux, salaires décents pour le personnel, réduction de la rotation et allègement de la charge mentale liée à la gestion. Le financement permettrait aussi d'embaucher des spécialistes (ventes, marketing, finances) pour déléguer certaines tâches et mieux se concentrer sur la création.

« La charge mentale est énorme. J'aimerais engager une équipe, chacun dans son département, pour pouvoir me concentrer sur l'atelier. » – Propriétaire d'atelier de verre soufflé
« On n'est pas compétitifs avec les grands musées. Il faut payer des salaires décents pour éviter la rotation. » – Gestionnaire d'OBNL culturel

Accroître la capacité de production et améliorer les infrastructures
Certains projets visent directement à augmenter la capacité et la qualité de production : agrandir l'espace de travail, améliorer les installations (tables de coupe, planchers), moderniser les équipements, ou investir dans un aménagement esthétique qui met en valeur l'atelier. Ces améliorations répondent autant à des besoins pratiques qu'à la volonté de mieux accueillir le public ou les clients.

« J'ai une grosse production dans un petit espace. Une plus grande table de coupe et un atelier mieux aménagé enlèveraient beaucoup de stress. » – Artisane en arts textiles

Recherche, développement et innovation artistique
Le manque de temps et de ressources limite la capacité à explorer de nouvelles techniques, à innover ou à consacrer du temps à la recherche artistique. Le financement permettrait de s'éloigner de la production de masse pour retrouver un espace de création plus libre et expérimental.

« Je rêve de faire de la création, mais je suis tellement prise avec la production pour les touristes que je n'ai plus le temps. » – Créatrice textile

Relève et transmission des savoir-faire
La préparation de la relève est un enjeu crucial, surtout dans des disciplines nécessitant un long apprentissage comme le verre soufflé. Les répondant(e)s mentionnent la nécessité de former la bonne personne, de transmettre les compétences essentielles et de garantir la pérennité des savoir-faire artisanaux.

« Pour le verre soufflé, la relève prend beaucoup de temps à former. Il faut déléguer et assurer la transmission. » – Maître verrier

Diffusion, mise en marché et visibilité
Une partie importante des projets visés concerne la promotion et la découvrabilité : développement des réseaux sociaux, *storytelling*, mise en valeur des exposants, amélioration des conditions de diffusion et des cachets pour les artistes, accueil en résidence et meilleure reconnaissance des droits d'auteur.

« Ce serait pour la diffusion et les réseaux sociaux, pour mettre en valeur les exposants. » – Organisateur d'événement
« Il faut améliorer les cachets et les conditions des expositions, ainsi que l'accueil des artistes en résidence. » – Gestionnaire de centre d'artistes

Perspective de la relève

La relève investirait d'abord pour accroître sa capacité de production et améliorer les infrastructures, comme l'achat de petits fours ou l'optimisation des ateliers. Un soutien financier permettrait aussi de bénéficier d'accompagnement technique, de mentorat ou d'un agent pour mieux gérer la diffusion et la mobilité des œuvres. Les ressources supplémentaires offriraient plus de temps pour la création et la recherche artistique, réduisant la charge liée aux démarches administratives et commerciales. Enfin, elles faciliteraient la participation à des foires et événements internationaux, renforçant la visibilité et le développement artistique.

6. Comment qualifierez-vous la contribution actuelle des différents ordres de gouvernement (provincial, fédéral, municipal, régional) dans le développement des métiers d'art ?

→ Y a-t-il des forces à souligner, des lacunes à combler, ou des attentes non rencontrées ?

Processus de demande de financement lourd et lent
Plusieurs artisan(e)s soulignent que les demandes de subvention sont complexes, longues à compléter et associées à des délais de réponse importants, ce qui engendre du stress et freine l'accès au financement.

Certains artisan(e)s se sentent intimidés par les demandes de bourses, car ils ne maîtrisent pas forcément la rédaction ni le vocabulaire spécifique et doutent de leur admissibilité. Un accompagnement structuré pendant la formation ou un soutien ponctuel, gratuit et personnalisé, offert par des organismes comme le CMAQ, permettrait de mieux comprendre le processus et de maximiser leurs chances de succès.

« Les demandes de financement sont très longues… c'est un *gamble*, ça va devant un jury, c'est aléatoire. » – Propriétaire d'atelier de métiers d'art
« Les délais sont très longs — pas de réponse après trois mois. C'est une pression supplémentaire. » – Gestionnaire de lieu de diffusion

Inégalités et manque d'adéquation des enveloppes
Bien que le Québec et le Canada offrent un accès direct au financement pour les artistes, ce qui est rare à l'international, plusieurs estiment que les montants sont insuffisants et que certaines disciplines sont privilégiées au détriment des métiers d'art.

« Autant les organismes que les artistes peuvent avoir accès à des subventions… mais les enveloppes ne sont pas au rendez-vous pour les métiers d'art. » – Directeur d'organisme culturel
« Le provincial fait beaucoup pour la gastronomie, mais nos artisans ne sont pas mis d'avant. » – Artisane en production

Manque de compréhension et de reconnaissance des métiers d'art
Des participant(e)s évoquent un manque d'adaptation des programmes et un déficit de compréhension de la valeur et de la réalité des métiers d'art contemporains, tant du côté des partenaires institutionnels que des bailleurs de fonds.

« Pour artistes et diffuseurs, il y a de grandes incompréhensions à expliquer ce que sont les métiers d'art actuels. » – Artisane-créatrice

Besoin de soutien ciblé et d'accompagnement
Au-delà du financement, un besoin est exprimé pour du mentorat, de l'aide juridique et fiscale, ainsi qu'un accompagnement personnalisé, notamment pour les entreprises déjà bien implantées.

« J'aimerais qu'on ait accès à de l'aide juridique et à du mentorat utile. » – Artisane en production
« J'aimerais autant que le gouvernement donne de l'argent à ceux qui sont bien implantés, pas seulement aux nouveaux. » – Copropriétaire d'entreprise artisanale

Différences selon les paliers de gouvernement
Certains reconnaissent des forces au niveau municipal, notamment dans la promotion des entreprises locales, et une agilité supérieure comparée aux instances provinciales ou fédérales.

« Au niveau municipal, ils sont meilleurs pour promouvoir les entreprises locales. C'est plus agile, il y a de la fierté. » – Artisane en production

Perspective de la relève

La relève juge les demandes de subvention longues, complexes et stressantes, avec des délais trop contraignants et peu de certitude sur l'obtention des fonds. Le financement disponible est jugé insuffisant, surtout pour les métiers d'art, et le soutien fédéral et provincial manque de réactivité. Elle souhaiterait un accompagnement individualisé pour les premières demandes et une meilleure coordination entre les paliers de gouvernement. Les initiatives régionales et municipales sont perçues comme plus accessibles, mais les enjeux de loyers et d'accès aux ateliers restent critiques.

Perspectives et positionnement du secteur

7. À votre avis, que faudrait-il faire pour améliorer les conditions économiques des artisan(e)s en métiers d'art au Québec ?

→ Quels leviers (politiques, financiers, réglementaires, commerciaux, etc.) pourraient être activés ?

Mise en place de ressources et structures collectives
Plusieurs participant(e)s suggèrent de mutualiser certaines ressources (contenu, marketing, logistique) et de favoriser la coopération entre artisan(e)s, particulièrement en milieu urbain, par le biais de coopératives ou d'organismes délégués. Cependant, la création et la gestion de telles structures demandent un engagement et une énergie considérables, qui peuvent freiner leur mise en place.

« Recours à des ressources partagées dans des régions plus urbaines… coordonnées par des organismes délégués. » – Gestionnaire culturel
« Les artistes n'ont pas le temps pour la création d'une coop… ça prend beaucoup d'énergie. » – Artisane-créatrice

Accessibilité et pertinence des programmes de soutien financier
Le besoin de simplifier les subventions, de les rendre plus inclusives pour des profils variés, et de mieux valoriser le temps investi par les artisans revient fortement. Certaines personnes dénoncent un décalage entre les programmes existants et la réalité du métier, ainsi qu'une perception négative de la recherche de subventions qu'il faudrait déconstruire.

« Rendre plus faciles et accessibles les subventions… mon profil ne cadre avec rien. » – Artisane en production
« Il faut arrêter de penser que c'est mal d'aller chercher des subventions — on réinvestit l'argent. » – Artisane en production

Éducation et promotion des métiers d'art
La nécessité de mieux expliquer la valeur, la provenance et le processus de création des produits locaux est perçue comme un levier commercial important. Toutefois, la charge de cette éducation ne devrait pas reposer uniquement sur les artisan(e)s, déjà surchargés.

« Acheter une robe d'ici et des fraises d'ici, ça ne va pas dans le même panier… il faut expliquer comment c'est fait. » – Artisane en production
« Je ne veux pas que ce soit sur mes épaules de faire la promotion des produits locaux. » – Artisane en production

Soutien à la relève et adaptation aux nouveaux publics
Certains évoquent l'importance d'attirer et de soutenir la relève en métiers d'art, notamment en tenant compte de leurs réalités matérielles et de leurs modes de diffusion, qui diffèrent des générations précédentes.

« Il faut penser à la relève… les jeunes sont dans un autre barème de matière première. » – Artisan-entrepreneur

> **Perspective de la relève**
>
> La relève souligne le besoin de sécuriser les revenus par un salaire de base minimal et des assurances collectives, afin de réduire la précarité et permettre de se concentrer sur la création. Elle recommande de plafonner les loyers pour les locaux d'artistes et de soutenir la diffusion, y compris à l'international, pour stimuler les ventes. Un accompagnement professionnel et administratif en marketing, gestion et relations publiques faciliterait la croissance et la valorisation du travail d'atelier. Enfin, l'éducation du public et la promotion de collaborations avec d'autres métiers favoriseraient la reconnaissance et la structuration économique des métiers d'art.

8. Si vous aviez un message à transmettre au gouvernement du Québec concernant l'avenir des métiers d'art, quel serait-il ?

→ Ce message peut porter sur la reconnaissance du secteur, la relève, l'accès au financement, les marchés, etc.

Reconnaissance réelle et concrète du rôle des métiers d'art
Les participant(e)s insistent sur la nécessité pour le gouvernement d'aller au-delà des discours symboliques et de reconnaître concrètement l'importance culturelle et économique des métiers d'art. Cela inclut la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, l'intégration du savoir-faire artisanal dans le développement du territoire, et la protection de l'identité culturelle québécoise.

« La culture c'est collectif, mais il ne faut pas juste faire semblant pour bien paraître. » – Artisane en production

Mesures économiques incitatives et soutien au marché local
Certain(e)s recommandent d'encourager l'achat local par des incitatifs financiers, comme des crédits d'impôt ou des remboursements de taxes pour les touristes, afin de stimuler la demande pour les produits d'ici. L'enjeu est aussi de réduire la dépendance aux marchés étrangers et de mieux intégrer les artisan(e)s dans les circuits économiques québécois.

Une artisane a souligné l'intérêt de crédits d'impôt directement applicables à l'intérieur de son entreprise, par exemple sur la masse salariale ou certains types d'achats. Cela permettrait de réinvestir directement les fonds dans l'entreprise sans passer par les démarches complexes de demande de subvention et les évaluations de programme, déjà gérées par le comptable. Un tel mécanisme simplifierait la gestion et encouragerait davantage d'investissements au cours de l'année fiscale.

« Si les gens achètent au Québec, peut-être avoir quelque chose en retour comme un crédit d'impôt. » – Artisan-entrepreneur

Vision à long terme et soutien structurant
Les métiers d'art sont perçus comme un secteur durable, ancré dans des pratiques respectueuses de l'environnement et propices à la relève. Les participant(e)s demandent des politiques qui favorisent la transmission des savoirs, l'accès à des ressources compétentes, et le maintien d'un écosystème artisanal viable.

« Les métiers d'art, c'est plus durable… il faut que le gouvernement en soit conscient. » – Artisan-formateur
« Il faut redonner des ailes au patrimoine et penser à la relève. » – Artisane créatrice

Perspective de la relève

La relève demande une reconnaissance claire et structurée des métiers d'art comme secteur économique et créatif, au-delà de la simple conservation patrimoniale. Elle souhaite un soutien ciblé à la relève et à l'internationalisation : mobilité, foires, partenariats, programmes de recherche-création et transfert technologique. Les artisan(e)s réclament aussi un accompagnement pratique, incluant mentorat ponctuel, conseils logistiques et accès à des ressources spécialisées pour la production et l'exposition. Enfin, la formation universitaire devrait être offerte en français, notamment en céramique, pour renforcer les compétences locales et la compétitivité du secteur.

Annexe VII – Personnes et organisations consultées

Adrien Bobin, artisan, Les ateliers de la pierre du Québec
Alain Boisvert, propriétaire (EMA) et directrice, Regroupement des métiers d'art de la Mauricie
Aline Jegou, coordinatrice de projet, CMAQ
Annie Fontaine, chargée de projets métiers d'art, SODEC
Camille Bourgeois, coordonnatrice, formation continue, CMAQ
Caroline Castonguay, artisane, propriétaire, Karkass
Catherine Charron, gestionnaire architecture et patrimoine, CMAQ
Catherine Valois, céramiste
Charlie Larouche-Potvin, artiste verrier
Claudia Gravel, propriétaire, Boutique Articho
Corinne Bourget, membre du collectif, Les Halles
Dominique Poulin, directrice, développement professionnel, CMAQ
Émilie Taillade-Bruce, directrice, finances et administration, CMAQ
Éveline Favretti, chargée de projets - recherche, SODEC
Fouad Matar, gestionnaire, Exportation créative Canada
Isabelle Genest, directrice générale, Musée ilnu de Mashteuiatsh
Jennifer Bayne, chef d'équipe - volet développement à l'exportation, Exportation créative Canada
Jonathan Burnham, anciennement de CMAQ
Julie Gagnon-Bond, responsable des communications, Association des artistes en art contemporain Kamishkak'arts de Mashteuiatsh
Juliette Huneau, ébéniste
Jérôme Rocipon, directeur communications et marketing, CMAQ
Louise Chapados, retraitée, gestionnaire recherche et stratégie, CMAQ
Maude Vaillancourt, directrice des opérations, Artisans Canada
Marianne Thibeault, chargée de programmes, Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
Marie-France Bégis, commissaire
Marielle Saucier, tisserande, brodeuse
Mariouche Gagné, directrice générale, CMAQ
Mohammed Masbah, gestionnaire de l'intelligence et de la gestion des données, Conseil des arts du Canada (CAC)
Maryse Filion, directrice des partenariats et de la valorisation du patrimoine, MCC
Murielle Gagnon, directrice générale et conservatrice, Musée des métiers d'art du Québec
Pierre Tanguay, chargé de projet - planification stratégique et développement, SODEC
Robert Langlois, chargé de projet, Salon des artisans de Québec
Sarah Farley Gelinas, chargée de projet en développement touristique, Société du réseau ÉCONOMUSÉE
Sarah Girouard, directrice générale, Quartier Artisan
Sophie Aubut, conseillère - adhésion des membres et comités de sélection, CMAQ
Sophie Bourgeois, artiste verrier, La Méduse
Sophie Gailliot (Atelier C.U.B.), gainière
Sophie Manessiez, céramiste
Thierry Plante-Dubé, directeur général, Materia, MMAQ, ÉNÉQ
Josée Prudhomme, responsable des lieux de diffusion, Centre culturel du Vieux-Aylmer – Espace Pierre Debain
Yannick Gendron, conseiller en patrimoine, MCC

AppEco est un cabinet de conseil spécialisé en analyse économique et stratégique. Notre approche consiste à appliquer les principes et les méthodes de l'économie et de l'analyse stratégique à une variété de contextes d'affaires et de types de mandats nous procurant une perspective générale et variée qui enrichit l'ensemble de nos services-conseils. AppEco est reconnu pour son travail de première qualité, son emphase sur la communication, son respect des clients et des normes établies, ses valeurs environnementales, sa collaboration fréquente avec d'autres experts et ses justes prix.

Pierre Emmanuel Paradis
Associé fondateur & Économiste
(peparadis@appeco.ca)
C : 514 742-6348

Julien Mc Donald-Guimond
Vice-président & Économiste
(jmcdonaldguimond@appeco.ca)
C : 514 618-0061

Guyllaume Faucher
Directeur & Économiste
(gfaucher@appeco.ca)
C : 514 714-0626

Oumaima Zaki
Analyste politique
(ozaki@appeco.ca)
C : 438 404-9303

Ludovic Pelletier
Économiste
(lpelletier@appeco.ca)
C : 418-369-8116

Richard Fahey
Associé & Avocat
(rfahey@appeco.ca)
C : 514 910-7030

Marie-Hélène Lafeuille
Vice-présidente & Économiste
(mhlafeuille@appeco.ca)
C : 514 232-9557

Jean-Charles Denis
Économiste principal
(jcdenis@appeco.ca)
C : 438 495-9787

Maude Martin
Analyste politique
(mmartin@appeco.ca)
C : 514 293-6892

El Hadji Nimaga
Économiste
(ehnimaga@appeco.ca)
C : 418 271-3841